

doing**business**in[®]

ÉDITION 2021

Sénégal

Porte d'entrée d'une Afrique
toujours plus forte



COS PETROGAZ



PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
ET GRANDS TRAVAUX

Votre Partenaire de Performance

Une expertise globale au service de vos défis régionaux.

Nous consacrons notre énergie à la compréhension de votre environnement afin de mieux répondre aux défis qui sont les vôtres et permettre l'obtention de meilleurs résultats. Ensemble nous collaborons au développement de vos talents pour accompagner une transformation digitale viable et durable du secteur de l'énergie. Notre expertise technique acquise mondialement depuis de nombreuses années vous aidera à optimiser votre production en hydrocarbures – allant de la découverte d'un gisement à sa mise en production.

Nous vous invitons à découvrir l'ensemble de notre offre dans notre nouveau siège régionale de Dakar.

slb.com/WestAfrica

A wide-angle photograph of a dirt road stretching into the distance, flanked by tall, slender baobab trees. The scene is bathed in the warm, golden light of a sunset or sunrise, with long shadows cast across the road. The sky is a pale, hazy blue. In the background, a few small figures of people can be seen on the road.

Schlumberger

ÉDITORIAL



Macky Sall
Président de la république du Sénégal

« Comme les lamantins vont boire à la source »
Léopold Sédar Senghor

SÉNÉGAL CAP 2035 : L'EXIGENCE DE LA MODERNISATION

Le Sénégal est par-delà l'effet carte postale un pays aux atouts multiples : hospitalité des Sénégalais, situation de hub en Afrique de l'Ouest et de carrefour entre les pays membres de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) et le royaume chérifien qui, depuis 2017, développe une stratégie de rapprochement avec les pays d'Afrique subsaharienne. Le Sénégal dispose de ressources en phosphates, mines, hydrocarbures - dont l'exploitation prometteuse débutera en 2021 -, d'art culinaire reconnu à l'international, et d'un dynamisme culturel que ne démentent pas l'organisation des biennales de Dakar, des Ateliers de la pensée ou l'ouverture en 2018 du Musée des civilisations noires (MCN). À l'occasion du soixantième anniversaire de son indépendance célébré le 4 avril dernier, le Sénégal s'est engagé dans un train de réformes sans précédent afin de relever le défi majeur que représente la modernisation, en encourageant une politique de développement inédit. Afin de valoriser nos atouts, et de réussir ce pari, avec mon gouvernement, et ce en rupture avec les programmes de désétatisation de mes prédécesseurs, j'ai décidé d'inscrire le Sénégal dans une nouvelle trajectoire de développement économique et social et de promouvoir un cadre quinquennal audacieux qu'est le Plan Sénégal émergent (PSE). Ma réélection en 2019 permet de poursuivre en les améliorant les chantiers déjà engagés depuis 2012. L'ambition est celui d'un « Sénégal émergent en 2035 », misant sur des réformes structurelles d'envergure au service de mes concitoyens dans une double perspective de relèvement de leurs conditions de vie mais également de création des conditions de la confiance d'un avenir commun pour offrir à chacun des perspectives d'avenir. Conscient de la globalisation du monde et de la finance, et de la nécessité d'attirer des investisseurs directs étrangers, manne potentielle de développement en termes d'emplois et de revenus, une attention toute particulière a été portée sur l'amélioration du climat des affaires. J'en veux pour preuve que le Sénégal a enregistré un saut qualitatif de 18 places dans la notation de la Banque mondiale sur le climat des affaires pour la période 2019-2020.

Conscient des enjeux économiques, sociaux et sanitaires liés à la survenue de la pandémie de Covid-19, le Sénégal

a adopté un ensemble de mesures d'une ampleur inédite afin de renforcer son système de santé, de soutenir les familles menacées de précarité, d'assister les entreprises en difficulté et pour pallier toute pénurie. Pour ce faire, le gouvernement mise sur une ambitieuse stratégie de modernisation du secteur de la santé et de l'action sociale, à travers un Plan d'investissement résilient et pérenne.

Des réformes, adoptées depuis 2012, ont déjà porté leurs fruits comme l'ouverture du nouvel aéroport international Blaise Diagne (AIBD), dont les capacités d'accueil actuelles sont de 3 millions de passagers par an. La réfection ou la création d'infrastructures routières, modernes et structurantes, ont fait l'objet d'une attention particulière de mon gouvernement, en vue de réduire les distances et de faciliter l'accessibilité des régions à fort potentiel comme la Casamance grâce à l'inauguration du pont transgambien. Autre exemple, une autoroute à péages, répondant aux meilleurs standards internationaux, a été construite entre Dakar et l'AIBD. Elle fluidifie le trafic entre ce nouvel hub aéroportuaire et le centre politique et administratif dakarois, au bénéfice du tourisme d'affaires. D'autres constructions d'envergure sont sur le point d'être achevées comme le TER (Train express régional) permettant de relier l'AIBD et le centre-ville de Dakar en 45 minutes. Diamniadio, en périphérie de la capitale, où chaque jour, des pôles de construction aboutissent, est conçue suivant les plans d'une ville durable, à l'architecture audacieuse, assortie de services innovants sur le plan numérique. Dotée d'une zone économique spéciale de 52 hectares, elle permettra de désengorger Dakar, en répondant à l'exigence de diminution des émanations toxiques de la pollution à l'endroit des personnes fragiles.

Dès à présent, mon gouvernement est sur le point d'élaborer un Programme de relance de l'économie nationale afin d'organiser l'ère post-Covid. En nous accompagnant sur ces différents projets, et nous témoignant leur confiance, les bailleurs de fonds internationaux ont décidé d'accompagner cette dynamique d'émergence à l'horizon 2035.

Bienvenue au Sénégal, bienvenue au pays de la Teranga.

SOMMAIRE



#1 LE SÉNÉGAL ÉMERGENT : UNE RÉPONSE AU DÉFI DE LA MODERNITÉ 10

DE NOMBREUX ATOUTS AU SERVICE DE L'ÉMERGENCE	12
UNE POLITIQUE DE GRANDS TRAVAUX AVEC L'AMBITION DE CHANGER DURABLEMENT LE PAYS	18
LE SÉNÉGAL : UN PÔLE STRATÉGIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST	32
UN PROGRAMME POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19	34



#2 L'APIX, CLÉ DE LA RÉUSSITE POUR L'ENTREPRENARIAT 40

L'APIX : UNE MISSION AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ENTREPRENARIAT	42
« LE SÉNÉGAL VEUT INTÉGRER LE TOP 100 DU CLASSEMENT DOING BUSINESS »	44
LES 8 BONNES RAISONS D'INVESTIR AU SÉNÉGAL	48
UN CLIMAT DES AFFAIRES VERTUEUX	50

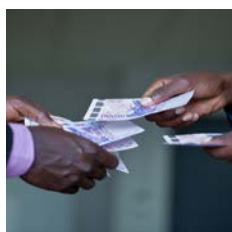


#3 BANQUES ET ASSURANCES : DES SECTEURS OUVERTS ET CONCURRENTIELS 56



#4 UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL PROPICE AUX INVESTISSEMENTS 64

UN CADRE JURIDIQUE FAVORABLE AUX INVESTISSEMENTS	67
DES RÉGIMES FISCAUX INCITATIFS	67
UN RÉGIME FISCAL FAVORABLE POUR LES ENTREPRISES SITUÉES EN ZONE FRANCHE	68
LES PRIX DE TRANSFERT, UN ENJEU DE TAILLE	69



#5 DES COÛTS ATTRACTIFS ET MAÎTRISÉS : DES GARANTIES POUR INVESTIR 70

CONSOMMATION, LES GRANDES TENDANCES 2020 DU COÛT DE LA VIE	72
LES COÛTS OPÉRATIONNELS PASSÉS AU CRIBLE D'UNE ENQUÊTE SANS PRÉCÉDENT	74



#6 LES SECTEURS PRIORITAIRES OÙ INVESTIR 76

AGRICULTURE ET AGROBUSINESS	78
RIZ	80
PRODUITS DE LA MER ET AQUACULTURE	81
ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	82
SANTÉ	84
TOURISME ET CULTURE	85



#7 L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AU SERVICE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 88

DES DÉCOUVERTES POUR UN VENT D'ESPOIR	90
GRAND TORTUE AHMEYIM, LE PROJET GNL LE PLUS RAPIDE DU MONDE	92
EXPLOITATION ET DISTRIBUTION PÉTROLIÈRE, UN SECTEUR À RÉFORMER	92
UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR BÂTIR UNE INDUSTRIE SOLIDE	102



#8 LE SÉNÉGAL, INFORMATIONS PRATIQUES 110

PLANET MÉDIAS

21 Place de la République
75003 Paris - France
Tél : (+33) 1 80 91 61 94
Fax : (+33) 1 80 91 61 95
contact@doingbusinessin.fr
www.doingbusinessin.fr

Directeur de la publication
Dany LALOUM

Directrice de la rédaction
Caroline ROUSSY

Secrétaire de rédaction
Laurent POINTIER

Directrice de la traduction
Tilly de HES

Directrice technique
Céline DEVAUX

Direction artistique
Flojo Agency
https://flojo.agency

Publicité
Dany LALOUM
Mathieu RÉGNIER
Nora GUESSOUM
Stéphane BENHAIM
KHADIJA CAMARA



Directeur général
Mountaga SY

Directrice de la communication
Jacqueline Fatima BOCOUM

Chef du département amélioration
climat des affaires
Mamadou Lamine BA

Chef du département marketing
Mustapha DIOP

52 - 54 Rue Mohamed V
BP 430 - CP 18524 Dakar
République du Sénégal
Tél : (+221) 33 849 05 55
Fax : (+221) 33 823 94 89
infos@apix.sn
https://investinsenegal.com

Accélérer la transition énergétique pour un avenir meilleur

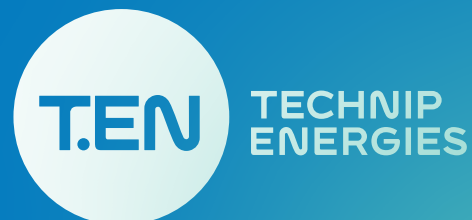
Technip Energies est une société leader dans l'exécution de projets, l'ingénierie et la technologie, pour la transition énergétique.

Nous offrons des solutions de pointe dans le GNL, l'hydrogène et l'éthylène ainsi que des positions de marché croissantes dans la chimie durable, la gestion du CO₂ et les solutions énergétiques sans carbone.

Grâce à une offre étendue de technologies, de produits et de services, nous donnons vie aux projets innovants de nos clients tout en repoussant les limites de l'innovation pour accélérer la transition énergétique et bâtir un avenir meilleur.

Notre offre intégrée unique et notre vaste expérience en Afrique font de nous un partenaire naturel au Sénégal. Ensemble, nous aspirons au développement des projets du futur.

technipenergies.com



AÉROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE

#1

LE SÉNÉGAL ÉMERGENT : UNE RÉPONSE AU DÉFI DE LA MODERNITÉ

DE NOMBREUX ATOUTS AU SERVICE DE L'ÉMERGENCE	12
UNE POLITIQUE DE GRANDS TRAVAUX AVEC L'AMBITION DE CHANGER DURABLEMENT LE PAYS	18
LE SÉNÉGAL : UN PÔLE STRATÉGIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST	32
UN PROGRAMME POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19	34

LE SÉNÉGAL ÉMERGENT : UNE RÉPONSE AU DÉFI DE LA MODERNITÉ

Dans une région en proie au terrorisme et aux crises politiques, le Sénégal fait figure de modèle en termes de stabilité et de croissance économique. Le pays s'est engagé depuis des décennies sur la voie de la modernité et s'inscrit résolument, depuis l'adoption du Plan Sénégal émergent, dans une politique de développement économique et social sans précédent.

De forme oblongue, bordé par l'océan Atlantique, le Sénégal est frontalier de la Mauritanie, du Mali et des deux Guinée (Conakry et Bissau). La Gambie forme une quasi-enclave, longue de 300 kilomètres, en son sein. Avec une superficie de 196 712 km², il compte selon les statistiques de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie de 2018 quelque 15 millions d'habitants, et présente une densité de 71,8 habitants au kilomètre carré.

DE NOMBREUX ATOUTS AU SERVICE DE L'ÉMERGENCE

Face à la montée des risques, notamment liés au terrorisme dans le Sahel, le Sénégal est un îlot préservé. C'est un pays stable où l'État est respecté grâce à un maillage rigoureux de son territoire. Dans un pays à 95 % musulman, l'État peut également compter sur le soutien des

confréries religieuses, véritables remparts qui empêchent, aujourd'hui encore, contrairement à d'autres pays de la sous-région, le déploiement d'idéologies extrémistes.

UN CONTEXTE POLITIQUE ET SÉCURITAIRE STABLE

Le Sénégal est un modèle de tolérance religieuse. En 1960, les haut-dignitaires religieux n'hésitèrent pas à soutenir la candidature de Léopold Sédar Senghor, de confession catholique, à la fonction suprême. Il exerça les fonctions de président du Sénégal jusqu'en 1980. Les fêtes chrétiennes comme musulmanes y sont célébrées et considérées comme jours fériés dans le calendrier. Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'au sein d'une même famille, des membres soient de l'une ou de l'autre confession.

Sur le plan politique, le Sénégal fait figure de vitrine démocratique, ayant connu une des premières alternances en Afrique. La première date de 2000, lorsqu'Abdou Diouf, après 20 ans de mandat, s'inclina face au suffrage des urnes et transmit le pouvoir à son opposant historique qu'avait été Abdoulaye Wade. En 2012, la mobilisation de la jeunesse autour de mouvements comme le M23 ou « Y en a marre » et la coalition Benno Bokk Yakaar (du wolof « Union autour d'un même espoir ») formée autour de la candidature de Macky Sall permirent à ce dernier de remporter l'élection présidentielle dans la liesse générale. En février 2019, Macky Sall a été réélu, à sa propre succession, dès le premier tour avec 58,27 % des suffrages. C'est un pays, enfin, où le multipartisme tout comme le pluralisme de la presse sont respectés.

UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE STABLE ET CONSTANTE

Le Sénégal de 2019 n'a plus rien à voir avec celui de 2014, année de la mise en place du Plan Sénégal émergent (PSE). Les chantiers qui avaient

fleuri un peu partout sont en passe d'être achevés. Routes, autoroutes, nouvel aéroport, villes nouvelles, cité administrative sortent de terre, et Dakar, la capitale se métamorphose, chaque jour, en étant davantage et mieux connectée au reste du pays. L'interconnectivité, si chère aux Sénégalais, est en train de devenir un mode de vie à la fois urbain et rural permettant de relier la ville à la campagne grâce à des efforts considérables fournis en matière d'électrification et à la mise en place d'une offre énergétique toujours plus diversifiée.

Avec un taux de croissance solide de son PIB, qui ne s'est pas démenti depuis le lancement du PAP I (Plan d'actions prioritaires) du Plan Sénégal émergent en 2014, le Sénégal aborde le nouveau quinquennat du président Macky Sall dans l'optimisme. Même si des progrès doivent encore être accomplis pour rendre véritablement inclusive cette croissance, les cinq prochaines années devraient non seulement permettre de voir le pays émerger, mais également se transformer en profondeur.

ISAO
INTELLIGENCE
SECURITY
ANALYSIS
OPERATIONS


**BUSINESS
INTELLIGENCE**


**ACCOMPAGNEMENT
SURETÉ**

**ISAO, votre partenaire de confiance
pour le déploiement et la sécurisation
de vos projets sur le continent.**


**GESTION
DES RISQUES**


**SECURITE
GLOBALE**

ISAO - l'Afrique au coeur

Sénégal
BP 23 468
Dakar Pointy
M. +221 77 740 88 11
T. +221 33 820 07 53

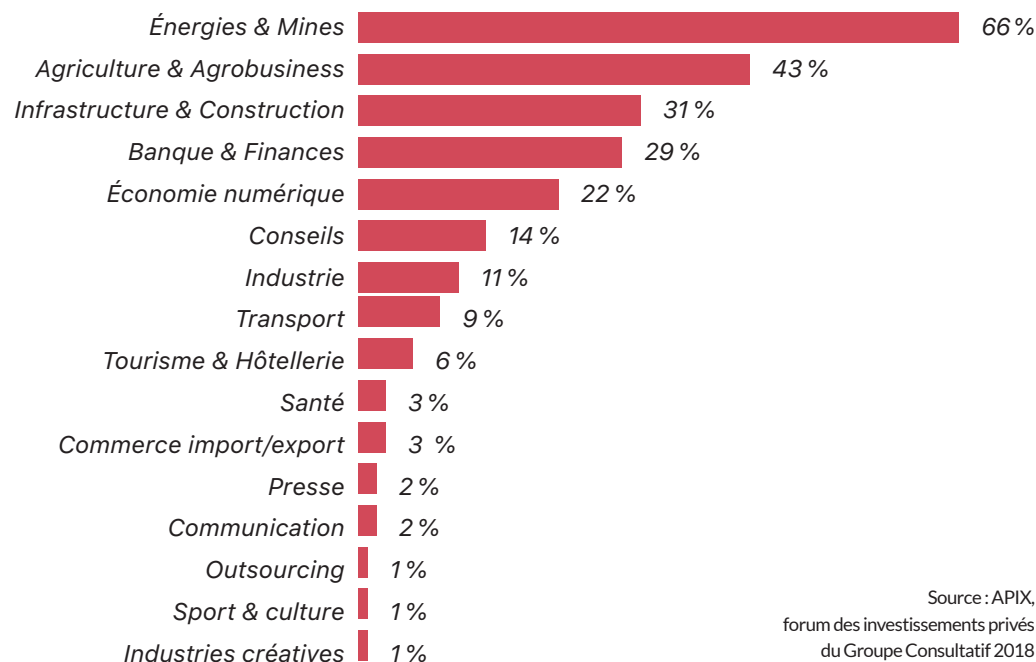
Côte d'Ivoire
Coody - 26BP216
Abidjan
M. +225 47 38 49 76
T. +225 22 47 60 84

France
55 bis rue de Lyon
75012 Paris
M. +33 6 43 02 07 33
T. +33 6 27 58 27 70

Les gisements de pétrole et de gaz au large de ses côtes et, notamment, dans la région de Saint-Louis, découverts en 2015, commenceront à porter leurs fruits en 2023. Beaucoup d'autres exploitations de sources d'énergie fossile restent à venir, ce qui devrait permettre au Sénégal de rentrer par la grande porte dans le club très envié

des pays producteurs d'hydrocarbures. En attendant cette nouvelle manne financière qui devrait considérablement augmenter ses recettes publiques, le pays peut continuer de compter sur son secteur minier et, notamment, aurifère en plein boom pour financer ses politiques publiques et développer son entrepreneuriat local.

Taux de croissance actuels et projetés par secteurs d'activité



Source : APIX,
forum des investissements privés
du Groupe Consultatif 2018

À partir de 2014, une tendance à la hausse du taux de croissance du PIB réel s'est confirmée avec des taux de 4,3 % en 2014, 6,4 % en 2015, 6,2 % en 2016, 7,2 % en 2017 et évalué à 6,4 % en 2018. Pour 2019, le taux de croissance est estimé à hauteur de 6 %.

Outre le renforcement des secteurs productifs et le renforcement des infrastructures de soutien à la productivité globale, ce regain est lié à la mise en œuvre de grands projets structurants tels que définis dans le cadre du PAP I. Le secteur de l'extraction minière a généré pour le Sénégal en 2016 plus de 125 milliards de francs CFA, dont

une contribution directe au budget de l'État de près de 100 milliards. Les 25 milliards restants ont servi aux paiements sociaux (charges salariales dues par les employeurs du secteur).

C'est une augmentation budgétaire de 71 milliards de francs CFA, par rapport aux revenus de l'année 2015 qui s'explique par le développement d'activités dans la cimenterie initiée par l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangote, l'exploitation des minéraux lourds par Grande Côte Opérations (GCO) dans la localité de Diogo (située au nord de Dakar) et l'utilisation de prestataires locaux pour les travaux de forage offshore de Cairn Energy.



Un partenaire de long terme pour les besoins énergétiques de l'Afrique

- Énergie renouvelable
- Infrastructure énergétique
- Solutions hors réseau pour l'accès à l'énergie
- Services à l'énergie et Gestion des Installations

www.engie-africa.com

#ENGIEHarmonyProject

PLAN SÉNÉGAL ÉMERGENT

La relance et les 16 chantiers de réformes



Sous la conduite éclairée de Son Excellence Macky Sall, président de la République, le Sénégal a démontré à une échelle qui tient largement la comparaison avec les meilleures économies du monde, une parfaite gestion de la pandémie pendant les phases aiguës de la crise sanitaire.

À l'effet des efforts d'accompagnement pris par le président Sall dans tous les registres des priorités sanitaires, économiques et sociales, le Sénégal a pu contenir le choc de la pandémie et se donner d'excellentes dispositions pour sa relance économique. Cette dernière sera rythmée par une bataille ardue autour des « 16 chantiers de réformes ». C'est ainsi que la phase 2 du PSE, ajustée et accélérée en vue d'un retour sur la trajectoire de croissance initiale, matérialise la volonté politique de poursuite de l'assainissement en profondeur de l'environnement des affaires afin de le hisser au niveau de celui des pays émergents. Cela passe par l'exécution de la feuille de route de la troisième génération du Programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (PREAC) pour la période 2019-2023 centré autour de :

- L'achèvement des réformes structurelles et sectorielles.
- La simplification des systèmes de tarifications et de transactions.
- Le renforcement de la régulation et de la concurrence.
- L'amélioration de l'environnement local des affaires.

Durant les deux premières phases d'exécution du PREAC (2013-2015 et 2016-2018), des réformes et des projets majeurs ont été identifiés puis exécutés pour lever progressivement les contraintes au développement du secteur privé afin que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle moteur de pourvoyeur de richesses et d'emplois. Les délais et les coûts de délivrance d'actes administratifs ont été réduits dans les domaines de la création d'entreprise, du transfert de propriété, de l'octroi du permis de construire, de la justice commerciale, du paiement de taxes, de l'accès à l'électricité, de l'accès au crédit et du commerce transfrontalier, en plus de l'amélioration de la qualité des services de l'administration. La deuxième phase 2016-2018 a mis l'accent sur l'efficacité par la rationalisation de certains coûts directs liés à l'activité de l'entreprise, par le renforcement du cadre juridique avec la création des tribunaux de commerce, par l'adoption des lois sur les zones économiques, par l'ouverture de bureaux d'information sur le crédit et la protection des investisseurs minoritaires. Pendant cette période, l'investissement privé domestique et étranger a crû à un taux supérieur à 8 % avec l'installation d'investisseurs de référence dans les télécoms, l'agriculture et le

développement immobilier. Concernant la troisième phase du PREAC pour l'horizon 2019-2023, l'exécution avant la survenue de l'épidémie de la Covid-19 au mois de mars 2020 avait permis de lancer un certain nombre de réformes relatives à la législation du travail, à la justice commerciale, au code des investissements, au télépaiement, à la simplification des systèmes de tarification au Port de Dakar, aux Zones économiques spéciales (ZES), au développement des Start-up et des PME ou encore à la mise en place des plateformes d'investissement.

Suite aux répercussions de la Covid-19 contenues par l'exécution du Programme de résilience économique et sociale, le gouvernement a adapté le second plan quinquennal du PAP2 (Plan d'actions prioritaires) par un ajustement et une accélération des actions et réformes structurelles afin de retrouver la trajectoire de croissance entamée depuis 2014. Ces efforts ont valu au Sénégal d'être régulièrement cité parmi les meilleures performances dans les différents classements internationaux d'attractivité, de gouvernance, de compétitivité et de résilience. Ce programme de relance de l'économie Sénégalaise nommé PAP2A (Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré du Plan Sénégal émergent) ambitionne de réaliser 16 chantiers de réformes pour gagner les 10 batailles sectorielles prioritaires et de souveraineté sur la période 2020-2023.

Dans ce cadre, la troisième phase du PREAC a été ajustée pour intégrer de nouvelles mesures en vue d'accélérer la volonté politique et d'atteindre la souveraineté sanitaire et alimentaire dans le moyen terme. Les chantiers de réformes résumés ci-après devront être exécutés rapidement dans les délais escomptés :

- La mise en place des cadres juridiques et institutionnels pour opérationnaliser le fonds d'amorçage des projets, le fonds d'appui au secteur privé et les contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) devront intervenir d'ici la fin 2020. Le budget 2021 intégrera, également, les dotations permettant d'accélérer l'aménagement des ZES et la fonctionnalité des fonds d'amorçage et d'appui pour accroître la maturité des projets, les mécanismes de financement de l'économie et l'offre de foncier aménagé « plug & play » pour l'installation rapide des entreprises pouvant densifier le tissu productif sénégalais.

Performance attractivité

Amélioration continue environnement des affaires et de la compétitivité

PREAC I
2013-2015

Simplification des procédures et des textes

Réduction délais

+ EFFICACITÉ

PREAC II
2016-2018

Simplification des systèmes de tarifications

Réduction coûts

+ EFFICIENCE

PREAC III
2019-2023

Achèvement des réformes structurelles et Sectorielles
Simplification des systèmes de tarifications et de transactions
Renforcement de la Réglementation et de la Concurrence
Amélioration de l'Environnement Local des Affaires

+ PRODUCTIVITÉ



Les seize chantiers de réformes du PAP2A

Fond d'Amorçage des Projets	Fonds d'appui au Secteur Privé	Aménagements ZES	Partenariats Publics Privés
Code des Investissements	Justice commerciale	Santé & Pharmacie	Dématérialisation
Protection Sociale	Contenu Local	Commande publique	Structuration de l'Informel
Fonds de Garantie	Statut Champion National/ Chef d'entreprise	Rénovation Législation du Travail	Accès à la propriété

- Les réformes de textes liées à la rénovation du code des investissements et à la mise en place de l'ordre juridictionnel autonome de la justice commerciale via l'érection d'une cour d'appel commerciale et la matérialisation d'une carte des tribunaux de commerce sont attendues dans le courant 2021. Pour y parvenir, les études de faisabilité seront entamées dans le courant du dernier trimestre de 2020. Ces deux réformes permettront de rénover et de renforcer l'offre incitative du Sénégal et la protection des investisseurs dans un contexte de forte concurrence entre pays.
- Le développement des investissements privés dans le secteur de la santé et de la pharmacie passe par l'amélioration du cadre juridique destiné à clarifier les conditions d'ouverture d'une infrastructure privée par rapport aux conditions d'exercice de la médecine et de la pharmacie au Sénégal. L'accent sera particulièrement mis sur le développement des industries pharmaceutiques en rénovant le cadre réglementaire qui date de 1954 avec la simplification des procédures d'autorisation de mise sur le marché (AMM), notamment en raccourcissant les délais, l'exonération de la TVA non récupérable sur les intrants pour favoriser les unités industrielles locales, la création d'une Autorité nationale de réglementation pharmaceutique, l'adoption de la sérialisation des médicaments et produits de santé. La réalisation de ces réformes encouragera le développement de joint-ventures entre les professionnels porteurs de projets et les investisseurs afin d'offrir des soins de qualité accessibles et de rang mondial accompagnés des nécessaires réformes du système de gouvernance des établissements publics de santé.
- La dématérialisation, en plus de moderniser l'administration, de simplifier les procédures, permettra aux entreprises et aux investisseurs de gagner du temps et de réduire leurs coûts de transaction avec une meilleure qualité de service. Le gouvernement sénégalais entend poursuivre cette dématérialisation procédurale avec notamment :
 - L'opérationnalisation de la procédure fusionnée de déclaration et de paiement des taxes sociales (Sécurité sociale et retraite) et de MTAX (Mobile Tax) au niveau des impôts.
 - Le paiement en ligne des redevances liées aux procédures administratives (création d'entreprise, octroi du permis de construire, inscription des sûretés).
 - La mise en place du livre foncier électronique et du registre de garantie.
 - La digitalisation des règles d'enregistrement de contrat et la mise en place du guichet unique du port de Dakar.
- Afin d'accroître la contribution du secteur privé et de faire émerger des champions nationaux compétitifs et innovants, le gouvernement rénovera la législation du travail et facilitera la généralisation de la protection sociale des travailleurs indépendants et du secteur infor-

Moteurs de croissance - INVESTISSEMENTS PRIVÉS

- mel afin de leur permettre à l'avenir de mieux faire face aux chocs exogènes. Un nouveau code du travail et un code unique de Sécurité sociale sont attendus avant la fin de l'année 2020 en plus de la rénovation et de l'adaptation des conventions collectives.
- L'État fera aussi de la facilitation de l'accès à la commande publique et à la promotion du contenu local un des moyens de promotion des PME et de l'actionnariat national afin de donner davantage d'inclusivité à la relance de l'économie. À cet effet, l'opérationnalisation de la Caisse des marchés publics et l'adaptation de certaines règles d'accès au marché par le recours de plus en plus fréquent aux critères de qualité afin de réduire la concurrence déloyale seront les actions phares à mener dans le courant de l'année 2021.
- La structuration du secteur informel est une des réformes prioritaires à entreprendre à l'horizon 2023. Les Programmes d'accompagnement et d'éducation financière seront poursuivis pour mieux anticiper les besoins de structuration de l'informel en plus du renforcement de la qualification des acteurs et de la digitalisation des moyens de paiement. La DER F/J (Délégation générale à l'entreprenariat rapide des femmes et des jeunes) devra, dans ce cadre, accentuer les actions d'autonomisation des femmes et des jeunes entrepreneurs.
- Le fonds de garanti mis en place pendant la phase de résilience sera mis à l'échelle avec un budget de près de 100 milliards de francs CFA pour accompagner davantage de PME et d'entreprises du secteur informel avec des conditions allégées dans l'octroi au crédit.
- La crise de la Covid-19 a montré l'importance de mieux connaître les acteurs les plus influents de l'économie et leurs apports dans les différentes chaînes de valeurs. C'est pourquoi le chantier de l'adoption de la loi d'orientation sur le secteur privé sera accéléré avec l'aménagement d'un statut pour le chef d'entreprise au Sénégal/champions nationaux en s'inspirant des meilleures pratiques du monde.
- Le gouvernement fait de l'accès à la propriété une priorité autant pour les travailleurs que pour les entreprises. Les actions en cours de généralisation de l'usage du NICAD (Numéro d'identification cadastrale) pour l'identification parcellaire par toutes les entités administratives et la mise en place du livre foncier électronique seront poursuivies aux côtés de la facilitation de l'accès au foncier pour les projets structurants de l'État et des privés tout en respectant les droits des communautés de base. Le Sénégal enrichira son cadre juridique permettant l'avènement des sociétés d'investissements immobiliers couramment appelées « Real Estate Investment Trust » qui pourront acheter en gros et développer la location-vente afin d'atteindre de manière accélérée les objectifs du programme des 100 000 logements en plus d'autonomiser la production locale des équipements entrant dans le cycle de production.

À travers le PSE, le Sénégal veut favoriser l'émergence d'industries structurées autour de diverses activités compatibles avec la préservation de l'environnement. Dans cette perspective, l'exploitation des ressources minières (gisements de zircon, mines aurifères, phosphate et fer) n'est autorisée qu'après étude de l'impact sur celui-ci.

UN PLAN SÉNÉGAL ÉMERGENT SÉQUENCÉ DANS LE TEMPS

Le principal défi lors du PAP I du Plan Sénégal émergent a été de stabiliser le cadre macro-économique.

LE PAP I DU PLAN SÉNÉGAL ÉMERGENT (2014-2018)

Pour placer le Sénégal sur les rails de l'émergence, il fallait remplir un certain nombre de prérequis durant la période charnière allant de 2014 à 2018 dont, notamment, le maintien des équilibres macro-économiques, le renforcement de la compétitivité globale et sectorielle de l'économie, la réduction des inégalités sociales et de la pauvreté, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance et de l'État de droit. La mise en œuvre des 27 actions prioritaires du PSE, conjuguée au renforcement de la demande intérieure et au raffermissement des investissements publics dans l'énergie, l'agriculture et les infrastructures a favorisé le retour à un cycle vertueux de croissance. Il en a résulté une amélioration continue du climat des affaires et une hausse significative des flux entrants d'investissements directs à l'étranger (IDE) qui ont atteint 532 millions de dollars en 2017 contre 403 en 2014, soit une progression de 32 % sur la période concernée.

LE PAP II DU PLAN SÉNÉGAL ÉMERGENT (2019-2023)

Dans le souci de consolider les progrès enregistrés lors du premier PAP, le PAP II du PSE 2019-2023

se base sur une analyse des meilleures pratiques nationales et internationales en vue d'une transformation structurelle de l'économie et de la croissance. À cette fin, le PAP II regroupe 700 projets, classés par ordre de priorité sur la base de 11 critères, devant permettre d'atteindre une croissance économique de 9,1 % en 2023. Les secteurs visés sont ceux de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et du numérique, considérés comme étant les plus porteurs.

Au cours du PAP II, une réforme fiscale pour le renforcement de la mobilisation de ressources intérieures et celles relatives au système éducatif sera mise en place afin de mieux valoriser le capital humain national et favoriser la création rapide d'emplois décents. Il est également prévu d'accélérer les réformes de l'environnement des affaires et d'assurer une meilleure participation du secteur privé national et international au financement du PSE, tout en modernisant l'administration publique.

UNE POLITIQUE DE GRANDS TRAVAUX AVEC L'AMBITION DE CHANGER DURABLEMENT LE PAYS

Malgré la construction de routes, sous la mandature d'Abdoulaye Wade, pour fluidifier le trafic et moderniser Dakar, la circulation aux heures de pointe - du reste comme dans de nombreuses capitales -, est saturée, générant bouchons, pollution et tensions.

Pourtant de belles réussites de l'ère Wade sont à saluer comme la route rejoignant les Almadies au Plateau, longeant sans aucun doute l'une des plus belles corniches du monde aux teintes jaunes, orangées, mordorées, dont l'éclat change en fonction du degré d'ensoleillement, de la luminosité ou de la saisonnalité, et sur laquelle s'échoue le ressac des vagues de l'océan Atlantique.



Dangote Cement Senegal,

La Culture de l'Excellence

Dernière-née des cimenteries au Sénégal, Dangote Cement Senegal a radicalement rebattu les cartes du marché local depuis son entrée officielle en production en janvier 2015.

Jusqu'à présent réservé aux clients privilégiés (grands groupes de construction, contractants, etc.), le CEMII / B-LL 42.5R est maintenant disponible pour tous les sénégalais les utilisateurs et la région sud, à un prix abordable.

Grâce à Dangote Cement Senegal, une véritable démocratisation de la qualité a commencé au Sénégal.

ADRESSE

14 Bis, Rue Berenger-Feraud x Carnot
4ème Etage Droite
B.P. 21977, Dakar - SENEGAL

CONTACTS

Tél. : (+221) 76 223 76 38 / (+221) 33 823 23 02
(+221) 33 939 52 99 / (+221) 33 953 10 90
sales-senegal@dangote.com

WEB

www.dangotecement.com
www.dangote.com

LES FINANCEMENTS ACTUALISÉS DU PAP II DU PSE

Le Sénégal est parvenu à lever en décembre 2018 à Paris 14 000 milliards de francs CFA

(21 milliards d'euros) au lieu des 5 000 milliards de francs CFA (environ 7 milliards d'euros) initialement sollicités. Les intentions d'investissement octroyés par les Partenaires techniques et financiers (PTF) se répartissent de la façon suivante :

Domestique		69 intentions
International		175 intentions
ONG		2 intentions
Organisme institutionnel sénégalais		3 intentions
Organisme institutionnel international		3 intentions

Source : APIX, forum des investissements privés du Groupe Consultatif 2018



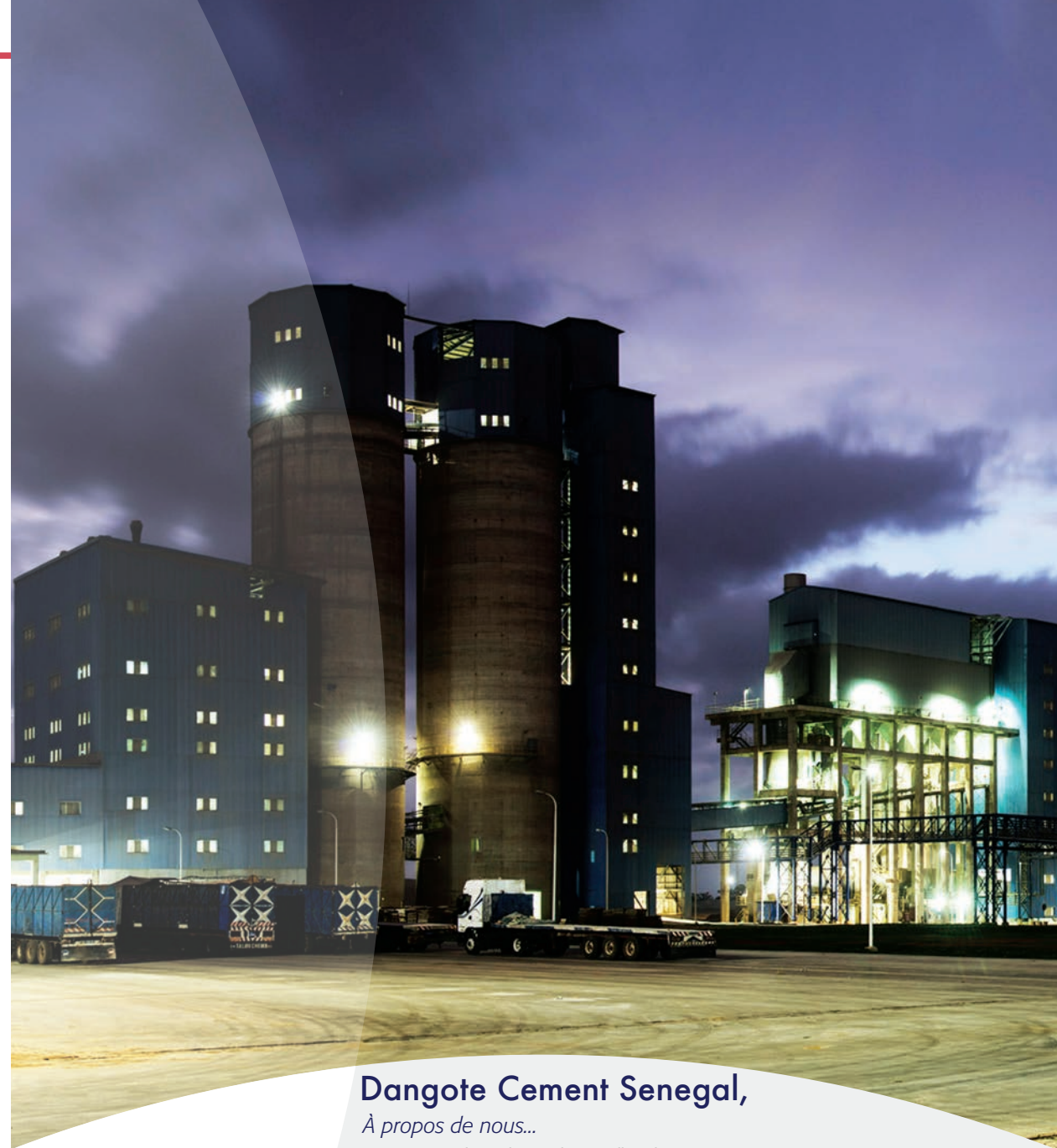
LE PROJET « GRAND DAKAR »

Avec ses 3 millions d'habitants dont le nombre est, chaque jour, grossi par les centaines de milliers de travailleurs issus de la grande banlieue, le désengorgement de la capitale s'est imposé comme une nécessité.

DIAMNIADIO : ÉDIFICATION D'UNE VILLE NOUVELLE

Le gouvernement Macky Sall s'est pleinement investi dans la construction d'une ville nouvelle située à une trentaine de kilomètres du centre dakarois : Diamniadio. Bâtie sur 2 000 hectares, le plan d'aménagement urbain a été savamment pensé, orienté autour de quatre grands secteurs d'activités :

- 1) Centre d'affaires et aménagements sportifs ;
- 2) Université et centres de savoirs ;
- 3) Parc industriel ;
- 4) Administration.



Dangote Cement Senegal, À propos de nous...

- Une capacité de production de 1,5 million de tonnes par an ;
- 24% du marché local et 20% de la production nationale ;
- Une vision locale et intégrée tout au long de son processus industriel au profit du Sénégal ;
- Un engagement au respect scrupuleux de l'environnement ;
- L'une des politiques de RSE les plus généreuses du Sénégal, au service des communautés locales exclusivement ;
- Un ancrage dans un groupe africain, présent dans une vingtaine de pays ;
- Le plus grand producteur de ciment d'Afrique subsaharienne avec une capacité de production de 45,6 millions de tonnes par an.



ADRESSE

14 Bis, Rue Berenger-Feraud x Carnot
4ème Étage Droite
B.P. 21977, Dakar - SENEGAL

CONTACTS

Tél. : (+221) 76 223 76 38 / (+221) 33 823 23 02
(+221) 33 939 52 99 / (+221) 33 953 10 90
sales-senegal@dangote.com

WEB

www.dangotecement.com
www.dangote.com

PLAN D'URBANISME DE DIAMNIADIO : MODE D'EMPLOI



1. LE CENTRE D'AFFAIRES ET AMÉNAGEMENTS SPORTIFS RÉUNIT :

- Le Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD) ;
- L'hôtel Radisson, inauguré en décembre 2017 ;
- En construction : une dizaine d'établissements hôteliers de standing, dont un Mövenpick avec une capacité de 350 chambres ;
- Le stade omnisports Dakar-Arena ;
- Le Parc des expositions.



3. LE PARC INDUSTRIEL D'UNE SURFACE DE 52 HECTARES RÉUNIT :

- L'industrie manufacturière et logistique ;
- Sa capacité d'accueil est d'environ 60 entreprises ;
- L'estimation en termes de création d'emplois est de 20 000 ;
- Son statut est celui d'une ZES (Zone économique spéciale).



2. L'UNIVERSITÉ ET CENTRES DE SAVOIRS REGROUPEMENT :

- L'université Amadou Mahtar Mbow spécialisée dans les STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) ;
- La Cité du savoir ;
- Le Parc des technologies numériques ;
- Le Centre national de calcul scientifique ;
- Le Centre hospitalier universitaire ;
- L'Institut de recherche en santé, de surveillance épidémiologique et de formation (IRESSEF) ;
- Le Vaccinopole ;
- L'Institut national du pétrole et du gaz.



4. L'ADMINISTRATION COMPORTE :

- La délocalisation de départements ministériels ;
- La spécialisation dans les finances et les services.



Cet ambitieux projet, débuté en 2014 et estimé à 2 milliards d'euros, doit permettre de délocaliser des activités administratives, industrielles et/ou commerciales afin de désengorger Dakar, d'accueillir de nouvelles activités industrielles et commerciales et, enfin, de créer les conditions d'un cadre propice à la réalisation d'équipements marchands en partenariat avec le secteur privé. Afin d'assurer un tissu urbain et social cohérent, et d'éviter l'écueil de la construction d'une ville-dortoir, la Délégation générale à la promotion des pôles urbains de Diamniadio (DGPU), en charge du projet, a étudié les précédents échecs du continent africain. « En 2004, le Maroc a lancé un vaste programme de construction d'une dizaine de villes nouvelles. Le pays a tout misé sur les logements sans démarcher les entreprises. Il n'y avait aucun dynamisme économique », explique Yacine Kane Seydi, responsable de la communication du projet depuis 2015. Diamniadio prend le contre-pied et se veut également un exemple de mixité sociale : « Nous construisons en faisant en sorte de mélanger les logements de petit et grand standings, au sein même de chaque

quartiers et bâtiments », poursuit-il, ajoutant que : « pour 2035, nous tablons sur plus de 300 000 habitants, répartis sur plus de 16 km² ».

UNE SMART-CITY

Le projet « ville numérique » de Diamniadio s'inscrit dans le programme Parc des technologies numériques (PTN), qui est l'un des volets du Plan Sénégal émergent. À cet égard, le gouvernement sénégalais n'a pas ménagé ses efforts et s'est vu octroyer, en 2015, un budget de 70,61 millions d'euros par la Banque africaine de développement (BAD) afin de construire un parc technologique numérique d'excellence. Un tel appui se justifie, selon la Banque dans un communiqué, par le fait de vouloir « contribuer à promouvoir le Sénégal comme centre d'excellence des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et comme cadre d'implantation de centres d'appels, d'e-commerce, de services Internet sans fil, de pôles de développement de logiciels ainsi que d'autres segments du marché des TIC ». L'infrastructure pourrait générer 35 000 emplois directs et 105 000 emplois indirects à l'horizon 2025 selon la BAD.

DIAMNIADIO : UNE VILLE BIEN DESSERVIE

Outre l'autoroute à péage reliant, depuis août 2013 et ce sur une quarantaine de kilomètres, Dakar à Diamniadio via le nouvel aéroport international Blaise Diagne, la liaison électrifiée du Train express régional (TER) constitue l'autre grand moyen de transport attendu pour desservir la ville nouvelle et son aéroport. Débutés fin 2016, les travaux du premier tronçon du TER reliant Dakar à Diamniadio devraient être inaugurés en 2020.

RÉSEAUX ROUTIER ET FERROVIAIRE

Le développement d'infrastructures performantes est un préalable au développement économique. C'est un des facteurs-clés dans toute élaboration de stratégie de promotion de l'investissement. Aussi les autorités ont-elles initié un ensemble de projets structurels devant faciliter la circulation sur l'ensemble du territoire sénégalais.

LES AUTOROUTES : RACCOURCIR LES DISTANCES

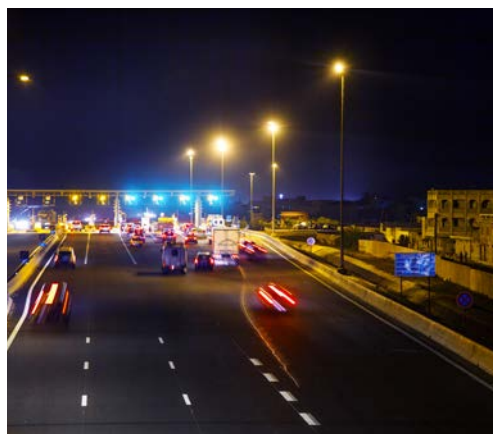
Dans le secteur routier, les grands projets tels que les autoroutes à péage Dakar-AIBD-Sindia (localité située à proximité de la Petite Côte) ou Ila Touba (2^e pôle économique du pays) ainsi que les projets de construction et/ou de réhabilitation de routes nationales permettront d'améliorer

l'accès aux grands axes routiers Dakar-Bamako, Dakar-Conakry et Dakar-Tanger, érigeant ainsi la capitale sénégalaise au rang de zone carrefour entre l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.

Cette position stratégique est confortée par la politique du royaume chérifien, qui quant à lui, développe et renforce depuis quelques années ses relations bilatérales avec les pays d'Afrique de l'Ouest et ce au point d'avoir candidaté, en 2017, à l'intégration de la zone CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest).

Inaugurée en 2013, l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio-AIBD, s'est vue en 2009 décerner le prix de l'innovation par la Banque mondiale qui a ainsi apporté son soutien à un projet intégré visant dans sa composante à construire une infrastructure routière sans négliger le volet humain.

Inscrite dans la politique générale de mise à niveau des infrastructures dans une double perspective d'aménagement du territoire et d'intégration sous-régionale, cette autoroute, longue de 48,5 kilomètres reliant Dakar au nouvel aéroport, a d'ores et déjà contribué à améliorer la mobilité urbaine et décongestionner la capitale. Selon Eiffage Sénégal, entre 35 000 et 55 000 véhicules par jour empruntent désormais cet axe. Sur le plan des impacts socio-économiques, le projet a considéré et permis l'aménagement du



La Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE)

LA RENAISSANCE DANS L'EXCELLENCE



Il y a quelques années, avant qu'Amadou Samba KANE n'en prenne la direction, La LONASE était en grande difficulté. Aujourd'hui, grâce à la politique d'excellence de son Directeur Général, elle est devenue un modèle pour le continent africain et plus encore. À son arrivée à la tête de la Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE) en 2011, Amadou Samba KANE avait trouvé une situation catastrophique. Après une retraite stratégique avec toutes les entités de l'entreprise, la diversification des produits a été mise en place. Il s'agit des jeux de grattage, des sms, des virtuels ou encore du Parifoot et du LOTO. En huit ans, le chiffre d'affaires annuel est passé de 31 milliards de francs CFA en 2010 à plus de 100 milliards de francs CFA en 2018.

DIVERSIFICATION TOUTS AZIMUTS

2016 a également marqué l'entrée de la LONASE dans l'ère de la dématérialisation avec le lancement d'un nouveau jeu de loto instantané appelé « cash chrono ». Ce produit a été lancé avec le concours des Groupes français Partouche et Digital Virgo, qui ont mis à disposition leur plateforme de gestion de solutions de paiement opérateur (mobile, FAI, télécom). Cette révolution numérique est née de la volonté du Directeur Général de la LONASE qui, très vite, a compris les mutations profondes qui sont en train de s'opérer à la faveur du développement fulgurant des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) au Sénégal.

Elle a également permis de répondre au besoin de compétitivité de la LONASE, face à la concurrence des jeux qui se développent à travers le net.

Parallèlement à ces mesures, le réseau de vente a été modernisé et développé, contribuant à la croissance significative du chiffre d'affaires. Dans le même temps, le Directeur Général a pu mettre en place une stratégie de réduction drastique des charges de fonctionnement dont l'objectif était de rétablir les équilibres financiers de l'entreprise.

Aujourd'hui, la LONASE est gérée selon les standards internationaux identiques à ceux des sociétés de loterie en Europe ou en Amérique. Elle est certifiée ISO 27001, WLA-SCS 2016 et ISO 9001 version 2008 puis version 2015 et jeu responsable niveau 1 et 2.

PROMOTION D'UNE POLITIQUE DE JEU RESPONSABLE

Dans la continuité de sa démarche constante de responsabilité sociétale, elle mène une importante politique de promotion du Jeu Responsable lui permettant d'offrir un environnement de jeu sain et sécurisé à ses parieurs sur toute l'étendue du pays et de prévenir une pratique excessive du jeu. Parallèlement, les pratiques de jeux sont évaluées et analysées en continu avec des indicateurs pertinents et des contrôles réguliers. Tous les employés de la LONASE et ses parties prenantes sont associés et impliqués dans cette démarche par le biais de formations, d'une large campagne d'information et de sensibilisation interne et externe.

Des partenariats ont également été noués avec des structures médico-sociales telles que l'UFR santé de Thies ou encore les centres hospitaliers. Aussi, la LONASE participe à la construction de salle de classe, luttant ainsi contre les abris provisoires, véritables freins à la performance de l'éducation scolaire

120 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

La LONASE a élaboré un plan stratégique de développement pour la période 2017-2021 afin d'atteindre à terme 120 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires. Ce plan est adossé à un contrat de performance signé avec l'Etat du Sénégal.

« Les belles performances réalisées à la LONASE lui ont values une reconnaissance au niveau continental. En effet, lors du congrès de l'ALA (Association des Loteries D'Afrique) tenu à Dakar en 2014 Amadou Samba KANE a été porté à la tête de cette prestigieuse organisation africaine. Son leadership incontestable et le travail abattu au sommet de l'ALA ont poussé ses pairs à le reconduire en 2016 puis en 2019 pour un 3^e mandat ; ce qui dénote de la confiance qu'ils lui portent et la notoriété internationale indiscutable dont jouit la LONASE. »

Ainsi, aujourd'hui, les pages sombres de la LONASE sont définitivement tournées car, comme l'affirme souvent son DG : « la LONASE est aujourd'hui une société moderne, bénéficiant d'une santé financière très solide ; ce qui lui permet d'être aux services de l'ETAT et des populations ».

site de recasement des populations de la localité de Tivaouane Peulh qui se sont vues offrir des conditions d'habitat modernes, l'aménagement de la forêt classée de Mbaio et la restructuration des quartiers de Pikine Irrégulier Sud (PIS), une des banlieues les plus pauvres de Dakar, comme en témoigne l'allocation des budgets. En effet, fruit d'un Partenariat public-privé (PPP), l'autoroute à péage a mobilisé un budget global estimé à 380 milliards de francs CFA dont 148,4 milliards pour la réalisation de l'autoroute et 231,8 milliards pour les autres composantes.

Sur la période 2013-2017, 1 207,5 km de routes ont été construites pour un investissement de 198 milliards de francs CFA.

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES : UN SAUT QUALITATIF

Sur le plan ferroviaire, des grands projets de réhabilitation et de modernisation du système sont en cours à l'exemple du chemin de fer Dakar-Bamako long de 1 286 km avec pour objectif d'améliorer la connectivité entre les capitales du Sénégal et du Mali.

Le Train express régional (TER) demeure l'un des projets phares du Plan Sénégal émergent. Réalisé en deux phases, le TER reliera, dans

un premier temps (phase 1), la gare de Dakar à celle de Diamniadio (distance évaluée à 36 kilomètres) puis, dans un second temps (phase 2), un prolongement de 19 kilomètres de rails est prévu permettant de rejoindre l'aéroport international. Le temps de trajet entre le centre-ville de Dakar et l'AIBD est d'ores et déjà évalué à 45 minutes, ce qui rendra ce moyen de transport extrêmement compétitif.

Lors de la mise en service de la phase 1, le TER transportera jusqu'à 115 000 passagers par jour et desservira 13 gares et haltes entre Dakar, sa banlieue et la nouvelle ville de Diamniadio. Ce réaménagement de l'espace urbain, générera de nouveaux comportements et subséquemment un redéploiement des activités en direction de Diamniadio, dans une perspective de désengorgement progressif de la capitale. La 14^e station, celle de l'aéroport international Blaise Diagne sera desservie à la fin des travaux de la phase 2.

Avec une fréquence de 6 trains par heure, soit un train toutes les 10 minutes, et une vitesse de pointe de 160 km/h, le TER a été conçu comme un transport de masse, respectant les normes internationales.

Articulé avec d'autres modes de communication comme les bus Dakar Dem Dikk (DDD)



SOCOCIM INDUSTRIES, N°1 DU CIMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE.



Acteur historique du marché du ciment au Sénégal, SOCOCIM Industries occupe, grâce à sa capacité de production de 3,5 millions de tonnes par an, une position de leader sur le marché local. La société exporte également son ciment de qualité aux clients institutionnels et aux particuliers, au Mali et dans toute la sous-région ouest-africaine.

Certifications ISO 9001, ISO 14001 et label CE

Certifiée ISO 9001 (management de la qualité), ISO 14001 (management de l'environnement) et ayant obtenu le label de Certification Européenne (CE), SOCOCIM Industries est à ce jour la seule cimenterie de l'Afrique de l'Ouest à garantir un tel niveau de qualité à ses clients.



Réduction de l'empreinte carbone

Installée à 30km de Dakar dans la ville de Rufisque, SOCOCIM Industries fait du respect de l'environnement, une priorité dans la conduite de son développement. Afin de réduire son empreinte Carbone, la société s'est lancée dans un programme ambitieux de substitution du charbon dans son processus par des combustibles secondaires (biomasses, pneus usagés, huiles usées, déchets plastiques, etc.) SOCOCIM Industries peut ainsi apporter à la collectivité une solution au problème de traitement des déchets avec la garantie de contrôles rigoureux.

Ancrage territorial et pérennité responsable

La prise en compte des aspects sociaux, tant au niveau des travailleurs que des populations riveraines en fait une usine reconnue aujourd'hui comme un acteur majeur en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal. La Fondation SOCOCIM participe également au renforcement du tissu économique local et au développement culturel, par la mise en place d'actions centrées sur l'entrepreneuriat et par la mise à disposition d'un centre culturel pour les populations riveraines.



et le BRT (Bus Rapid Transit), le TER constituera l'axe névralgique du transport dans la capitale sénégalaise.

Ce projet novateur et structurant constitue le socle de communication urbaine pour les générations futures. Il changera durablement Dakar, sa conurbation tout autant que les pratiques spatiales des populations et leur manière de se mouvoir.

Le schéma de financement du projet a été alloté entre différents bailleurs de fonds. En 2016, les approbations des conseils d'administration de l'Agence française de développement (AFD) et du Trésor français ont été reçues et une convention de financement a été signée avec la BAD. Les premiers décaissements ont été effectifs en 2017 après la signature des conventions de financement entre l'État du Sénégal avec lesdits organismes. La contribution significative de ces bailleurs montre indéniablement une forte adhésion au projet.

L'INAUGURATION DU PONT TRANSGAMBIEN, ENTRE DÉSENCLAVEMENT DU TERRITOIRE ET SYMBOLE D'INTÉGRATION RÉGIONALE

Le 21 janvier 2019 fera date dans les livres d'histoire. Elle marque l'inauguration du pont transgambien, ouvrage de 18 mètres de hauteur et de 12 mètres de largeur permettant de relier les deux rives du fleuve Gambie et, incidemment, de faciliter sa traversée par les Gambiens et surtout les Sénégalais entravés dans leurs déplacements sur un territoire séparé par la présence de la Gambie en son sein, legs colonial du 19^e siècle. Le président Macky Sall peut savourer son triomphe. Il a réussi là où tous ses prédécesseurs ont échoué des décennies durant.

Des indépendances à la chute du dictateur gambien Yahya Jammeh, en 2018, la question de la construction du pont transgambien s'était imposée comme un élément de structuration des relations diplomatiques entre le Sénégal et la

Gambie. En plusieurs occurrences, des accords semblèrent prêts à être conclus. En 1975, par exemple, les deux gouvernements s'engagèrent à construire ce pont, si n'avait été la volte-face du président gambien de l'époque Dawda Jawara qui, en 1977, revint sur les conditions de l'accord et souhaita un projet plus ambitieux qu'eût été la construction d'un pont-barrage. Lassé, le gouvernement Senghor s'engagea dans la construction d'une rocade routière contournant la Gambie (Kaolack-Tambacounda-Kolda-Bignona-Ziguinchor), sans pour autant convaincre les populations, dans la mesure où celle-ci doublait leur trajet en distance (863 km contre 489 km). Par la suite, le projet fut exhumé, maintes fois, en raison de la motorisation des usagers et des goulets d'étranglement au niveau de Farafenni en Gambie, sans qu'aucun accord n'aboutisse. Ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir d'Adama Barrow en Gambie, en 2018, qu'un nouvel élan dans les relations bilatérales sénégal-gambiennes a pu être trouvé.



Parmi les accords intersectoriels signés, il faut relever celui de la construction de ce pont, symbole d'intégration entre les deux pays. Atout non négligeable, il permet également de rapprocher la Casamance du centre politique dakarois.

L'AIBD, UN HUB AÉROPORTUAIRE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

La construction de l'AIBD est, sans aucun doute au cours de ces dernières décennies, le projet

BLAISE DIAGNE : UN NOM POUR L'HISTOIRE

Élu député représentant les habitants des « quatre communes » (Rufisque, Gorée, Saint-Louis et Dakar), il est le premier Africain à siéger au Palais Bourbon entre 1914 et 1919.

Tandis qu'il lutte pour améliorer la condition des « indigènes africains », il est nommé en pleine Première Guerre mondiale, commissaire de la République avec pour mission d'enrôler de jeunes hommes, connus sous le nom de « tirailleurs sénégalais », dans l'armée française. Après des enrôlements de force, la mission est délicate.

Mais fort d'arguments convaincants, il négocie des contreparties avec le gouvernement. Un ensemble d'accords qui, du reste, ne furent pas toujours honorés par la France... Quoiqu'il en fût, lors de sa tournée entre Dakar et Bamako, il parvint à mobiliser quelque 77 000 hommes. Entre janvier 1931 et février 1932, il est le premier Africain à être nommé sous-secrétaire d'État aux Colonies.

infrastructurel abouti le plus important au Sénégal. La première pierre avait été posée, en avril 2007 par l'ancien président Abdoulaye Wade. Mais aussi bien les délais que le budget ne furent respectés. Le projet s'enlisa et fut sur le point d'être abandonné. Ce qui était sans compter la détermination du chef de l'État Macky Sall de doter le Sénégal d'un aéroport d'envergure internationale. À partir de 2014, le projet est réinscrit à l'ordre du jour. Une stratégie précise est arrêtée dans le cadre du PSE sous le titre « Relance du hub aérien régional ». Elle se décline en trois axes majeurs :

1. Réhabilitation des aérodromes régionaux ;
2. Construction de l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD) ;
3. Lancement de la compagnie nationale Air Sénégal.

Les deux derniers points sont, aujourd'hui, finalisés et opérationnels.

En avril 2016, le gouvernement change de partenaire et confie la maîtrise d'ouvrage au groupe turc Summa-Limak. Ce transfert de compétences se révèle bénéfique puisque le nouvel aéroport est achevé en juillet 2017 et inauguré le 7 décembre de la même année en présence de nombreux chefs d'État.

Le nouvel emplacement, sur 4 500 hectares, et le strict respect des normes internationales permettent d'envisager une augmentation du trafic aérien dans les années à venir et d'ériger le Sénégal en hub économique et touristique de l'Afrique. Selon Xavier Mary, directeur général de la société Limak-AIBD-Summa (LAS), entre janvier et juin 2018, le trafic a progressé de 6 % (par rapport aux capacités de l'ancien aéroport Léopold Sédar Senghor devenu trop exigu en raison de sa trop grande proximité avec le tissu urbain dakarois). Aujourd'hui, 36 compagnies desservent l'aéroport et plus de 60 destinations sont assurées, ce qui représente près de 2,5 millions de passagers enregistrés pour l'année 2019, soit une augmentation de 5 % par rapport

à l'année précédente. Suivant la construction de cet aéroport qui répond à un plan d'architecture modulaire, 3 millions de passagers par an sont susceptibles d'être accueillis. Un chiffre qui pourrait être porté à 10 millions grâce à la place laissée vacante pour la construction de deux autres aérogares d'une même capacité.

L'ENVOL D'AIR SÉNÉGAL

Après les tentatives avortées pour créer une flotte sous pavillon sénégalais (faillite d'Air Sénégal International en 2009 puis de Sénégal Airlines 2009-2016), Air Sénégal semble s'installer progressivement dans le paysage international et national.

Composante du PSE, la compagnie se donne pour ambition de devenir une compagnie aérienne de référence à l'instar d'Ethiopian Airlines pour la Corne de l'Afrique, un vecteur de premier plan pour promouvoir l'image et la réputation du Sénégal dans le monde.

Les plus grandes compagnies aériennes relient tous les jours Dakar aux centres d'affaires du monde : Paris, Londres, Dubaï, New York, Johannesburg, en outre Air Sénégal, la compagnie aérienne nationale, assure, à partir de Dakar, la correspondance vers l'intérieur du pays et d'autres pays du monde.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PORTUAIRE - PAD

Le port autonome de Dakar (PAD) est un des pôles phares du dynamisme économique de la capitale sénégalaise. Carrefour et véritable hub, il concentre la majeure partie des échanges de marchandises et de l'import-export du pays, ce qui en fait un acteur central dans la croissance soutenue observée au Sénégal depuis plusieurs

années. En agrégeant près de 95 % du commerce extérieur et en contribuant pour plus de 90 % aux recettes douanières, le port autonome de Dakar constitue, à tous les égards, la plateforme logistique de référence au service du développement socio-économique du Sénégal. Depuis sa création en 1865, avec son emplacement dans la vieille ville, le port est une vitrine témoin des transformations de l'économie nationale, et de ses mutations. Le port autonome de Dakar franchit pour la première fois en 2015 le cap des 15 millions de tonnes de marchandises échangées. Les trafics et flux, baromètres du positionnement concurrentiel, affichent des taux de croissance à deux chiffres avec +17 % pour le transit malien, +16 % pour le trafic conteneurisé, et le trafic export dépasse pour la première fois la barre des 3 millions de tonnes. Ces chiffres en font de manière incontestable le modèle de la sous-région. À cette position dominante s'ajoute une ambition d'expansion portée par la nouvelle direction, celle d'être le port de l'excellence de la côte ouest africaine à l'horizon 2023. Cette perspective est plus que jamais une réalité qui s'incarne par différents travaux d'agrandissement pour offrir les dernières installations au niveau des plus hauts standards internationaux.

LES GRANDS PROGRAMMES D'ÉLECTRIFICATION

Depuis l'accession au pouvoir de Macky Sall - bien que des chantiers aient été préalablement initiés -, une véritable progression de la couverture électrique et Internet du pays est en cours : deux éléments favorables au développement de l'économie digitale et numérique. 56,5 % de l'électricité provient des producteurs privés. Le parc de la Société nationale de l'électricité, entité semi-publique et bénéficiaire du monopole sur la distribution, fournit quant à elle 43,5 % de l'énergie. L'ensemble équivaut à un taux d'électrification de 61 %. Produire une énergie de qualité et en quantité suffisante est un objectif majeur que le Sénégal poursuit dans le cadre du PSE.



LE GUICHET UNIQUE SUR UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Consciente que l'énergie pèse fortement sur les ménages, les entreprises et, plus généralement, sur l'attractivité économique, Senelec a mis en œuvre un Plan stratégique « Yeesal Senelec 2020 » arrimé au Plan Sénégal Émergent (PSE).

L'axe 3 de ce plan stratégique porte sur « l'accroissement du chiffre d'affaires et la satisfaction de la clientèle par un service de qualité et à moindre coût » et se traduit par une capitalisation des bonnes pratiques commerciales. Il s'agit pour Senelec d'insuffler une dynamique d'amélioration continue de la fonction commerciale à travers la modernisation de la CRM ou GRC (Gestion de la relation client), de la diversification des moyens de paiements, le déploiement des compteurs communicants, etc.

Dans le but d'améliorer sa qualité de service notamment pour les clients Grands Comptes, Senelec a érigé une nouvelle Direction dite Clientèle d'Affaires qui obéit à une logique stratégique focalisée sur la performance commerciale et la prise en charge efficiente des besoins des clients d'une puissance souscrite supérieure à 34 KWh. Cette stratégie tient plus que jamais compte de la façon d'interagir avec nos clients d'affaires intégrant pleinement les enjeux de la satisfaction de la clientèle, de notoriété, de chiffres d'affaires et de marges bénéficiaires motivants.

La nouvelle Direction de la Clientèle d'Affaires assure la coordination et la supervision des activités et veille à l'application des mesures de gestion des clients d'affaires à travers :

- Le Département Technique qui a pour mission de faciliter le raccordement à l'électricité des entreprises, administre le service du Guichet Unique et le Service facturation de la Clientèle d'Affaires.
- Le Département Relations Commerciales qui est chargé de superviser et d'assurer le bon suivi des relations commerciales avec les partenaires d'affaires. Ce département gère le Service Relations Commerciales Partenaires Privés et le Service des Relations Commerciales Partenaires Publics, Institutionnels et Assimilés.

Il s'agit là pour Senelec, d'optimiser les expériences de la clientèle d'affaires en étant progressif et cohérent dans l'introduction de nouveaux outils. C'est dans ce cadre que se situe, la mise en place du Guichet Unique qui est un véritable instrument de simplification et de facilitation de la gestion des demandes de raccordement et des nouveaux abonnements.



Le Guichet Unique a comme activité principale :

- Servir d'interface avec l'ensemble des services de Senelec en charge du traitement de la demande ;
- Recevoir les dossiers techniques soumis pour approbation ;
- Donner aux entreprises les conseils pour la validation de leur dossier ;
- Traiter les demandes d'abonnement,
- S'activer dans l'innovation et la veille technologique en vue d'une dématérialisation de ses services ;
- Veiller au bon déploiement de la solution digitale proposée ;
- Assurer le suivi des projets qui affecte directement la notation du Doing Business ;
- Etc.

Ces séries de mesures ont été conçues pour améliorer l'attractivité économique du Sénégal et de son classement dans le Doing business.

Cela passe par la diversification des sources d'énergie, la restructuration du secteur, le renforcement du cadre institutionnel, mais surtout par l'instauration d'un environnement qui encourage et pérennise l'intervention des opérateurs et investisseurs privés. Outre ces aspects structurels qui sont autant d'atouts, le marché de l'énergie au Sénégal présente un réel potentiel d'expansion lié aux conditions climatiques (favorables à l'énergie solaire) et à l'existence de combustibles fossiles (pétrole et gaz).

LE SÉNÉGAL : UN PÔLE STRATÉGIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Sénégal peut se prévaloir d'une tradition diplomatique jamais démentie au fil des décennies. Son premier président, Léopold Sédar Senghor, panafricaniste visionnaire, n'a eu de cesse d'œuvrer en faveur de l'intégration régionale « par cercles concentriques ». La création des huit communautés économiques et régionales (CER) tout autant que la récente signature de la ZLEC (Zone de libre-échange continentale africaine) semblent ne pas démentir cette vision.

UNE TRADITION DIPLOMATIQUE RECONNUE

À partir des années 1960, le président Senghor mûrit avec ses homologues Hamani Diori du Niger, Habib Bourguiba de Tunisie et le prince Norodom Sihanouk du Cambodge, le projet de fonder une institution francophone. Sans encore énoncer le projet de formalisation de cette institution, il avait, dès 1962, écrit dans la revue *Esprit* : « *La francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la Terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire* ». Le 20 mars 1970, la convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) est signée par les représentants de

21 États et gouvernements réunis à Niamey au Niger. Les missions concernent alors la promotion de la langue française et la diffusion de la culture de ses membres, dans un esprit de partage et de fraternité. Depuis, le projet francophone n'a cessé d'évoluer. En 1997, un volet politique est adopté par les chefs d'État et de gouvernement réunis, en sommet, à Hanoï au Vietnam, visant à étendre le spectre de son action. L'ACCT devient Organisation internationale de la francophonie (OIF) dont le deuxième Secrétaire général, après Boutros Boutros Ghali, est Abdou Diouf (2^e président de la république du Sénégal) qui marqua l'institution de son empreinte pendant pas moins de douze années. Durant l'exercice de ses fonctions, il joua un rôle diplomatique de premier rang continuant de porter au plus haut niveau les couleurs du Sénégal. Preuve du rayonnement diplomatique du Sénégal et de ses représentants politiques, il convient de rappeler que de nombreuses personnalités sénégalaises ont exercé de hautes fonctions dans l'administration internationale comme Amadou Mahtar Mbow (directeur général de l'UNESCO 1974-1987), Jacques Diouf (directeur général de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture 1994-2011). Moustapha Niasse, ancien Premier ministre du Sénégal, est nommé en 2012, par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, Envoyé spécial pour aider les parties congolaises à parvenir à un accord inclusif sur le partage du pouvoir durant la transition en République démocratique du Congo.

Depuis, son entrée en fonction, en 2012, le président Macky Sall, ayant mis un terme aux envolées lyriques voire théâtrales de son prédécesseur, a permis le retour à une normalisation diplomatique et l'élection, en 2015, du Sénégal comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2016-2017. Mankeur Ndiaye, homme politique et diplomate de carrière ayant exercé les fonctions de ministre des Affaires étrangères entre 2012 et 2017, est nommé en février 2019

au poste de Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

D'un point de vue géostratégique, entre fin 2017 et début 2018, le Sénégal a pu éprouver la confiance de la CEDEAO qui, après plusieurs négociations diplomatiques de haut niveau, lui a permis de prendre la direction des opérations de l'ECOMIG (Ecomog Mission in the Gambia), force d'intervention entrée sur le sol gambien en janvier 2017. L'objectif était double : mettre un terme à la présidence despotique de Yahya Jammeh arrivé au pouvoir, le 22 juillet 1994, suite à un coup d'État et accompagner la transition démocratique, incarnée par Adama Barrow qui a remporté l'élection présidentielle en battant son prédécesseur dans les urnes.

LE SÉNÉGAL, MEMBRE DE PLUSIEURS ORGANISATIONS : DES CAPACITÉS DÉMULTIPLIÉES DE COMMERCER À L'INTERNATIONAL

Le Sénégal est membre de différentes organisations internationales et/ou organisations internationales à caractère régional, suivant la classification juridique internationale. Le pays est membre de l'ONU, de l'UA (Union africaine), de l'OIF (Organisation internationale de la francopho-

nie), mais également de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) et de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), organisation régionale comprenant 8 pays et 112 millions d'habitants qui représente un marché de 90 millions de consommateurs ayant en partage une même monnaie : le franc CFA. Suivant les textes directeurs de la CEDEAO (qui englobe l'UEMOA), adoptés dès 1975, la libre circulation des biens et des personnes entre les 15 pays membres de cette organisation est actée, ce qui représente un bloc régional de 360 millions d'habitants, soit environ 300 millions de consommateurs. Le Sénégal est également membre de l'OMVS (Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal) et de l'OMVG (Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie).

Le pays bénéficie enfin d'accès préférentiels aux marchés européen (accords Union européenne/Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), américain (African Growth and Opportunity Act) et canadien (Loi sur l'initiative canadienne).

Ces dernières mesures permettent d'exporter à l'international des biens de consommation sans quotas et en franchise de droits ou à des taux allégés.

LE SÉNÉGAL, PAYS MEMBRE DE L'OHADA (ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES)

Le système juridique et judiciaire de l'OHADA a été créé par le traité de Port-Louis du 17 octobre 1993 (révisé le 17 octobre 2008 à Québec au Canada). L'OHADA est une organisation internationale de plein exercice, dotée d'une personnalité juridique internationale, qui poursuit une œuvre d'intégration juridique entre les pays qui en sont membres. Son objectif est la facilitation des échanges et des investissements, la garantie de la sécurité juridique et judiciaire des activités des entreprises. Le droit de l'OHADA est ainsi utilisé pour propulser le développement économique et créer un vaste marché intégré afin de faire de l'Afrique un « pôle de développement ».

Elle réunit aujourd'hui 17 États. Pour de plus amples informations, voir : www.ohada.com

UN PROGRAMME POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Dans son discours de célébration du 60^e anniversaire de l'accession du Sénégal à l'indépendance, le président Macky Sall est longuement revenu sur la pandémie de Covid-19. Saluant la mobilisation, le dévouement, le courage, la compétence et le professionnalisme du personnel de santé, le président a annoncé un train de mesures sans précédent en vue de lutter contre la pandémie aux plans sanitaires et économiques. Très durement impactée par la baisse drastique des activités liées au tourisme, l'hôtellerie, la restauration, les transports, le commerce, la culture ou encore les travaux publics, la croissance économique du pays chutera vraisemblablement de 6,8 à moins de 3 % en 2021.

UN AXE PRIORITAIRE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES

Pour faire face à cette urgence inédite, un programme de résilience économique et sociale décliné en quatre axes a été mis en place afin de renforcer le système de santé, de soutenir les familles menacées de précarité, d'assister les entreprises et les salariés en difficulté et pour pallier toute pénurie.

- Une enveloppe d'un montant de 64,4 milliards de francs CFA a été attribuée au secteur de la santé afin de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la riposte sanitaire contre le Covid-19.
- L'État prendra en charge pour un bimestre le paiement des factures d'électricité à hauteur de 15,5 milliards de francs CFA en faveur des 975 522 ménages les plus précaires et le paiement des factures d'eau à hauteur de 3 milliards de francs CFA pour près de 670 000 ménages. 69 milliards de francs CFA ont été débloqués au bénéfice d'un million de ménages pour l'achat des produits de première nécessité et 12,5 milliards de francs CFA seront mis à disposition de la diaspora sénégalaise.
- La stabilité macroéconomique et financière du secteur privé et le maintien des emplois seront sauvegardés à travers un programme d'inject-

tion de liquidités assorti de mesures fiscales et douanières. 302 milliards de francs CFA seront consacrés au paiement des fournisseurs de l'État ; un mécanisme de financement aux procédures allégées à hauteur de 200 milliards sera dédié aux entreprises les plus affectées par la crise sanitaire et une enveloppe de 100 milliards de francs CFA sera allouée à l'appui direct des secteurs de l'économie les plus durement touchés comme les transports, l'hôtellerie et l'agriculture. Au plan fiscal, l'État procédera au remboursement des crédits de TVA dans des délais raccourcis ; des remises et suspensions d'impôts seront accordées aux entreprises qui s'engageront à maintenir leurs travailleurs en activité pendant la durée de la crise ou à verser plus de 70 % du salaire aux employés mis en chômage technique temporaire. Un différé de paiement des impôts et taxes bénéficiera aux PME et aux entreprises des secteurs les plus impactées par la crise. De même, l'État procédera à la suspension du recouvrement de la dette fiscale et douanière des entreprises les plus affectées par le Covid-19.

- Afin de lutter contre toute pénurie, le programme de résilience économique et sociale permettra d'assurer le maintien de l'approvisionnement du pays en hydrocarbures, en denrées de première nécessité et en produits médicaux et pharmaceutiques sans hausse de prix.

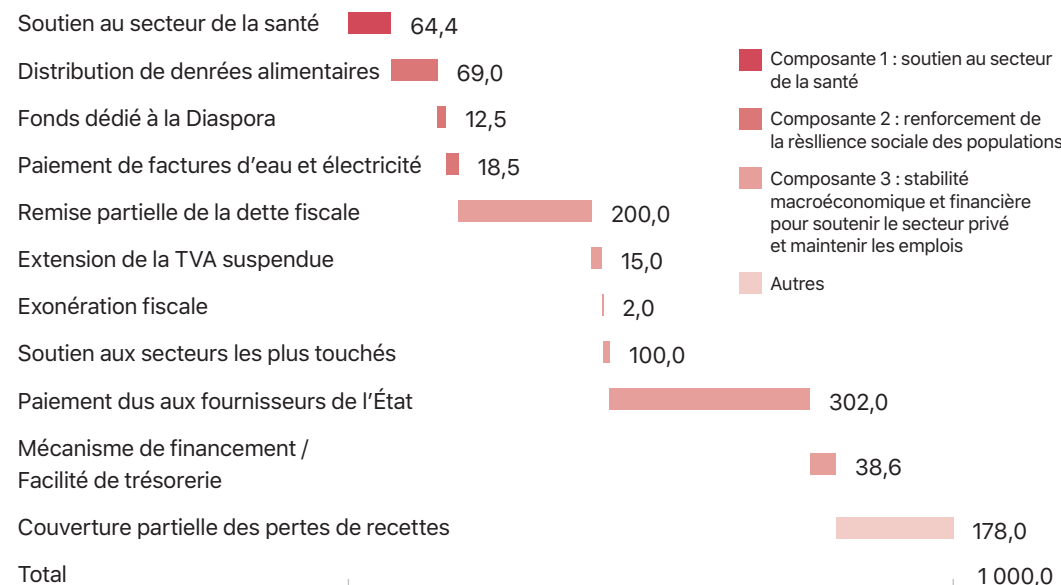
UN FONDS DOTÉ DE 1 000 MILLIARDS DE FRANCS CFA

L'ensemble des dépenses liées à la mise en œuvre du programme de résilience économique et sociale seront couvertes par le Force-Covid-19, un fonds de riposte contre les effets de la pandémie doté de mille milliards de francs CFA, financé par l'État et des donations volontaires. À ce titre, les entreprises et les particuliers qui soutiennent le Force-Covid-19 sous forme de dons versés au compte ouvert au Trésor public pourront déduire ces dons de leur futur résultat fiscal. Afin d'assurer les meilleures conditions d'inclusion et de transparence, le Force-Covid-19 sera supervisé par un comité de pilotage qui comprendra des représentants de

l'État, de l'Assemblée nationale, toutes sensibilités confondues, et de la société civile.

Retrouver les 33 mesures de soutien aux entreprises : <https://covid19.economie.gouv.sn/mesures>

Répartition du fonds Force-Covid-19 par composante (en milliards de francs CFA)



Source : Présidence du Sénégal





Amadou Ly,
directeur général

Pourquoi le projet AKILEE s'est-il imposé comme une nécessité ?

Le projet AKILEE est parti d'une idée maîtresse qui était de participer, par l'entrepreneuriat, à la construction et au développement social et économique du Sénégal. Le secteur de l'énergie, une des pierres angulaires de l'émergence, s'est imposé comme une cible prioritaire. En effet, bien que le Sénégal ait fait des efforts significatifs dans l'amélioration de la performance du secteur au cours de ces dernières années, en particulier depuis 2014, de nombreux défis restent à relever pour le rendre encore plus attractif. Un des enjeux majeurs par exemple est d'accroître la performance opérationnelle de Senelec et promouvoir une politique active de maîtrise de l'énergie qui permettra de maîtriser les factures d'électricité et, incidemment attirer les investisseurs.

À cet égard, les récentes performances de Senelec sont à saluer. Cependant, des efforts doivent encore être consentis pour renforcer l'infrastructure de production, de transport et de distribution compte tenu de la dynamique de croissance de la demande, de l'objectif d'accès universel et de l'exigence d'automatisation et de « smartisation » de l'exploitation inéluctablement introduite par la 4^e révolution industrielle.

En effet, cette 4^e révolution industrielle, qu'est celle de l'économie numérique, induit une véritable disruption technologique introduite par la digitalisation de plusieurs segments de la chaîne de valeurs des opérateurs électriciens. Dans cette perspective, il existe plusieurs solutions technologiques innovantes, comme les infrastructures de comptage avancé (AMI, Advanced Metering Infrastructure) basées sur les compteurs intelligents et bidirectionnels, les systèmes avancés de gestion des réseaux de distribution (ADMS, Advanced Distribution



Management System) et de gestion des interruptions (OMS, Outage Management System). Sur le plan de la production, on note l'émergence des centrales électriques virtuelles couplées à des solutions efficaces de stockage distribué. AKILEE ambitionne de s'appuyer sur l'ensemble de ces outils pour répondre aux attentes des différentes parties prenantes du secteur (consommateurs, régulateurs, opérateurs et acteurs financiers).

Ce processus de digitalisation est inéluctable et stratégique pour nos États ; AKILEE souhaite en être un acteur majeur afin de devenir le vecteur d'une coopération Sud-Sud, à travers la dissémination et la duplication des expériences au Sénégal et dans la CEDEAO.

Que signifie le terme AKILEE (acronyme) ? Pourquoi avoir retenu ce nom ?

Le nom de la société AKILEE est tiré du mot Swahili *akili*, qui signifie intelligence, et du mot Pulaar (langue sénégalaise, aussi appelée Peul ou Fulfulde ou Fulani suivant les régions à travers le continent) *hakkile*, qui signifie également intelligence ou esprit.

Nous avons retenu ce nom pour diverses raisons :

- D'abord parce qu'il traduit l'esprit et le positionnement d'AKILEE dans le secteur de l'énergie, qui consiste à s'appuyer sur les nouvelles technologies, les systèmes informatiques avancés et l'intelligence de nos sœurs et frères africains pour développer des solutions idoines appliquées aux problématiques du secteur de l'énergie. L'intelligence renvoie à l'excellence et à l'innovation qui font partie des valeurs cardinales d'AKILEE.
- Ensuite parce qu'il correspond à notre identité culturelle, nous sommes africains et fiers de l'être. Nous avons donc choisi de valoriser

nos langues pour démontrer cette africanité ; le fait que deux mots issus de deux langues différentes soient suffisamment proches pour désigner ce qui nous caractérise le mieux, nous a également conduit à choisir ce nom.

Quels sont les services proposés aux particuliers ? Aux entreprises ? Pour quels bénéfices ?

AKILEE est une nouvelle société technologique de services énergétiques, qui offre des services aux opérateurs électriciens et à leurs clients (entreprises et particuliers) pour respectivement les aider à améliorer leur performance opérationnelle (Smart Utility) et à maîtriser leurs consommations d'énergie (Smart Customer), avec pour objectif de réduire la facture d'électricité ou à défaut, si on ne peut pas la réduire, éviter qu'elle n'augmente sans en comprendre les raisons.

Pour ce faire, AKILEE s'appuie sur 3 principaux leviers :

- Les nouvelles technologies digitales ;
- L'expertise en efficacité énergétique ;
- L'expertise en énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire.

Il s'agit donc de solutions informatiques qui, à partir de compteurs dits intelligents et d'objets connectés, permettent de récupérer les données de consommations d'énergie du client en temps réel et d'y appliquer divers traitements informatiques en fonction des besoins exprimés. Ces traitements sont restitués sous formes de graphiques et de messages d'alertes, à travers une plateforme en ligne accessible depuis n'importe quel terminal (ordinateur, tablette ou smartphone).

Cette plateforme d'accès est offerte avec une configuration standard. Toutefois une des forces d'AKILEE est de pouvoir répondre spécifiquement à n'importe quel besoin d'exploitation des données de consommations exprimé par ses clients dans toute leur diversité. Ce service de supervision, appelé AkeEMa (Akilee Energy Management), est disponible sous forme d'abonnement, dont le montant est défini en fonction de la facture du client ; mais nous savons adapter nos offres aux profils et contraintes de nos clients pour répondre au mieux

à leurs attentes. Tout client intéressé peut disposer d'une offre assez rapidement en nous contactant à travers notre site web www.akilee-by-ines.com ou via nos pages dédiées sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Youtube) ou encore en appelant notre service client téléphonique au (+221) 33 826 40 40, accessible pour le moment de 8h30 à 18h avec l'ambition de le rendre accessible 24/7.

Positionnée comme une Super ESCO (Energy Service Company), AKILEE accompagne ses clients au-delà de la supervision des consommations, dans la mise en œuvre de ses recommandations. Cet accompagnement porte aussi bien sur le renouvellement d'équipements ou sur l'installation de systèmes de production d'énergie solaire, avec la possibilité d'offrir des solutions de financement ; ceci marque l'engagement d'AKILEE et sa confiance dans ses solutions. Nous invitons les grands fabricants d'équipements électriques et électroménagers ainsi que ceux qui fabriquent des objets connectés permettant de gérer à distance ces équipements, désireux de développer à partir du Sénégal une offre orientée de réduction des factures d'électricité, à s'approcher d'AKILEE pour nouer des partenariats structurants à l'échelle nationale, voire régionale.

Il en est de même pour les partenaires financiers, investisseurs et bailleurs, intéressés par les projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables ; nous leur disons qu'AKILEE peut être un de leurs meilleurs partenaires pour développer des projets structurants à l'échelle du Sénégal. La mise en œuvre des solutions offertes par AKILEE peut aider à réduire ses factures de 10 à 50 % pour les clients, et à économiser plusieurs dizaines voire centaines de milliards de francs CFA pour les opérateurs électriciens.

Quelles sont les perspectives de développement sur les moyen et long termes ?

Comme énoncé précédemment, le secteur de l'énergie va devoir faire face à deux principaux challenges :

- Satisfaire la demande croissante ;
- Anticiper et assimiler la transformation numérique.

En ce qui concerne la satisfaction de la demande, les récentes découvertes de pétrole, mais surtout de gaz naturel, au large des côtes sénégalaises et sénégal-mauritaniennes, ouvrent des perspectives plus qu'intéressantes. En effet, l'exploitation effective de ces ressources, en particulier du gaz, permettra pour ce qui est de l'électricité de répondre aux attentes des populations et acteurs économiques en termes de disponibilité de l'énergie en quantité, en qualité et au meilleur coût. Il y a donc une véritable nécessité de préparer le tournant du gaz dans le secteur ; tournant attendu entre 2022 et 2025. Le Sénégal l'a compris avec la stratégie « gas to power » envisagée qui vise à structurer son parc de production à moyen et long termes autour des centrales thermiques au gaz (CCGT).

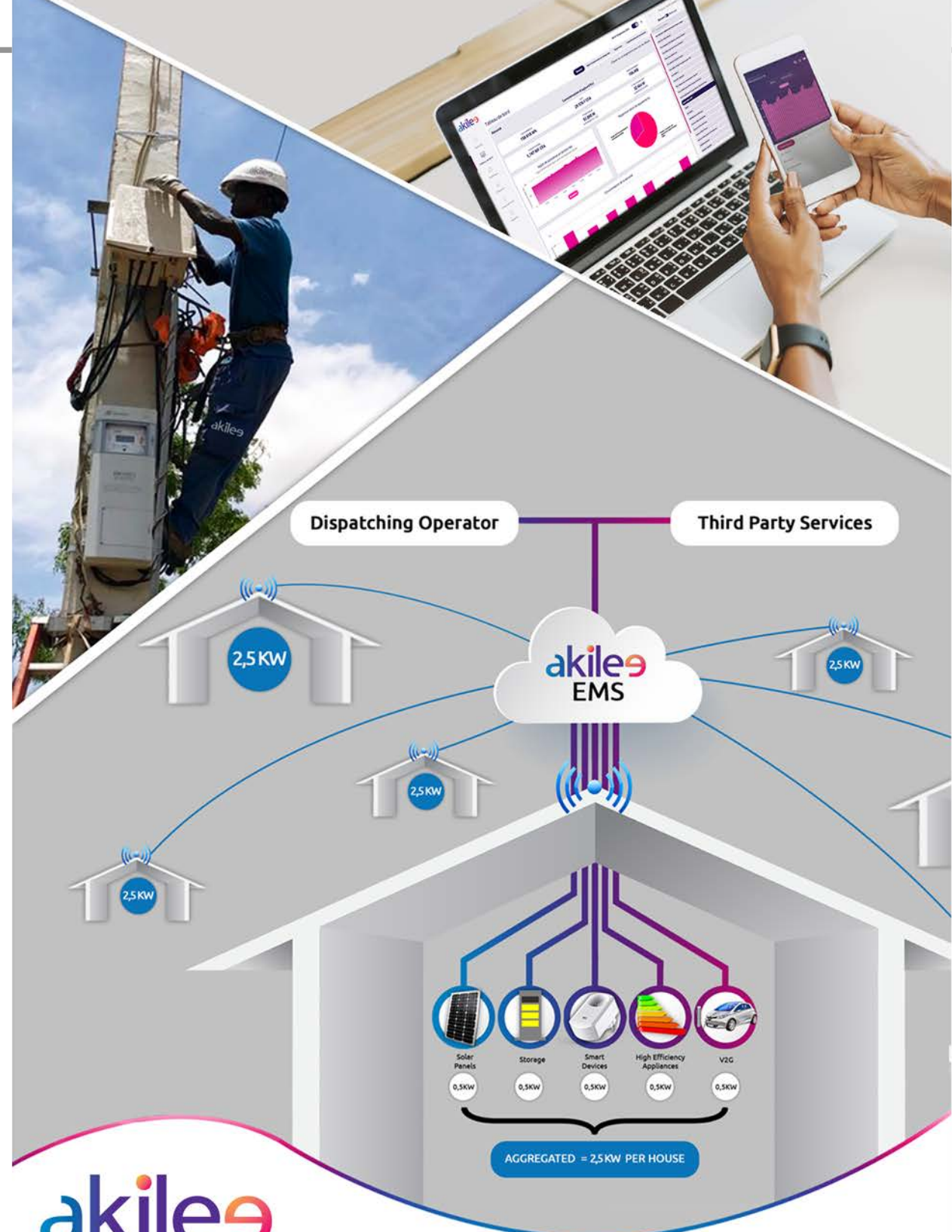
Cette accélération du développement des capacités ira de pair avec un conséquent développement du réseau qui, pour améliorer sensiblement la performance opérationnelle et l'expérience des consommateurs, imposera de faire appel aux solutions numériques, considérant les disruptions technologiques en cours et à venir dans un futur proche.

Ainsi, notre perception actuelle de l'avenir de nos pays est que l'émergence tant espérée passera, dans une ère de l'économie numérique, par la promotion et l'utilisation stratégique des nouvelles technologies et de la digitalisation dans les secteurs fondamentaux pour le développement du pays. Et, le secteur de l'énergie reste stratégique pour le développement social et économique dans tous les pays, particulièrement dans nos pays africains. De ce fait, AKILEE se voit contribuer fortement à la numérisation des économies africaines, en commençant naturellement par le Sénégal avant d'aller rechercher la transition d'échelle, dans la mesure où nous nous concentrons sur la transformation digitale des opérateurs à travers la production d'énergie renouvelable distribuée, la télégestion de la demande, la contribution à l'intelligence du réseau et la valorisation des données au service d'une meilleure exploitation. Par ailleurs, AKILEE se veut être un véhicule stratégique de domestication et d'appropriation des technologies et connaissances nouvelles, à la base de la disruption des modèles

économiques dans de nombreux secteurs d'activités, dont celui de l'énergie. Ce, parce que nous sommes convaincus que la transformation de nos économies passera aussi par cette capacité à maîtriser ces nouvelles technologies.

Notre vision stratégique est de devenir le leader régional des services énergétiques, appartenant non pas à des Sénégalais mais à des Africains à travers une holding régionale présente dans plusieurs pays et associant plusieurs opérateurs électriciens. Ainsi, en 2022, nous voulons qu'AKILEE devienne le « partenaire clef des opérateurs électriciens de la CEDEAO pour les accompagner à devenir plus performants, mieux connaître et servir leurs clients dans une dynamique de digitalisation de leurs processus ». Cela veut dire que nous souhaitons porter à l'export, dans le cadre de conventions de partenariat Sud-Sud, tout ce que nous développons au Sénégal pour Senelec et ses clients. En 2018, nous avons déjà développé des solutions à forte valeur ajoutée pour l'exploitation de Senelec et convaincu de nombreux clients grands comptes à souscrire à nos services (près de 20 MW de puissance supervisée après un an d'exploitation, pour une facture cumulée de 15 milliards de francs CFA par an), que nous pouvons d'ores et déjà déployer dans d'autres pays. 2019 annonce des perspectives similaires dans la mesure où nous allons poursuivre le développement de services pour Senelec et les consommateurs.

Nous affichons clairement une ambition régionale et sommes ouverts à divers modèles de partenariats. Au-delà de la dimension commerciale, le déploiement régional sera bénéfique pour tous les opérateurs et clients partenaires d'AKILEE par l'effet d'échelle d'une part, mais également par le partage des bonnes pratiques et la mise en place de référentiels communs. Forts de nos premières réalisations et de nos ambitions, AKILEE est en position d'impacter positivement l'économie et la société sénégalaises, en contribuant à la création de plus d'un millier d'emplois directs et indirects, avec une très grande portion d'emplois hautement qualifiés. Cette vision sera répliquable dans tous les autres pays où nous serons.



akilee
Smart solutions for utilities and
their customers

Cité Keur Gorgui, Lot AD17
Dakar, Sénégal

+221 33 826 40 40
infos@akilee-by-ines.com
www.akilee-by-ines.com

#2

L'APIX, CLÉ DE LA RÉUSSITE POUR L'ENTREPRENARIAT

L'APIX : UNE MISSION AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ENTREPRENARIAT	42
« LE SÉNÉGAL VEUT INTÉGRER LE TOP 100 DU CLASSEMENT DOING BUSINESS »	44
LES 8 BONNES RAISONS D'INVESTIR AU SÉNÉGAL	48
UN CLIMAT DES AFFAIRES VERTUEUX	50



L'APIX : UNE MISSION AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ENTREPRENARIAT

L'APIX, clé de la réussite tant pour les entrepreneurs que pour la gestion d'infrastructures structurantes : mode d'emploi.

Le Sénégal s'est imposé à la fois comme hub international et comme carrefour pertinent dans la sous-région en étant porte d'entrée du Maroc dans la CEDEAO. Dans cette architecture, L'APIX (Agence de promotion des investissements et grands travaux) revêt un double rôle : servir la croissance en offrant des services adaptés aux futurs investisseurs et accompagner les réformes structurantes qui changeront durablement le pays.

UN RÔLE AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT

Depuis sa création, en 2000, l'APIX, guichet unique dématérialisé pour toutes les formalités administratives au Sénégal, a accompagné, à des fins de facilitation et de gains de temps, les démarches de plusieurs milliers d'entrepreneurs sénégalais et étrangers. Et avec succès ! Suivant le classement Doing Business établi conjointement par le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale, l'enregist-

rement des entreprises se réalise sous un délai de quatre jours ouvrés. L'ensemble des services proposés par l'APIX sont gratuits et « sur-mesure », conformément au double objectif que s'est assignée l'Agence : répondre aux besoins et aux singularités de chaque projet afin que chaque investisseur potentiel puisse, dans les meilleures conditions, conjuguer son savoir-faire, ses attentes et les opportunités qu'offre le Sénégal. Interlocuteur privilégié des investisseurs, l'APIX est également le porte-parole du secteur privé, national et étranger auprès de l'État qui compte sur cet acteur-clé de l'économie pour attirer des IDE (Investissements directs à l'étranger) dans une perspective de croissance économique et de développement du pays.

L'APIX, qui assiste les opérateurs économiques pour l'ensemble des démarches relatives à la création et/ou à l'extension d'entreprises, permet aux investisseurs d'accomplir en un seul lieu, à partir d'un ensemble de documents prérequis,

toutes leurs formalités administratives. C'est aussi l'organe chargé d'octroyer aux entreprises, qui en font la demande, et en fonction de la nature de leur projet, l'agrément soit au code des investissements, soit au statut d'entreprise franche d'exportation, pour celles qui destinent au moins 80 % de leur production à l'exportation. L'APIX examine les demandes et donne accès aux avantages (douaniers, fiscaux et autres) attachés à l'un ou l'autre des agréments.

UN RÔLE EXÉCUTIF AU SERVICE DE LA MODERNISATION STRUCTURELLE DU PAYS

En contact permanent avec le monde de l'entreprise, l'APIX propose des réformes structurelles en vue d'améliorer le climat des affaires. Sa connaissance du terrain lui permet d'identifier les insuffisances et les entraves au développement de l'initiative privée et de formuler un ensemble de recommandations adaptées en direction des pouvoirs publics pour lever ces éventuels obstacles. Depuis 2002, des réformes ont été

adoptées ayant permis une modernisation de la justice, l'assouplissement de la législation du travail, des facilitations permettant d'accéder au foncier, de développer le commerce transfrontalier ou de créer des entreprises.

L'APIX est un catalyseur pour le développement d'infrastructures structurantes, endossant un rôle essentiel dans la rentabilité de l'investissement productif au Sénégal. Elle est ainsi chargée de la préparation, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des grands projets de l'État. Parmi ceux-ci, figure l'autoroute à péage reliant Dakar à Diamniadio, une des premières en Afrique. Innovant, tant dans sa forme que dans son fonctionnement, ce projet a remporté le prix de l'innovation 2009 remis par la Banque mondiale. Fruit d'un partenariat public-privé, sa réalisation a mobilisé un budget global estimé à 380 milliards de francs CFA. L'APIX en a assuré la coordination, notamment pour les parties relatives à la communication sociale, au déplacement des populations concernées et à la prise en charge des volets environnementaux.

L'APIX en quelques chiffres



178 experts pluridisciplinaires
prêts à répondre à vos attentes.



5 bureaux régionaux qui couvrent
14 villes à fort potentiel économique.



557,2 milliards de francs CFA
d'investissements agréés.



Près de 9 000 entreprises
créées en 2014 (+4,2 %).



Mountaga Sy,
directeur général
de l'Agence pour
la promotion des
investissements et
grands travaux (APIX)

«LE SÉNÉGAL VEUT INTÉGRER LE TOP 100 DU CLASSEMENT DOING BUSINESS»

Le Sénégal améliore depuis une demi-douzaine d'années son environnement des affaires. Des progrès régulièrement salués par le rapport Doing Business. Mountaga Sy, directeur général de l'APIX, évoque les réformes déjà mises en œuvre et celles qui permettront au Sénégal de poursuivre sur cette lancée.

Le Sénégal a encore amélioré ses performances au dernier classement Doing Business établi par la Banque mondiale...

Effectivement, le Sénégal a progressé de 18 places au classement Doing Business publié en octobre dernier, pour occuper la 123^e position sur 190 pays. Un chiffre qui témoigne de l'engagement stratégique constant du gouvernement afin d'améliorer son climat des affaires dans la droite ligne des priorités du Plan Sénégal émergent (PSE) et de ses plans d'actions prioritaires. Le classement Doing Business qui repose sur dix critères précis, atteste de la volonté de notre gouvernement à améliorer la compétitivité et à permettre au secteur privé de jouer un rôle moteur dans l'économie. Cet engagement se traduit par un train de réformes structurelles sans précédent menées dans les secteurs de l'énergie, des télécoms ou encore de l'économie numérique.

Quelles sont les principales réformes mises en avant dans le classement Doing Business 2020 ?

Le dernier classement a, par exemple, pris en compte les mesures que nous avons mises en œuvre pour faciliter l'accès au crédit par l'enrôlement des grands facturiers dans le Bureau d'information sur le crédit (BIC). Celui-ci a la charge de collecter auprès des organismes financiers, des sources publiques et des grands facturiers (sociétés d'électricité, d'eau et de téléphonie mobile), des données sur les antécédents de crédit ou de paiement d'un emprunteur. La baisse des droits d'enregistrement (passant de 25 000 francs CFA à 10 000 francs CFA) pour les Sociétés à responsabilité limitée (SARL) ayant un capital inférieur à 100 millions de francs CFA a également été prise en compte. Nous avons aussi démocratisé l'accès à l'e-taxe pour les petites et moyennes entreprises, pour ne citer que ces trois exemples. En vérité, ce bon classement s'inscrit

dans la continuité des résultats enregistrés depuis une demi-douzaine d'années. À court terme, le Sénégal a pour ambition d'intégrer le top 100 des plus grands réformateurs.

Le Sénégal s'en donne les moyens depuis plusieurs années, comment ?

Pour assainir son climat des affaires et hisser son économie parmi les plus performantes au monde, notre pays a organisé sa trajectoire de performance en s'appuyant sur son Programme de réforme de l'environnement des affaires et de la compétitivité (PREAC), lancé depuis décembre 2012 par son excellence le président Macky Sall. Le PREAC de première génération (2013-2015) a notamment porté des réformes en termes de réduction des délais et des coûts d'obtention d'actes administratifs.

À partir de 2015, nous avons lancé le PREAC de seconde génération (2016-2018) afin d'améliorer nos performances en termes de réduction des coûts des facteurs de production de l'entreprise : délais des créances, paiement des taxes en ligne, amélioration de la qualité et de la fiabilité en matière d'accès à l'énergie électrique... Cela a valu au Sénégal d'être cité à trois reprises parmi les dix meilleurs réformateurs au monde depuis 2012.

Quelles sont les réformes majeures que vous projetez afin de permettre au Sénégal de poursuivre sur sa lancée ?

Le PREAC de troisième génération, concomitant de la phase 2 du PSE sur la période 2019-2023, a amené le Sénégal à poursuivre la mise en œuvre de réformes structurelles liées à la simplification des systèmes de tarification, à l'accroissement de la concurrence, à l'accès au foncier, au développement des plateformes d'investissement, à la dématérialisation des procédures ou encore à la promotion de la justice commerciale, notamment à travers le Tribunal de commerce. Dans le cadre de l'UEMOA et de la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), nous poursuivons l'amélioration des informations fournies par le Bureau d'information sur le crédit. La perspective de

finalisation des procédures automatiques du Tribunal de commerce et la rationalisation des coûts pour le commerce transfrontalier, entre autres, permettront au gouvernement de présenter cette année au moins cinq nouvelles réformes pour matérialiser la volonté du président Macky Sall d'entrer dans le top 100 du classement Doing Business. À plus long terme, nous devons continuer de préparer l'environnement lié à l'entrée du Sénégal parmi les pays producteurs de pétrole et de gaz. C'est ce dont nous avons parlé en mars dernier à Saly, avec des représentants de l'administration sénégalaise et de la Banque mondiale, dans le cadre du cycle en cours Doing Business 2020-2021.

En quelques mots, pouvez-vous nous dire quel est concrètement le rôle de l'APIX vis-à-vis des investisseurs ?

L'APIX est l'interlocuteur privilégié des investisseurs nationaux et internationaux au Sénégal. Sa raison d'être est donc d'accompagner les entrepreneurs à toutes les étapes de leurs investissements, de la création d'une société à son développement et, si besoin, même si nous ne le souhaitons pas, sa fermeture. Nous avons, pour ce faire, balisé un itinéraire que nous sommes parvenus à simplifier et à sécuriser au maximum. À travers le Bureau d'appui à la création d'entreprise (BCE), son guichet unique, l'APIX centralise les administrations qui interviennent dans les formalités juridiques et administratives de création d'une entreprise (impôts, registre du commerce, inspection du travail, etc.) dans des délais raccourcis à 24 heures.

L'APIX facilite également les démarches dans les procédures administratives et domaniales, c'est-à-dire dans l'obtention d'autorisations, de permis ou d'agréments auprès des administrations publiques, de même que dans le cadre de demandes d'agréments au dispositif d'incitations à l'investissement.

Quel est le rôle de l'APIX dans la réalisation des grands travaux ?

L'APIX participe à la modernisation des infrastructures en tant que maître d'œuvre de grands

travaux d'infrastructures dont leur réalisation est décidée par le président de la République. Parmi les projets déjà réalisés, nous pouvons citer l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio et son prolongement jusqu'au nouvel aéroport international Blaise Diagne (AIBD) pour un linéaire total de 60 km avec un accompagnement social contenu dans le projet PIS (Pikine Irrégulier Sud) qui a permis de restructurer une partie de la ville de Pikine. Toujours dans la volonté de faciliter la desserte Dakar-AIBD, le projet du TER (Train express régional), est en phase de finalisation. Sans oublier que l'APIX a également participé à la réalisation de l'aéroport international Blaise Diagne. L'APIX peut aussi s'honorer d'avoir piloté la réalisation du centre international de conférences Abdou Diouf à Diamniadio qui a accueilli le XV^e sommet de la francophonie. Enfin, le Programme de développement du tourisme et des entreprises (PDTE) ainsi que le Programme de développement touristique de Saint-Louis et de sa région (PDSL) sont en cours d'exécution.

Où en êtes-vous au sujet de la mise en œuvre des ZES (Zones économiques spéciales) ?

La mise en œuvre du projet ZES et paquets investisseurs est une réforme phare du PAP I (Plan d'actions prioritaires) du PSE (Plan Sénégal émergent) sur la période 2014-2018. L'objectif de cette réforme est de promouvoir un fort développement des investissements nationaux et internationaux via un cadre régulateur très attractif permettant de faire passer les IDE (Investissements directs

à l'étranger) de 2 % à 6-8 % du PIB. Les ZES bénéficient d'un traitement particulier caractérisé par un régime fiscal dérogatoire et des mesures d'incitations en mesure d'attirer les investissements nationaux et étrangers et de répondre aux options stratégiques de l'État. Quatre ZES sont actuellement opérationnelles : le parc industriel intégré de Diamniadio (PIID) d'une superficie de 53 hectares situé à 30 km de Dakar. Il a vocation à accueillir des industries légères manufacturières non polluantes, à haute intensité de main d'œuvre, orientées vers l'export ou l'import de substitution (montages et emballages, agroalimentaire, confection, matériaux de construction, TIC, électricité et électronique, logistique, services connexes) ; la Zone économique spéciale intégrée de Dakar (ZESID) située à Diass et mitoyenne du nouvel aéroport international Blaise Diagne accueillant les activités industrielles, l'agrobusiness, les TIC, le tourisme, les activités portuaires, les services et les offres de services médicaux ; la Zone économique spéciale de Sandiara (ZESS) d'une superficie de 100 hectares, initiée par les autorités municipales et située dans le département de Mbour, à une centaine de kilomètres de Dakar regroupe l'agrobusiness, l'industrie, l'aquaculture, les TIC, l'industrie de tannerie, l'aviculture, l'énergie, la logistique et les services ; enfin, la zone économique spéciale de Bargny-Sendou a été conçue pour favoriser l'émergence d'un environnement d'excellence pour les entreprises du secteur métallurgique et sidérurgique.



<https://cult.ly/QtsbyXI>

www.investinsenegal.com



APPLICATION DOING BUSINESS SENEGAL



DISPONIBLE SUR



REFORMES EFFECTIVES FOCUS DOING BUSINESS 2021

CRÉATION D'ENTREPRISE

Baisse des coûts de création d'entreprise

- Réduction des droits fixes d'enregistrement de 60% (de 25000 à 10000 Fcfa, *Modification de l'article 471 du code général des impôts)
- Diminution du coût administratif rapporté au PIB/tête de 22,6 à 21,7%

* Pour la création d'une entreprise ayant un capital inférieur à 100 000 000 Fcfa

CRÉATION D'ENTREPRISE

Vérification du nom commercial en ligne sans se déplacer

www.seninfogreffe.com ou www.orbus-entreprise.sn

- Réduction du nombre de déplacement
- Délais de création d'entreprise réduit

ACCÈS AU CRÉDIT

Information sur le crédit améliorée

- Intégration des données des grands facturiers dans le registre du BIC* par l'adoption du décret n°2019-2280 du 31 décembre 2019 :
 - Meilleure appréciation du risque crédit
 - Amélioration du score de l'indice de l'étendue de l'information sur le crédit de 1 point supplémentaire sur DB

*Bureau d'Information sur le Crédit

EXÉCUTION DE CONTRATS

Tribunal de commerce plus autonome et efficace

- Communication par voie électronique devant les tribunaux de commerce et les chambres commerciales d'appel (décret n°2020-540 du 26 février 2020)
- Modification de la loi sur le tribunal de commerce avec l'introduction des conférences préparatoires et la limitation du nombre de renvoi (encadrement du jugement des petits litiges)
 - L'indice de la qualité des procédures judiciaires passe de 6,5 à 13,5 sur une échelle de 0 à 18
 - La diminution des délais de jugement de 650 à 550 jours

RACCORDEMENT À L'ÉLECTRICITÉ

Amélioration de la qualité de service

- Réduction de la durée des interruption de service (coupure d'électricité) (SAIDI passant de 17,38 à 10,09).
- Réduction de la fréquence des interruption de service (coupure d'électricité) (SAIFI passant de 19,03 à 11,13).

RACCORDEMENT À L'ÉLECTRICITÉ

Baisse des délais et des coûts de raccordement

- Actualisation des coûts des ouvrages pour le raccordement à l'électricité des clients (décision n°2019-54 du 26 décembre 2019)
- Efficacité du Guichet Unique
 - Réduction des délais de 68 à 53 jours
 - Réduction des coûts de 19 857 507 FCFA à 11 857 507 FCFA

PAIEMENT DE TAXES

Acquittement de l'obligation fiscale en ligne via ETAX

- Réduction du nombre de paiements de 53 à 33 au plus
- Réduction des délais de plus de la moitié de 425 à 197 heures par an

www.dgid.sn/etax

37938 transactions en ligne en 2019 +826 milliards de Fcfa collectés en ligne

COMMERCE TRANSFRONTALIER

Système de tarification des transitaires et consignataires

- Mise en place d'un tarif unique dénommé « démarches et formalités administratives » de 9.640 FCFA HT/dossier pour les commissionnaires agréés en Douane (ou Transitaires)
- Mise en place d'un tarif unique de services de consignation fixé à 21.500 FCFA HT/BL pour les Consignataires

APPLICATION DOING BUSINESS SENEGAL



DISPONIBLE SUR



Une administration efficace pour le bien des usagers.





LES 8 BONNES RAISONS D'INVESTIR AU SÉNÉGAL

#1 UN PAYS STABLE ET OUVERT

D'un point de vue tant politique que diplomatique, le Sénégal a su donner des gages de stabilité et d'ouverture offrant un cadre rassurant pour les investissements.

#2 UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

Dans le sillage des réformes adoptées dans le cadre du PSE, le Sénégal a su assainir son économie et proposer une série de mesures renforçant son attractivité et sa compétitivité.

#3 DES RESSOURCES HUMAINES QUALIFIÉES

Le Sénégal consacre plus de la moitié de son budget national à l'éducation et à la santé. Le pays compte de nombreux établissements publics et privés d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. De prestigieuses universités et écoles étrangères proposent des formations spécialisées de haut niveau sur place ou en partenariat. Il existe plusieurs dispositifs de formation dont les effectifs sont sans cesse croissants. Enfin, l'Approche par les compétences (APC) offre un éventail de formations professionnelles qualifiantes.

#4 DES INFRASTRUCTURES MODERNES ET STRUCTURANTES

Grâce à ses infrastructures et à sa position géographique privilégiée, le Sénégal occupe la première place en Afrique de l'Ouest au classement de la performance logistique, selon la Banque mondiale. Ayant récemment investi dans la modernisation de ses infrastructures de transport, le Sénégal offre aux entreprises des ouvrages d'art de calibre mondial qui leur permettent d'expédier leurs marchandises dans des conditions modernes et performantes.

#5 UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL INCITATIF

Le Sénégal a adopté, en 2012, un nouveau code des investissements qui prévoit une série d'incitations fiscales pour stimuler l'investissement dans des secteurs clés tels que l'agriculture et l'agroalimentaire, la pêche, l'élevage et les industries connexes, l'industrie manufacturière, le tourisme et les mines. Les incitations à l'investissement comprennent des exemptions de droits de douanes sur 3 ans ; une suspension de la TVA sur 3 ans ; des crédits d'impôt de 40 % pour l'investissement admissible et déductibles dans les 5 ans ; un statut de société d'exportation gratuite pour les entreprises tirant au moins 80 % de leur chiffre d'affaires de l'exportation ; un statut d'Entreprise franche d'exportation (EFE)

accordé par l'APIX aux entreprises qui exportent au moins 80 % de leur production. Plusieurs avantages sont accordés aux entreprises : réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 15 % ; exonération de l'impôt sur les salaires, les droits d'enregistrement et de timbre, la contribution des patentes ; exonération des droits et des taxes sur l'équipement de production et sur les matières premières.

#6 UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX MARCHÉS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le Sénégal est situé à moins de 5 heures de l'Europe et à 7 heures des États-Unis, par avion. Dakar est à la croisée de nombreuses routes maritimes et présente un réel avantage comparatif dans le domaine du fret maritime. La liaison s'effectue en moins de 6 jours pour l'Europe, et en 7 jours pour les États-Unis. Le port de Dakar offre des services logistiques de qualité et une liaison directe avec le train et les grands axes routiers.

#7 UNE QUALITÉ DE VIE EXCEPTIONNELLE

La réputation de l'hospitalité sénégalaise a largement dépassé le cadre de ses frontières. Le World Economic Forum a classé le Sénégal comme étant le 6^e pays

le plus accueillant au monde. Le pays dispose d'un parc hôtelier, de villas haut de gamme, d'activités sportives, tout autant que de services en constante amélioration qui offrent un cadre de vie digne des meilleurs standards.

#8 UN CLIMAT DES AFFAIRES ATTRACTIF

Le gouvernement du Sénégal a adopté une série de mesures décisives pour améliorer le climat des affaires. Suite à la mise en œuvre de ces réformes, il s'avère beaucoup plus aisé de créer et d'exploiter une entreprise. Les investisseurs sont désormais en mesure de :

- Faire enregistrer une entreprise en 24 heures ;
- Réaliser une opération d'importation ou d'exportation en 10 jours ;
- Opérer un transfert de propriété en 50 jours ;
- Obtenir un permis de construire en ligne en 40 jours ;
- Réaliser une déclaration en ligne et un paiement d'impôt ;
- Créer une SARL sans exigence de capital social ;
- Bénéficier des services des tribunaux de commerce ;
- Effectuer toutes les procédures liées à la vie de l'entreprise en ligne (e-tax pour les téléprocédures fiscales, TeleDac pour la télédemande d'actes administratifs, etc.).



Le Sénégal affiche la meilleure progression de la sous-région au classement Doing Business établi par la Banque mondiale. Les raisons de cette progression : un ensemble de réformes récentes et à venir de tout premier ordre dans de nombreux domaines propices à une croissance dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Le classement Doing Business, établi par la Banque mondiale, a été rendu public le 24 octobre 2019.

UNE PROGRESSION AU CLASSEMENT DOING BUSINESS

Le Sénégal gagne 18 places dans le classement sur la qualité du climat des affaires pour la période 2019 - 2020. Le Sénégal est passé de la 141^e à la 123^e place au niveau mondial.

Sur le plan global (2019/2020)

Score **123^e ↗ +18 places**

Un bond qui témoigne de l'engagement stratégique constant du gouvernement pour améliorer le climat des affaires dans le sillage des priorités du Plan Sénégal émergent (PSE) et de ses plans d'actions prioritaires.

Cette nette amélioration dans la facilité à réaliser des affaires au Sénégal est le résultat de quatre réformes phares menées par le gouvernement que sont :

- L'e-tax, c'est-à-dire la dématérialisation des procédures de paiement et des déclarations des impôts ;
- La réforme sur la contribution de l'économie locale ;
- La réforme du Tribunal de commerce ;
- La réforme portant sur la protection des investisseurs.

Afin de conforter durablement ces résultats et ayant pour objectif de poursuivre dans cette voie, l'État sénégalais est en passe de finaliser des réformes structurelles et sectorielles, notamment relatives à

Obtention de prêts (2019/2020)

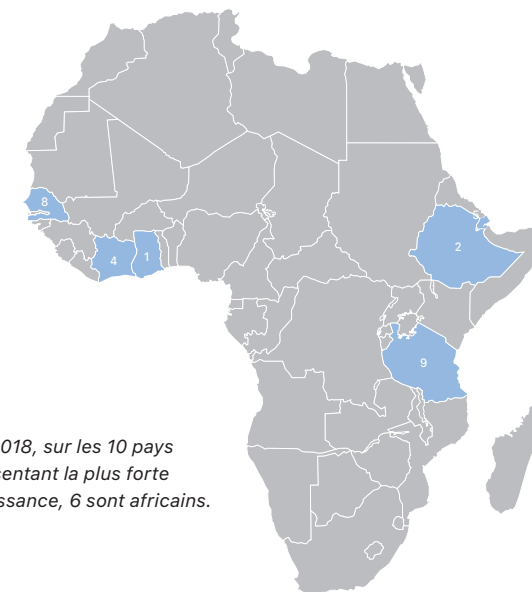
Score **65 ↗ +35 %**

Les rois de la croissance sont en Afrique

Top 10

Taux de croissance du PIB, 2018

GHANA	1 ^{er}	8,3 %
ÉTHIOPIE	2 ^e	8,2 %
INDE	3 ^e	7,3 %
CÔTE D'IVOIRE	4 ^e	7,2 %
DJIBOUTI	5 ^e	7 %
CAMBODGE	6 ^e	6,9 %
BHOUTAN	7 ^e	6,9 %
SÉNÉGAL	8 ^e	6,9 %
TANZANIE	9 ^e	6,8 %
PHILIPPINES	10 ^e	6,7 %



En 2018, sur les 10 pays présentant la plus forte croissance, 6 sont africains.

Source : Quartz, Banque mondiale in Courrier International

la législation du travail, le foncier et l'exécution des contrats, et de capitaliser sur les bons résultats obtenus au niveau du port autonome de Dakar (PAD) pour consolider les acquis.

À noter qu'avec les belles performances alignées ces dernières années, le Sénégal affiche la meilleure progression de la sous-région.

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES : DES RÉFORMES STRUCTURELLES DANS DE NOMBREUX DOMAINES

Le Sénégal est une terre d'opportunités, l'environnement des affaires y est favorable et en constante amélioration. Depuis 2013, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre le Programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (PREAC).

Par ce biais, de nombreuses innovations ont été apportées à l'instar de la suppression du capital social pour la création d'une SARL ; la création d'un guichet unique pour la constitution d'une entreprise

Création d'entreprise (2019/2020)

Score **91,2 ↗ +1,3 %**

Obtention d'un permis de construire (2019/2020)

Score **62,1 ↗ +2,5 %**

ou le raccordement à l'électricité ; la dématérialisation des procédures douanières ; la réduction des taxes pour les sociétés qui investissent ; ainsi que les différentes incitations fiscales permises par le code des investissements et le régime d'entreprise franche d'exportation. La mise en place d'un package de 52 mesures a permis de classer le Sénégal parmi les 10 meilleurs réformateurs au monde (classement Doing Business établi par la Banque mondiale et ses partenaires).

Raccordement à l'électricité (2019/2020)

Score **65,2 ↗ +3,8 %**

Le Sénégal a signé plusieurs Accords de protection et de promotion des investissements (APPI) avec plusieurs dizaines de pays partenaires à travers le monde. Dans un contexte de mondialisation, ces accords améliorent la sécurité juridique des investissements. Ils prévoient le rapatriement libre des capitaux d'investissement et des retours sur investissement, les garanties contre l'expropriation et une clause de la Nation la plus favorisée (NPF) au traitement des investisseurs. Ils prévoient également l'indemnisation des pertes en cas de guerre, de conflit armé ou d'émeute. Le Sénégal est pleinement engagé à améliorer son climat des affaires pour promouvoir les investissements et favoriser une croissance économique tirée par le secteur privé.

LES RECOMMANDATIONS DU FMI

Le dynamisme des affaires au Sénégal est perceptible à travers les croissances remarquées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Dans le domaine de l'agriculture, le véritable potentiel du pays est sur le point d'être transformé, notamment dans la vallée du fleuve Sénégal, via les cultures céréalières et maraichères. Le secteur secondaire

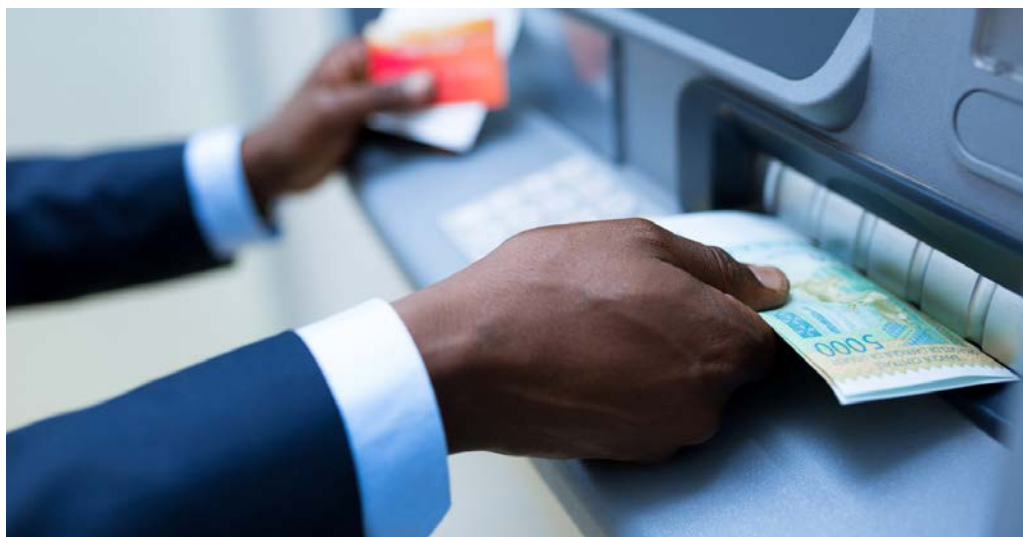
se développe, la production industrielle est en hausse au travers de l'expansion de l'économie de transformation mais aussi extractive, en particulier avec la découverte récente de gisements de pétrole. Le secteur tertiaire est quant à lui en plein boom, avec le développement de l'information, de la communication et du numérique.

Ce dynamisme est favorisé par un taux d'inflation stable à +0,5 %. Les réformes structurelles majeures entreprises pour l'adaptation du climat des affaires (simplification des procédures fiscales, suspension de certaines taxes, opérationnalisation des zones économiques, adoption d'un tarif commun extérieur pour le libre-échange continental) portent donc leurs fruits et s'inscrivent dans le Plan Sénégal émergent (PSE) avec une perspective de longue durée jusqu'en 2035. Cet effort a été salué par le FMI, qui qualifie les perspectives économiques sénégalaises de « très favorables » avec une prévision de croissance de 6 à 7 % dans les années à venir.

Païement des taxes et impôts (2019/2020)

Score

51,2 ↗ +3,1%



ACCOMPAGNEZ L'INVESTISSEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ.

Les avocats jouent un rôle clé dans le développement d'une Afrique devenue un des plus dynamiques réservoirs de croissance du globe.

L'Afrique est la zone du monde où les investissements directs extérieurs (IDE) augmenteront le plus vite au cours des dix prochaines années. Son formidable potentiel, allié à d'énormes besoins en infrastructures et à une montée en puissance de sa nouvelle classe moyenne, active et dynamique, sont les moteurs de cet afflux.

La plupart des pays francophones réunis au sein de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine et de la CEMAC) s'y sont préparés en favorisant un contexte accueillant pour les IDE.

Au Sénégal, la nette amélioration du climat des affaires, palpable sur le terrain, a été saluée par les instances internationales et les investisseurs eux-mêmes. La sécurité juridique en est un des éléments majeurs. Le pays est membre fondateur de l'OHADA, organisation qui, depuis 1993, favorise et accompagne les améliorations des systèmes juridiques des 17 pays qui la composent.

À travers ses bureaux affiliés dans 14 pays d'Afrique, GENI & KEBE, Cabinet d'Avocats accompagne depuis sa création, en 1912, l'investissement dans les secteurs clés qui soutiennent la croissance et le développement du continent africain.

Reconnu par Chambers Global, Who's who legal, et IFLR comme leader dans



Mouhamed Kebe,
Associé-Gérant
du cabinet d'avocats GENI & KEBE.

le domaine du droit des affaires, et de l'investissement en Afrique, le Cabinet GENI & KEBE est un acteur incontournable du conseil et de l'accompagnement des investisseurs, locaux et internationaux, dans leurs opérations au Sénégal et dans toute l'Afrique francophone. L'expérience de ses équipes multilingues, formées aux pratiques juridiques locales et anglo-saxonnes, ainsi que ses références accumulées pendant un siècle de présence sur le continent en font un partenaire privilégié des multinationales, et des États, dans les secteurs clés de l'investissement. L'expertise du Cabinet est reconnue dans divers secteurs incluant entre autres: Arbitrage, Assurance, Banque et Finance, Droit des sociétés, Fusion & Acquisitions, BTP & PPP, Énergie & Mines, Transport...

Tél. : +221 338 211 916
E-mail : mhkebe@gsklaw.sn
Web : www.gsklaw.sn

QUELQUES BONS CHIFFRES SUIVANT LE CLASSEMENT DOING BUSINESS 2020

Preuve de l'amélioration constante de son climat des affaires, le Sénégal a réalisé un bond qualitatif en une année, passant de la 141^e à la 123^e place sur 190 économies répertoriées entre 2019 et 2020 au classement Doing Business établi par la Banque mondiale.

C'est là le résultat de la politique volontariste poursuivie par le gouvernement et le train de réformes engagé dans le cadre du Plan Sénégal émergent et de ses plans d'actions prioritaires, concourant ainsi à la progression de nombreux indicateurs. L'engagement du gouvernement afin d'améliorer la compétitivité et permettre un rôle plus actif du secteur privé dans l'économie est aussi manifeste dans le cadre des réformes structurelles et sectorielles entreprises dans les domaines de l'énergie, des télécom ou encore de l'économie numérique.

Le pays occupe la 60^e place internationale pour la création d'une entreprise, améliorant son score de 1,3 % par rapport à l'année 2019, sachant que la moyenne sous-régionale se situe autour de la 80^e place. Le Sénégal se démarque en ayant créé les conditions d'enregistrement dans un délai de quatre jours ouvrés.

Le Sénégal est situé à la 67^e place internationale pour l'obtention d'un prêt, bonifiant son score de 35 % en une année, ce qui témoigne des réformes profondes entreprises, notamment la mise en place d'une base de données optimisée du bureau de crédits. Enfin, le Sénégal est classé à la 96^e place pour la résolution des problèmes d'insolvabilité, confirmant les réformes engagées par l'État. À ce titre, il se révèle être un partenaire sérieux pour les investisseurs.

Ces progressions sont à mettre aussi au crédit de réformes phares comme celle portant sur l'e-taxe, à savoir la dématérialisation des procédures de paiements et des déclarations d'impôts, avec un score en progression de 3,1%. Avec ces performances, le Sénégal affiche la meilleure copie de la sous-région.

Indicateurs	Classement DB 2020	Score DB 2019	Score DB 2020	Changement du score (% points)
Global	123 ^e	54,4	59,3	↗ 4,9
Création d'entreprise	60 ^e	89,9	91,2	↗ 1,3
Obtention d'un permis de construire	131 ^e	59,6	62,1	↗ 2,5
Raccordement à l'électricité	119 ^e	61,4	65,2	↗ 3,8
Transfert de propriété	116 ^e	57,5	58,3	↗ 0,8
Obtention de prêts	67 ^e	30,0	65,0	↗ 35
Protection des investisseurs minoritaires	114 ^e	44,0	44,0	...
Paiement des taxes et impôts	166 ^e	48,1	51,2	↗ 3,1
Commerce transfrontalier	142 ^e	60,9	60,9	...
Exécution des contrats	132 ^e	48,2	50,6	↗ 2,4
Règlement de l'insolvabilité	96 ^e	44,3	44,3	...

(Source : Doing Business, Banque mondiale)

Quelle approche pour une activité minière inclusive et créatrice de valeur partagée ?

What is the adequate approach for an inclusive and sustainable mining activity generating shared value?



Aujourd'hui, toute activité extractive et d'infrastructures se doit non seulement de bien gérer ses impacts sociaux et environnementaux, mais aussi d'avoir un impact positif, notamment sur les communautés locales.

Cette attente impérieuse des différentes parties prenantes, depuis les populations riveraines jusqu'aux décideurs nationaux, est également un pré-requis pour les organisations internationales et les ONGs.

Y répondre nécessite de maîtriser et articuler :

- cadres réglementaire et normatif du secteur minier et au-delà
- dialogue multipartites prenantes et compréhension des attentes de chacun
- équilibre entre efficacité opérationnelle et communication responsable
- Innovation en matière de local content, de projets inclusifs et de partenariats public-privé durables

Forte de ses métiers et de son expérience, Affectio Mutandi vous conseille et accompagne dans la recherche de solutions à impact positif, pour une plus grande pérennité et acceptation de vos activités.

www.affectiomutandi.com | Think Hybrid

Contact :
Pierre-Samuel Guedj
ps.guedj@affectiomutandi.com

Affectio Mutandi préside depuis 2015 la commission Responsabilité Sociétale d'Entreprise et Droits Humains du CIAN, Conseil Français des Investisseurs en Afrique

**affectio
mutandi**
CSR, Legal, Corporate & Public Affairs



#3

BANQUES ET ASSURANCES :
DES SECTEURS OUVERTS ET CONCURRENTIELS

BANQUES ET ASSURANCES : DES SECTEURS OUVERTS ET CONCURRENTIELS

Favorisée par le dynamisme des économies locale et mondiale, le secteur des banques et des assurances connaît une croissance bénéfique pour les investisseurs par le biais d'un accès facilité et contrôlé au crédit et par l'évolution d'un régime assurantiel plus protecteur.

Avec une croissance économique de plus de 6% en 2018, le Sénégal est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest dont la croissance demeure forte et stable. Le secteur bancaire y arbore une vitalité tributaire de la dynamique locale et de la reprise

globale de l'économie mondiale. À la fin de l'année 2017, le secteur comptait 27 banques locales et internationales. Le total agrégé du système bancaire pour la même année était de 6 789 milliards de francs CFA, soit une hausse de 7,9% par rapport

Bilan simplifié du système bancaire du Sénégal (en milliards de francs CFA)

Actif	2015	2016	2017	Passif	2015	2016	2017
Opérations de trésorerie et interbancaires	907	969	803	Opérations de trésorerie et interbancaires	943	1 330	1 291
Opérations avec la clientèle	2 965	3 323	3 989	Opérations avec la clientèle	3 676	4 139	4 509
Opérations sur titres et diverses	1 195	1 587	1 590	Opérations sur titres et diverses	194	200	262
Valeurs immobilisées	322	409	406	Provisions, fonds propres et assimilés	582	620	727
TOTAL	5 394	6 289	6 789	TOTAL	5 394	6 289	6 789

Source : commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine/Banque de France, 2018

à l'année 2016. L'encours des crédits à la clientèle a progressé de 20% entre 2016 et 2017. Il subsiste cependant des obstacles structurels limitant l'accès au crédit pour les PME.

Afin de leur faciliter l'accès au crédit, des dispositifs ont été instaurés en faveur du processus de création de crédit. La modification de la loi sur les bureaux de crédit en est un exemple.

Elle contraint les banques à transmettre les historiques de crédit des emprunteurs potentiels.

De son côté, le marché des assurances connaît une croissance constante depuis plusieurs années. Parmi les 29 sociétés d'assurances présentes sur le marché en 2017, 19 sont spécialisées dans les dommages. Les primes générées pendant l'exercice de 2017 s'élevaient à 104 milliards de francs CFA, soit une progression de 10,3% par rapport à l'année 2016. Elles couvrent essentiellement les accidents corporels et maladies (14,2%), les automobiles (8%), l'incendie et autres dommages aux biens (12,9%), la responsabilité civile générale (9,5%), les transports (20,1%).

Évolution des primes par catégories (en milliers de francs CFA)

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Accidents corporels et maladie	16 994 479	18 159 437	19 866 531	23 768 961	27 144 680
Automobile	24 995 852	26 533 036	29 428 098	30 351 082	32 787 483
Incendie et autres dommages aux biens	11 186 899	12 653 691	15 640 742	17 712 378	19 992 055
RC générale	2 728 735	2 962 199	3 831 234	4 160 944	4 556 363
Transports	9 102 498	8 191 341	10 193 099	8 546 361	10 260 186
Maritimes	7 603 899	6 709 227	8 594 600	7 170 656	9 044 399
Autres	1 498 599	1 482 115	1 598 499	1 375 705	1 215 787
Autres risques	5 176 761	5 036 762	6 742 477	9 237 752	9 088 362
Acceptations	812 524	773 246	658 052	1 032 374	768 013
TOTAL	70 997 749	74 309 713	86 360 234	94 809 852	104 597 142

Source : rapport de la Direction des assurances (exercice 2017)

Les 10 sociétés d'assurances vie recensées ont, quant à elles, généré 57 milliards de francs CFA en 2017, ce qui correspond à une hausse de 26% par rapport à l'année précédente.

Les catégorisations d'opérations comportent des assurances individuelles (contrat en cas de vie, contrat en cas de décès, mixte, épargne, titre de

capitalisation, complémentaire), des assurances collectives (contrat en cas de vie, en cas de décès, mixte, etc.). Les sociétés d'assurances sont essentielles à la vie économique. Les fonctions sociale (protection et réparation) et économique (crédit, épargne, investissement) qu'elles assument participent de la construction d'un environnement propice au climat des affaires.



M. Abdel Mumin ZAMPALEGRE
Directeur Général BOA-SÉNÉGAL



*Intégrer le top 3
des banques sénégalaises
d'ici à 2025 !*

Dans un paysage bancaire très riche composé de 29 acteurs à fin juin 2018 (25 banques et 4 établissements financiers), BANK OF AFRICA - SENEGAL se distingue avec un réseau composé d'une soixantaine points de vente, le deuxième du pays.

Performances et indicateurs 2019

BANK OF AFRICA - SENEGAL, toujours soucieuse de se rapprocher de sa clientèle, a étendu son réseau avec l'ouverture d'un nouveau point de vente et demeure le 2^e réseau bancaire au Sénégal. La Banque est aujourd'hui présente dans 13 des 14 régions du pays, et bientôt à Sédhiou. Ce maillage lui a permis d'élargir la base de sa clientèle de 19,4 % et d'afficher 342 477 millions de F CFA (522,1 millions d'euros) d'encours de ressources et 267 174 millions de F CFA (407,3 millions d'euros) d'emplois nets à fin décembre 2019. Le Produit Net Bancaire en progression de 20,7 % s'est établi à 30 102 millions de F CFA (45,9 millions d'euros). Le résultat net 2019 enregistre une hausse de 7,1 % à 9 115 millions de F CFA (13,9 millions d'euros). »

Un Positionnement stratégique

BANK OF AFRICA - SENEGAL accompagne les PME-PMI avec une « Stratégie MID » pour Middle Market. L'objectif est de doubler la part du portefeuille crédit allouée à cette cible à l'horizon 2021.

Une forte implication pour l'inclusion financière et l'amélioration de la bancarisation

Investir dans un important réseau physique est une **contribution concrète** pour une inclusion financière effective. BOA-SENEGAL développe également des **partenariats avec des institutions de micro finance**, leur donnant ainsi des ressources pour accompagner une clientèle qui accède difficilement au crédit bancaire. Enfin, la Banque propose des produits à la fois **innovants**

et **abordables**, spécialement pensés pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque segment de clients.

Une offre spécifique pour la diaspora

Une **offre dédiée à la diaspora** est proposée, notamment avec des produits de transferts d'argent, d'épargne, ainsi que des solutions de financement immobilier. Le Groupe dispose également d'une filiale en France spécialisée dans ce segment et celle-ci, nommée **BOA-FRANCE**, coordonne les demandes et promeut les produits diaspora.

Un engagement dans le financement des PME-PMI sénégalaises

BOA-SENEGAL accorde une **place importante au financement des PME / PMI**, principaux acteurs de l'économie nationale. La banque lancera, très prochainement, une offre spécifique pour accompagner cette clientèle que nous qualifions en interne de Middle Market (MID) et très prochainement, des agences dédiées réparties sur Dakar et les régions. Les PME représentent aujourd'hui 14,2 % en moyenne pour du portefeuille de crédit pour un objectif de 15 % à l'horizon 2021. Pour réaliser cette ambition :

- Une **offre spécifique** pour accompagner cette clientèle, aussi bien pour ses besoins en investissements que pour ceux liés à l'exploitation
- Une organisation **améliorée** et de **nouveaux outils** (Workflow et scoring)
- Un **partenariat** avec l'ADEPME a été signé en vue de mieux accompagner les PME, Circonscrire les risques liés à leur financement afin de favoriser leur intégration dans le tissu économique. D'autres partenariats avec les structures d'appui, notamment avec le Bureau de Mise à Niveau et le CISAE, dispositif de financement mis en place par la BCEAO pour accompagner les PME
- **2 Centres d'Affaires** spécialisés

Un rôle actif dans les marchés corporate et financier

BOA-SENEGAL accompagne traditionnellement la **clientèle Corporate** pour tous ses besoins, aussi bien pour le haut du bilan que pour le bas. **2 centres d'affaires**, Zone Industrielle et Plateau, ont ainsi été créés. **Entièrement dédiés** à la clientèle des entreprises, ceux-ci regroupent **l'ensemble des compétences utiles à l'entreprise**, de la fonction caisse à celle des opérations internationales, sans oublier la dimension conseil. Le marché corporate est très dynamique au Sénégal, avec des besoins de financements de plus en plus importants et de mieux en mieux structurés. BANK OF AFRICA - SENEGAL s'efforce d'y apporter **des réponses adaptées**, notamment dans les domaines des BTP et de la valorisation des produits locaux, axes majeurs du Plan Sénégal Emergent initié par le Gouvernement.

Un soutien accru aux investissements publics et aux projets structurants

L'intervention de BANK OF AFRICA - SENEGAL dans le financement de l'économie sénégalaise est très importante et traduit la **confiance de l'Institution dans le pays**. Le gouvernement sénégalais a fourni ces dernières années **des efforts d'investissement considérables** pour soutenir la croissance inclusive : 11,3 milliards de dollars pour l'exécution de son Projet Triennal d'Investissement Public 2018-2020.

Voici quelques exemples de la contribution de BANK OF AFRICA - SENEGAL :

- Financement de la **construction de l'Université Amadou Makhtar Mbow** pour 46 000 millions de F CFA (70 millions d'euros), en syndication avec des filiales du Groupe
- Financement du Programme National d'Urgence d'électrification rurale 'PNUER' pour 60 000 millions F CFA (91 millions d'euros)
- Financement d'un **nouveau système d'identification biométrique** pour 25 000 millions de FCFA (38 millions d'euros)
- Financement de **domaines agricoles communautaires** pour 5 000 millions de FCFA (7,6 millions euros).
- Financement du **programme d'entretien des travaux routiers** pour 25 000 millions de FCFA (38 millions d'euros) (montant global de 372 000 millions de FCFA (567 millions d'euros) codirigé par Ecobank et UBA).

Une stratégie digitale pour plus de simplicité

Les produits digitaux de BANK OF AFRICA sont en train d'arriver sur le marché et la stratégie est de constituer une **offre digitale aux meilleurs standards**. BOA-SENEGAL a récemment lancé deux solutions digitales : MyBOA et BOAweb L'application mobile MyBOA permet aux clients particuliers de consulter leurs comptes, d'effectuer des virements et de gérer leurs cartes. L'application internet banking BOAweb a été présentée à la Clientèle Entreprise le lundi 28 octobre 2019 autour d'une rencontre interactive ayant pour objet de présenter et d'échanger sur l'offre digitale de la banque.

En conclusion

BANK OF AFRICA - SENEGAL est une banque qui a constamment progressé depuis sa création, en 2001.

Cette évolution continue est due à :

- sa stratégie, à la fois ambitieuse et prudente,
- sa gestion, aussi réfléchie qu'adaptée aux réalités du terrain,
- la qualité de ses ressources humaines, toujours passionnées et engagées, mais également, à ses **grandes capacités d'innovation**, lesquelles, encouragées et soutenues par les Structures Centrales du Groupe BANK OF AFRICA, ont fait de BANK OF AFRICA - SENEGAL une banque toujours à l'écoute de sa clientèle, capable de se remettre en question afin de répondre aux besoins de celle-ci.

« Autant dire que chez BANK OF AFRICA - SENEGAL, les projets et les idées ne manquent jamais afin de mieux satisfaire notre clientèle. C'est la base de notre métier, et c'est parce que nous l'avons bien compris que nous progressons. Je vous donne donc RDV dans quelques années pour célébrer notre entrée dans le top 3 des banques sénégalaises ! », déclare justement Abdel Mumin Zampalegre, Directeur Général de BANK OF AFRICA - SENEGAL

<https://www.bank-of-africa.net/>

<https://www.boasenegal.com/>

<https://www.boafrance.com/>

Évolution des émissions par catégories (en milliers de francs CFA)

Catégories d'opérations	2013	2014	2015	2016	2017
1. Assurances individuelles	7 379 708	7 645 020	8 611 559	12 628 427	16 099 409
Contrat en cas de vie	0	0	0	0	0
Contrat en cas de décès	861 962	1 087 652	1 297 919	1 867 095	3 030 711
Mixte	2 537 004	2 677 296	3 082 794	3 690 217	4 181 352
Épargne	3 933 332	3 811 983	4 297 456	6 982 241	4 158 298
Titre de capitalisation	47 410	68 089	- 66 608	88 874	4 729 049
Complémentaires	0	0	0	0	0
2. Assurances collectives	16 871 275	18 657 550	25 298 453	32 865 820	41 338 936
Contrat en cas de vie	0	0	0	0	0
Contrat en cas de décès	7 929 722	8 692 438	10 839 657	10 653 995	11 452 854
Mixte	50 852	47 167	32 346	57 388	41 445
Épargne	8 890 701	9 917 945	14 426 451	22 154 436	29 844 637
Titre de capitalisation	0	0	0	0	0
Complémentaires	0	0	0	0	0
3. Acceptations vie	234 654	349 700	369 560	374 006	441 405
Ensemble vie	24 485 636	26 652 270	34 279 572	45 868 253	57 879 751

Source : rapport de la Direction des assurances (exercice 2017)



Conseil & Courtier en Assurances

Implantée depuis 2005 à Dakar, Ascoma Sénégal apporte son expertise et ses conseils en solutions d'assurances et de réassurances sur l'ensemble du territoire sénégalais.



Bénéficiaire de l'appui et de l'expertise du Groupe Ascoma, courtier international indépendant de courtage d'assurances implanté en Afrique depuis plus de 60 ans, Ascoma Sénégal gère un portefeuille de clients très variés - multinationale, PME-PMI, professions libérales, commerçants, particuliers - tout en s'adaptant à leurs besoins locaux et internationaux.

Immeuble Xeewel - 15, Bd Djily Mbaye
BP 50763 - CP 18524 - Dakar - Sénégal
Tél. : 221 33 889 09 00 - Fax : 221 33 889 09 90
senegal@ascoma.com - www.ascoma.com

#4

UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL PROPICE AUX INVESTISSEMENTS

UN CADRE JURIDIQUE FAVORABLE AUX INVESTISSEMENTS	67
DES RÉGIMES FISCAUX INCITATIFS	67
UN RÉGIME FISCAL FAVORABLE POUR LES ENTREPRISES SITUÉES EN ZONE FRANCHE	68
LES PRIX DE TRANSFERT, UN ENJEU DE TAILLE	69

En collaboration avec
le cabinet d'avocats Lexisen



UN CADRE JURIDIQUE ET FISCAL PROPICE AUX INVESTISSEMENTS

Le Sénégal dispose d'un arsenal juridique et fiscal très incitatif afin de permettre aux investisseurs de s'installer dans des conditions économiques optimisées. L'octroi d'avantages fiscaux, juridiques et économiques est de nature à favoriser un environnement garantissant le développement des entreprises aussi bien locales qu'étrangères.

La promotion des investissements au Sénégal peut être appréhendée à travers un certain nombre de dispositifs incitatifs.

Ainsi, la loi n°2004-06 portant code des investissements du 6 février 2004 modifiée par la loi n°2012-32 du 31 décembre 2012, mérite une attention particulière du fait d'un champ d'action très large aux implications juridiques et fiscales conséquentes. Il en va de même pour la loi n°2004-11 modifiant l'article 1^{er} de la loi n° 95-34 du 29 décembre 1995 portant statut des Entreprises franches d'exportation (EFE) qui vise la promotion des activités d'exportation de produits. Ces dispositifs sont très incitatifs en ce sens qu'ils engagent l'État à renoncer pour une durée déterminée à certaines de ses prérogatives afin de permettre aux investisseurs porteurs de projets de s'installer et d'exploiter leurs activités dans des conditions économiques favorables. Il s'agit là d'une garantie très affirmée

portée par l'État sénégalais en vue d'un renforcement du dispositif législatif qui soit favorable aux investissements. Il est important de noter que ces lois entrent dans une perspective beaucoup plus générale de contractualisation des relations entre l'État et les investisseurs. L'idée directrice qui les sous-tend est la garantie ou à tout le moins l'octroi d'un certain nombre d'avantages fiscaux, juridiques et économiques en contrepartie d'une « obligation de résultat ». Il reste que ces options, salutaires pour l'investissement, pourraient être partiellement remises en cause par des éléments extérieurs à l'investissement ou à l'exploitation des entreprises ainsi favorisées, notamment dans le cas où il serait question d'avantages que l'État n'entendait pas concéder dans l'esprit de l'orientation fiscale. Cette préoccupation recoupe la question du traitement fiscal des « prix de transfert ». C'est donc dans ce contexte qu'il est nécessaire d'analyser les atouts nés de cette orientation législative au travers d'une étude

du cadre juridique et fiscal garantissant autant la sécurité que le développement des investissements.

UN CADRE JURIDIQUE FAVORABLE AUX INVESTISSEMENTS

L'environnement juridique des investissements au Sénégal semble aujourd'hui très favorable au développement des entreprises, notamment en raison des dispositions législatives locales en partie souveraines mais aussi de l'adhésion du Sénégal à de nombreuses organisations régionales comme l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ou l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Cependant, pour investir et exercer une activité au Sénégal, un certain nombre de formalités est à respecter. Celles-ci diffèrent selon qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle, d'une société de personnes ou d'une société de capitaux. Ces règles sont édictées par l'acte uniforme portant droit commercial général et par l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et au Groupe d'intérêt économique (GIE) de l'OHADA.

Les délais de création d'entreprise ont été considérablement raccourcis et les formalités simplifiées. Ainsi, la mise en place d'un guichet unique au sein de l'Agence pour la promotion des investissements et grands travaux (APIX) offre la possibilité de disposer d'un interlocuteur unique et de réaliser l'ensemble des procédures en un même lieu.

Les formes sociales qui s'offrent aux investisseurs en fonction de la nature de leurs activités sont diverses. Ces derniers peuvent dans un premier temps constituer des succursales. Les succursales de sociétés étrangères devront être transformées en sociétés après deux ans d'existence, sauf dérogation accordée par le ministre du Commerce. Le régime des holdings est réservé aux sociétés sénégalaises détenant au moins 10 % des titres de leurs filiales et ayant pour activité la gestion de leur participation

et/ou la fourniture de prestation aux sociétés de leur groupe. Ces sociétés bénéficient du régime fiscal mère-fille. Ainsi, les dividendes perçus par les sociétés mères (holding) sont exonérés d'impôt à l'exclusion d'une quote-part pour frais et charges, fixée forfaitairement à 5 % du montant des dividendes bruts perçus, soit une imposition effective au taux de 1,5 %. Les dividendes redistribués par la société mère ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers à concurrence du montant net des dividendes perçus de sa filiale qui ont d'ores et déjà été soumis à l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers au taux de 10 %.

DES RÉGIMES FISCAUX INCITATIFS

S'agissant des mesures fiscales, elles sont principalement contenues dans le code des investissements et dans le code général des impôts. Outre ces mesures incitatives, des conventions fiscales ont été signées par le Sénégal avec certains États comme la France, l'Allemagne ou les États-Unis auxquels s'applique le règlement de l'UEMOA destiné à éviter les doubles impositions des flux financiers entre États membres.

Le code des investissements prévoit des avantages particuliers dont peuvent bénéficier les investisseurs sur demande d'agrément auprès de l'APIX qui dispose de 10 jours afin de se prononcer.

Les conditions d'éligibilité aux avantages particuliers auxquels tout investisseur peut prétendre sont prévues à l'article 17 du code des investissements :

- Le montant de l'investissement projeté, est égal ou supérieur à 100 millions de francs CFA pour les activités de production de biens ou de services éligibles, à l'exception de celles pour lesquelles un plancher spécifique sera fixé par décret ;
- S'agissant du régime des entreprises nouvelles, l'investissement projeté doit permettre la création d'une activité nouvelle et ne pas résulter d'une ou de différentes modifications juridiques d'une entité ayant déjà exploité des actifs

spécifiques à l'activité ciblée et dont l'acquisition est prévue dans le cadre du programme, objet de la demande d'agrément.

Les avantages sont accordés aux phases de la réalisation de l'investissement et de l'exploitation. Pendant la phase de réalisation, les avantages douaniers couvrent une période de trois ans et consistent en une exonération des droits de douane à l'importation des matériels et matériaux qui ne sont ni produits ni fabriqués au Sénégal et qui sont destinés de manière spécifique à la production ou à l'exploitation dans le cadre du programme agréé. Les modalités d'exonération des pièces de rechange, des véhicules de tourisme, lorsqu'ils sont spécifiques au programme agréé, et des véhicules utilitaires seront fixées par décret. Pendant la phase d'exploitation, les sociétés réalisant des investissements (création ou extension d'un établissement) d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de francs CFA dans les secteurs éligibles peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 40 % du montant des investissements réalisés, plafonné à 50 % du bénéfice imposable de l'entreprise nouvelle. Ce crédit d'impôt peut être étalé sur 5 exercices fiscaux, à compter de l'année suivant la clôture du programme d'investissement ou sur 10 exercices fiscaux lorsque l'investissement réalisé excède 250 millions de francs CFA.

Ces régimes s'appliquent notamment aux entreprises de « téléservices », pouvant être offerts, utilisés ou consommés ailleurs que dans le lieu immédiat de production. Il s'agit de services fonctionnels, de programmation logicielle ou en temps réel. Aussi, les entreprises nouvelles éligibles au régime d'agrément du code des investissements sont exonérées de la Contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CFCE) pendant 5 ans. Si les emplois créés dans le cadre du programme d'investissement agréé sont supérieurs à 200 ou si au moins 90 % des emplois créés sont localisés en dehors de la région de Dakar, cette exonération est prolongée jusqu'à 8 ans.

Les entreprises ayant réalisé un programme d'investissements d'extension bénéficient également d'une exonération de Contribution forfaitaire à la

charge des employeurs pendant 5 ans. Si les emplois additionnels créés, dans le cadre du programme agréé, sont supérieurs à 100 ou si au moins 90 % des emplois créés sont localisés en dehors de la région de Dakar, cette exonération est prolongée jusqu'à 8 ans.

UN RÉGIME FISCAL FAVORABLE POUR LES ENTREPRISES SITUÉES EN ZONE FRANCHE

Le statut de l'Entreprise franche d'exportation est accordé aux entreprises industrielles, agricoles ou de téléservices installées sur le territoire douanier sénégalais et qui destinent la totalité de leur production de biens ou de services à l'exportation. L'agrément au statut est aussi accordé aux entreprises qui justifient d'un potentiel à l'exportation d'au moins 80 % de leur chiffre d'affaires. Ces entreprises sont exonérées au titre :

- De l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières prélevé par l'entreprise sur les dividendes distribués ;
- De tout impôt ayant pour assiette les salaires versés par les entreprises et supportés par ces dernières et notamment de la contribution forfaitaire à la charge des employeurs ;
- De tous les droits d'enregistrement et de timbre et notamment ceux perçus lors de la constitution et de la modification des statuts des sociétés ;
- De la contribution économique locale, de la contribution foncière sur les propriétés bâties, de la contribution foncière sur les propriétés non bâties, et de la contribution des licences.

Enfin, elles ne sont imposables que sur 50 % de leur bénéfice imposable, soit une imposition effective à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 %. Les flux financiers avec l'étranger quant à eux, font l'objet d'un contrôle accru dans un souci de lutte contre l'évasion fiscale. Les versements effectués par une entreprise sénégalaise à une entreprise établie hors du Sénégal sont soumises à une retenue à la source de 10 % pour les dividendes, 16 % pour les intérêts et 20 % pour les redevances ou rémunérations de services, sauf limitation de ces taux prévue par une convention fiscale.

La loi 2018-10 du 30 mars 2018 modifiant quelques dispositions du code général des impôts a mis en place une nouvelle fiscalité applicable aux opérations internationales en adéquation avec le projet BEPS (Base erosion and profit shifting) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) visant à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et toutes autres formes de transferts de bénéfices.

LES PRIX DE TRANSFERT, UN ENJEU DE TAILLE

L'OCDE définit les prix de transfert comme « les prix auxquels une entreprise transfère des biens corporels, des actifs incorporels, ou rend des services à des entreprises associées ». Ils se définissent comme étant les prix auxquels les biens et services s'échangent entre sociétés appartenant à un même groupe mais implantées dans différents pays. L'enjeu des prix de transferts réside dans le fait que les groupes de sociétés fixent leurs propres prix et opèrent de ce fait des choix d'optimisation fiscale qui affectent directement l'assiette fiscale des sociétés concernées par les transactions. C'est en sens que l'article 17 du code général des impôts intervient, précisant que « pour l'établissement de l'impôt sur les sociétés dû par les entreprises qui sont sous la dépendance ou qui possèdent le contrôle d'entreprises situées hors du Sénégal, les bénéfices indirectement transférés à ces dernières soit par majoration ou diminution des prix d'achat ou de vente, soit par sous-capitalisation, soit par tout autre moyen, seront incorporés aux résultats accusés par les comptabilités. Il est procédé de même pour les entreprises qui sont sous la dépendance d'une entreprise ou d'un groupe possédant également le contrôle d'entreprise situé hors du Sénégal ».

Les entreprises sont tenues à une obligation documentaire sur les prix de transfert. En effet, la personne morale établie au Sénégal doit tenir à la disposition de l'administration des impôts une documentation permettant de justifier la politique de prix pratiquée dans le cadre de transactions de toutes natures réalisées avec des entreprises associées établies à

l'étranger. Cette obligation s'applique à la personne morale si le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur ou égal à 5 milliards de francs CFA ou qui détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital ou du droit de vote d'une entreprise dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes excède 5 milliards de francs CFA, ou dont plus de la moitié du capital ou des droits de votes est détenue par une société dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes excède 5 milliards de francs CFA. Des sanctions sont applicables au transfert indirect de bénéfices. Ainsi, en matière d'impôt sur les sociétés, la charge excessive ou le complément de produits réintégrés au résultat sera soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 30 %, sauf en cas d'existence de déficit.

En matière d'impôt sur le revenu de capitaux mobiliers, le bénéfice transféré indirectement pour donner suite au prix de transfert est considéré comme une distribution de dividendes. Toutes ces sommes transférées seront taxées à l'Impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM). En matière de taxe sur la valeur ajoutée, la TVA est appliquée en cas d'insuffisance de produits résultant de services rendus et exploités au Sénégal, mais facturés à une société contrôlée et domiciliée à l'étranger. Bien que soumis à un formalisme assez accessible, les prix de transfert demeurent un enjeu de taille quant à leur application. C'est le cas dans des domaines où la mutation et donc l'appréhension des biens ou des services est perpétuelle (informatique et données), ou dans le cadre de l'exploitation du pétrole et du gaz dans un futur proche, intégrant de facto des rapports de groupes de sociétés assez complexes. On peut sans se tromper conjecturer des difficultés juridiques et naturellement financières dans la détermination des résultats, notamment sur les questions liées à la mutation des services et des biens. Mais aussi et surtout la nouveauté induite dans la base de travail afin de déterminer les prix de transfert dans des marchés aussi instables que ceux des produits énergétiques. Le nouveau code pétrolier peut être ainsi remis en cause par des pratiques d'optimisation dont la légalité n'est pas rigoureusement discutable, mais qui peuvent toucher aux principes de l'approche contractuelle et donc de l'équité fiscale.

#5

DES COÛTS ATTRACTIFS ET MAÎTRISÉS : DES GARANTIES POUR INVESTIR

CONSOMMATION, LES GRANDES TENDANCES 2020 DU COÛT DE LA VIE

72

LES COÛTS OPÉRATIONNELS PASSÉS AU CRIBLE D'UNE ENQUÊTE SANS PRÉCÉDENT

74



DES COÛTS ATTRACTIFS ET MAÎTRISÉS : DES GARANTIES POUR INVESTIR

Outre sa progression au classement Doing Business établi par la Banque mondiale et doté d'un cadre juridique et fiscal incitatif, le Sénégal offre aux investisseurs des conditions d'installation séduisantes, garanties par un coût moyen de la vie stabilisé et par des coûts opérationnels des entreprises rendus publics par le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.

CONSOMMATION : LES GRANDES TENDANCES 2020 DU COÛT DE LA VIE

Dans un contexte marqué par la pandémie du Covid-19 et malgré une contraction de la demande, le marché international a connu sur les premiers mois de l'année 2020 une hausse des coûts des produits alimentaires. Sur cette période, l'indice FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) relève ainsi une augmentation de 0,9 % des prix des produits alimentaires en raison notamment du renchérissement des produits laitiers (+5,2 %), des céréales (+2,2 %), du sucre (+5,4 %), ainsi que des huiles (+4,8 %). Au plan national sénégalais, selon les données de l'ANSD (Agence nationale de la statistique et de la démographie), les prix à la consommation se sont quant à eux repliés de 0,7 % entre le quatrième trimestre 2019 et le

premier trimestre 2020. Cette faible diminution des prix à la consommation s'explique par la baisse des prix des produits locaux, compensée par la hausse de ceux des produits importés.

Parmi les grandes tendances du coût de la vie au Sénégal, une baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées a été constatée entre le quatrième trimestre 2019 et le premier trimestre 2020 (-1,7 %) en raison d'un fléchissement du prix des produits frais, lié à l'abondance de l'offre. En revanche, en variation annuelle, ces prix ont progressé de 2,1 % sous l'effet de l'augmentation des prix des matières grasses, des légumes secs et des oléagineux, des céréales non transformées, ainsi que de la viande de porc. En variation annuelle, les prix des biens et services de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ont, quant à eux, connu un rebond de 0,9 %. Évolution expliquée en

Variations annuelles du coût de la vie dans l'agglomération de Dakar (en francs CFA)

		01. 2017	01. 2018	01. 2019	01. 2020
Prix à la consommation des denrées de première nécessité	Riz parfumé brisé (kg)	408	407	407	433
	Riz ordinaire brisé (kg)	292	296	296	308
	Mil en grains (kg)	254	250	250	280
	Maïs séché en grains (kg)	258	259	250	264
	Sorgho en grains (kg)	263	256	250	272
	Farine de blé (kg)	409	400	392	409
	Couscous de blé (kg)	971	1 005	1 055	849
	Baguette (unité)	158	150	154	146
	Viande de bœuf (kg)	3 294	3 047	3 360	3 382
	Viande de mouton grillée (kg)	5 083	5 333	5 333	4 235
	Dorade rose (kg)	2 006	1 783	1 887	1 957
	Thon en conserve (boîte)	750	741	766	760
	Sardines en conserve (boîte)	474	465	448	396
	Lait entier (litre)	1 106	1 141	1 158	1 063
	Beurre (paquet)	848	931	966	764
Loyer mensuel	Villa moderne	682 000	682 000	682 000	468 205
	Appartement moderne	179 000	179 000	179 000	116 000
Location chambre d'hôtel	Haut standing (nuitée)	63 000	62 500	64 000	58 000
	Moyen standing (nuitée)	36 500	36 500	37 000	32 500
Voiture particulière neuve	Haut de gamme	22 056 500	22 476 600	22 276 000	20 194 200
	Moyenne gamme	11 418 000	12 128 000	11 743 000	10 984 000
Médecine générale	Consultation	4 250	4 250	4 250	3 050
Prix moyen de l'électricité	Basse tension (kwh)	122	110	65	115
	Moyenne tension (kwh)	112	106	105	115
	Haute tension (kwh)	79	84	79	86
Prix de vente aux consommateurs des produits pétroliers	Butane 38 kg (bouteille)	19 000	19 000	19 000	19 000
	Super carburant (litre)	695	695	695	775
	Essence ordinaire (litre)	665	665	665	665
	Gasoil (litre)	595	595	595	655
	Fuel 180 cst (tonne)	320 700	373 700	364 800	328 400
Prix des matériaux de construction	Ciment 42,5 r (50 kg)	62 150	60 610	62 170	63 830
	Gravier 5/16 – 8/16 (8 m³)	113 250	111 050	105 530	103 370
	Sable de dune (16 m³)	61 860	62 190	61 530	62 750

Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie

grande partie par la majoration importante du prix de l'électricité (+5,8 %). Toujours en variation annuelle, les hausses des prix des services de transports de passagers notamment routier (+1,4 %) et aérien (+5,2 %) est intimement liée au renchérissement du prix des carburants et des lubrifiants (+7 %). Enfin, la hausse des prix des services de communication (+1,4 %) est imputable à l'inflation des frais de com-

munication téléphonique (+2,4 %) et de connexion internet et assimilés (+3,4 %). Par rapport au dernier trimestre 2019, les prix des services à la santé, de l'enseignement, de loisirs et culture, des boissons alcoolisées et tabacs ont connu une stabilité ou de très faibles variations n'entraînant pas ou peu d'impacts quant à l'évolution d'ensemble des prix à la consommation.

Tableau 1 : Salaire moyen annuel Homme/Femme suivant les catégories socioprofessionnelles (en milliers de francs CFA)

Catégorie socioprofessionnelle	Salaire moyen annuel	
	Homme	Femme
Cadre supérieur	11 200	8 367
Techniciens supérieurs, cadres moyens	8 214	6 835
Techniciens, agents de maîtrise, ouvriers qualifiés	3 409	4 059
Employés, manœuvres, ouvriers	2 467	2 963

Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie

LES COÛTS OPÉRATIONNELS PASSÉS AU CRIBLE D'UNE ENQUÊTE SANS PRÉCÉDENT

L'État sénégalais, dans sa politique générale, a procédé à un train de réformes afin de promouvoir l'emploi et de préserver la cohésion sociale. Parmi les dispositions les plus importantes prises par le

gouvernement sénégalais relative à la réglementation et à la rémunération, celle portant sur le coût de la main d'œuvre. Avant 2018, le taux horaire minimum garanti était de 209,10 francs CFA, équivalent à un Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) d'un montant mensuel de 36 243 francs CFA. Toutefois, à compter du 1^{er} juin 2018, suite à un accord passé entre les syndicats et le patronat, le taux

horaire minimum garanti a été revalorisé à hauteur de 302,89 francs CFA. Il est successivement passé à 317,31 le 1^{er} janvier 2019 puis à 333,80 francs CFA le 1^{er} décembre 2019. Par ailleurs, le code du travail fixe la durée légale du travail à 40 heures.

Le rapport de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail au Sénégal (EERH) rendu public en 2018 est inédit. Les données qui en sont issues viennent combler le manque de statistiques détaillées sur l'emploi et la rémunération des salariés dans le secteur formel national. Elle a été réalisée par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie avec l'appui financier de la Banque mondiale à travers le projet Statistics for Results Facility (SFR). L'EERH a permis d'avoir une vue globale quant à la répartition de la rémunération des salariés dans le secteur formel. Un quart des gains proviennent du secteur industriel, soit 25,1%, suivi du secteur primaire (21,9 %). Les secteurs des services et de la construction couvrent, pour leur part, respectivement 19,3 % et 19,1 % de la rémunération totale de l'ensemble des entreprises du secteur formel. Le secteur du commerce n'absorbe quant à lui que 14,6 % des rémunérations. L'EERH a également mis en exergue la distribution de la rémunération des salariés suivant les catégories socioprofessionnelles et le sexe (Tableau 1), les secteurs d'activités (Tableau 2) et la taille de

l'entreprise (Tableau 3). Si les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes, la répartition de la rémunération des salariés montre une distribution distincte selon la catégorie socioprofessionnelle (Tableau 1). Ainsi, si un cadre supérieur masculin perçoit un salaire moyen annuel plus conséquent que son homologue féminin, l'inverse est observé concernant la catégorie des « techniciens, agents de maîtrise, ouvriers qualifiés » et celle des « employés, manœuvres et ouvriers ».

La distribution des rémunérations annuelles moyennes des salariés au Sénégal met en évidence une hétérogénéité des revenus des travailleurs selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle notablement modulée par l'importance et la vitalité économiques des secteurs d'activités (Tableau 2).

La répartition de la rémunération moyenne annuelle des salariés par rapport à la taille des entreprises suit une logique structurelle (Tableau 3). En ce sens, il est observé qu'un cadre supérieur travaillant pour une grande entreprise est mieux payé qu'un cadre supérieur d'une moyenne entreprise qui est mieux rémunéré qu'un cadre supérieur d'une petite entreprise. Il en est de même pour les « employés, manœuvres et ouvriers » et les « techniciens, agents de maîtrises et ouvriers qualifiés ».

Tableau 2 : Répartition du salaire moyen annuel selon le secteur d'activités (en milliers de francs CFA)

Secteurs d'activités	Cadres supérieurs		Techniciens supérieurs, cadres moyens		Techniciens, agents de maîtrise, ouvriers qualifiés		Employés, manœuvres, ouvriers	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Primaire	12 900	11 600	9 477	7 988	3 299	3 950	2 291	2 445
Industrie	15 700	11 600	9 992	7 274	3 787	6 507	3 221	3 899
Construction	7 798	5 732	9 196	7 526	4 349	5 448	2 802	4 188
Commerce	9 609	6 358	5 602	4 421	2 783	3 102	2 143	2 033
Service	11 000	8 044	8 720	7 383	3 431	3 358	2 465	3 238

Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie

Tableau 3 : Répartition du salaire moyen annuel suivant la taille de l'entreprise (en milliers de francs CFA)

Taille de l'entreprise	Cadres supérieurs		Techniciens supérieurs, cadres moyens		Techniciens, agents de maîtrise, ouvriers qualifiés		Employés, manœuvres, ouvriers	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Petite entreprise	9 398	6 323	4 500	4 091	2 307	3 293	2 391	2 938
Moyenne entreprise	13 800	10 800	13 300	10 400	4 853	5 011	2 633	2 993
Grande entreprise	24 200	20 600	11 200	10 300	7 704	7 834	3 550	3 432

Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie

#6

LES SECTEURS PRIORITAIRES OÙ INVESTIR

AGRICULTURE ET AGROBUSINESS	78
RIZ	80
PRODUITS DE LA MER ET AQUACULTURE	81
ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	82
SANTÉ	84
TOURISME ET CULTURE	85



LES SECTEURS PRIORITAIRES OÙ INVESTIR

Résolument engagé sur la voie de la modernisation, le Sénégal œuvre à l'amélioration de son secteur agricole afin d'assurer sa souveraineté alimentaire et accroître ses volumes d'exportation. Le pays diversifie également son offre de services dans les domaines du numérique, de la santé et du tourisme afin d'en faire des leviers de croissance durables.

AGRICULTURE ET AGROBUSINESS

L'économie sénégalaise repose principalement sur le secteur agricole qui emploie plus de 60 % de la population active.

L'État du Sénégal a mis en œuvre d'importants programmes d'amélioration, de renforcement et de modernisation de la production agricole définis dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE), et plus particulièrement dans sa composante PRACAS (Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise).

AVANTAGES COMPARATIFS

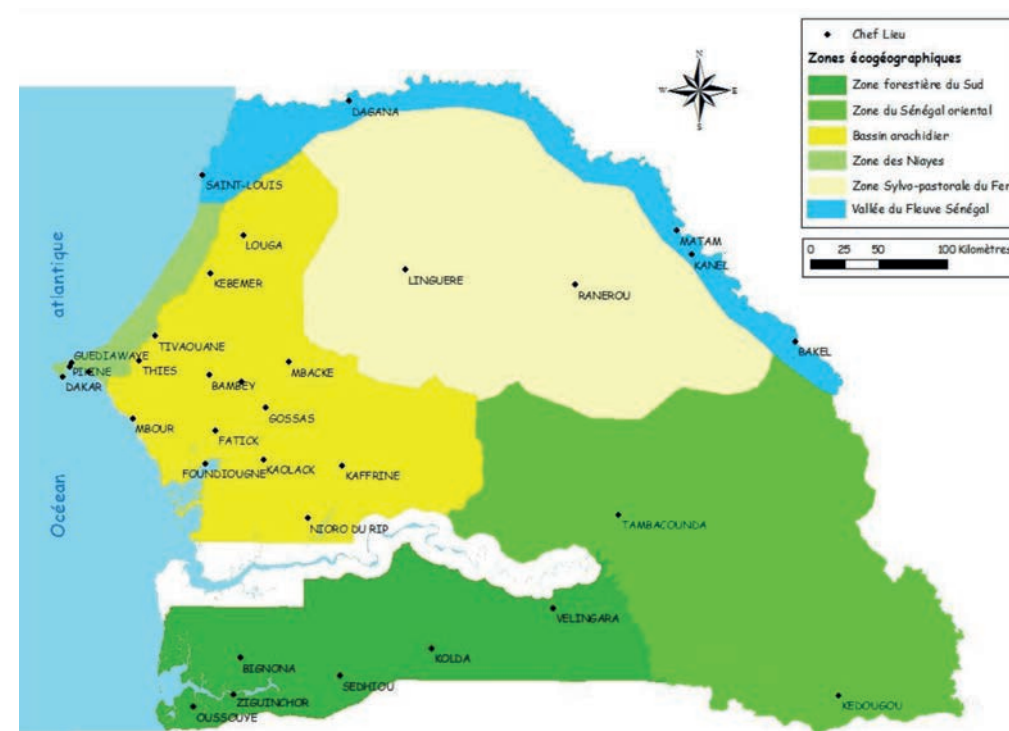
L'agriculture sénégalaise occupe près de 4 millions d'hectares (19 % de la superficie du pays), inégalement répartis dans les zones

écogéographiques du pays mais la mise en valeur ne porte actuellement que sur 65 % de ces terres, soit environ 2,5 millions d'hectares, laissant 1,5 million d'hectares de terres vacantes.

L'investissement dans l'agriculture est un des moyens d'assurer les conditions de la souveraineté et de la sécurité alimentaires mais également d'entrevoir des perspectives d'exportation, sur les moyen et long termes, à destination des marchés internationaux et sous-régionaux. La gamme de produits agricoles vivriers, industriels et horticoles est large et constitue pour l'agriculture du Sénégal de nombreuses opportunités. Parmi ces produits, se distinguent l'arachide et la filière oléagineuse, le riz, les céréales (maïs, mil, sorgho), l'oignon, la tomate industrielle et les produits horticoles d'exportation.

Outre le fait d'achalander le marché national et

Carte des zones écogéographiques du Sénégal



Source : MEPNBRLA 2009, projection UTM WGS 84 hémisphère nord zone 28

réduire incidemment la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, l'objectif est d'augmenter le volume d'exportation à plus de 200 000 tonnes de fruits et légumes, sur le moyen terme, à travers l'élargissement de la gamme de produits, labellisée « Origine Sénégal ». Les fruits et légumes présentent, dans le contexte actuel, les meilleurs atouts en termes de croissance et de création de valeur ajoutée.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SÉNÉGAL

Les conditions climatiques et pédologiques du Sénégal se révèlent être excellentes pour la production agricole, notamment horticole.

Plusieurs facteurs sont déterminants pour la compétitivité du Sénégal, à savoir :

- Les aménagements hydro-agricoles dans les vallées du fleuve Sénégal et de l'Anambé ;
- Des investissements privés dans les équipements et infrastructures productifs en hausse ;
- Des conditions agro-écologiques très favorables au développement de trois saisons culturales ;
- Une situation géographique avantageuse par rapport aux principaux marchés d'exportation ;
- Un climat océanique très favorable sur la bande côtière du pays (littoral et vallée du fleuve sénégal) propice aux cultures de contre-saison ;
- Des qualités pédologiques adaptées aux cultures céréalières et horticoles ;
- Un potentiel hydrique important pourtant encore sous-utilisé dans certaines zones du pays ;
- 4 millions d'hectares de terres arables, soit

385 hectares pour 1 000 habitants, la moyenne mondiale étant de 86 hectares pour 1 000 habitants ;

- Une disponibilité de 35 milliards de m³ d'eaux de surface renouvelables et 4 milliards de m³ d'eaux souterraines ;
- Un regain d'intérêt pour l'origine sénégalaise sur des produits tels que le haricot vert, la tomate cerise ou le maïs doux.

RIZ

Le riz est une céréale qui s'est imposée dans l'art culinaire sénégalais comme en atteste sa présence dans de nombreux plats parmi lesquels le thiébou dieune (riz au poisson), le yassa, ou le mafé, pour n'en citer que quelques-uns. Malgré des greniers à riz conséquents en Casamance, le pays a été fortement concurrencé par le riz en provenance d'Asie du Sud-Est. Dans le panier de la ménagère, ce dernier a fini par s'imposer comme une marque ostentatoire de richesse, laissant le riz de production locale aux moins nantis. Afin de changer les mentalités tout autant que la balance commerciale déficitaire, et ce au regard des capacités endogènes du Sénégal (ressources en eau et en terre), le gouvernement s'est lancé dans la bataille du riz.

Un des objectifs du Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) est de parvenir à l'autosuffisance en riz à des fins de sécurité et de souveraineté alimentaires, tout en visant sur le moyen terme l'exportation en direction des marchés sous-régionaux.

Témoin de l'efficacité de cette politique, les importations ont commencé à diminuer entre 2015 et 2016 (-2,77 % en volume).

AVANTAGES COMPARATIFS

L'abondance des ressources en terre et en eau disponibles dans la vallée du fleuve Sénégal ou

au niveau du bassin de l'Anambé est favorable au développement de la filière riz. Les modèles de réussite des dernières années de la part d'exploitants privés sénégalais et étrangers prouvent le potentiel du secteur :

- Le milieu naturel confère au Sénégal un avantage avéré par rapport à de nombreux pays, y compris certains pays exportateurs dont le Sénégal est client (instabilité climatique en Asie du sud-est, etc.) ;
- La riziculture a suscité, depuis son introduction, un intérêt toujours croissant chez les agriculteurs. Cette adhésion n'a cessé de se confirmer quels que soient le statut et les motivations du producteur, les écosystèmes rizicoles et les systèmes de culture, et ce en dépit de difficultés conjoncturelles ;
- Une synergie a été établie avec des partenaires du développement aboutissant, entre autres, à l'introduction de matériel végétal à haut potentiel de rendement (exemple : variétés Sahel) ;
- Sur le plan économique, le coût de revient du riz local est devenu compétitif par rapport à celui du riz importé, et des marges de progrès existent encore. Dans le même temps, la qualité s'est beaucoup améliorée, accroissant ainsi la demande au niveau national.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SÉNÉGAL

Le climat propice à une double rotation des cultures du riz, le retour progressif des partenaires techniques et financiers multilatéraux, et le contexte actuel du marché international du riz constituent des opportunités à saisir, et ce, plus particulièrement dans :

- Le développement d'unités agro-industrielles de production de riz paddy ;
- La transformation du riz destiné à la consommation, suivant des modèles intégrés.

PRODUITS DE LA MER ET AQUACULTURE

La zone maritime sénégalaise est caractérisée par une grande diversité biologique. Les ressources exploitées concernent quatre groupes distincts : les espèces pélagiques hauturières (thons, espadons, marlins, etc.), les pélagiques côtières (maquereaux, sardinelles, etc.), les démersales profondes (crevettes, merlus, etc.) et les démersales côtières (crustacés, rougets, soles, poulpes, etc.). Toutefois, la chute de la production halieutique au Sénégal a favorisé l'introduction d'espèces provenant de l'aquaculture (tilapia, silure, etc.), ce qui justifie d'avoir érigé ce secteur comme l'un des piliers du Plan Sénégal émergent (PSE). L'objectif sous-jacent est de parvenir à une croissance soutenue et durable.

L'existence d'un marché local et à l'export soutenu par la croissance démographique mondiale et africaine, entraîne corrélativement une hausse de la demande en produits halieutiques confirmant le bien-fondé de la stratégie arrêtée par le gouvernement sénégalais.

AVANTAGES COMPARATIFS

Le Sénégal dispose d'un espace maritime d'environ 198 000 km² avec un large plateau continental de 23 800 km². Les côtes sénégalaises sont classées parmi les plus productives au monde. Le domaine maritime connaît une remontée d'eaux froides, riches en sels nutritifs qui favorisent le développement d'une flore et d'une faune abondantes et diversifiées.

Les facteurs écologiques suivants sont les plus prédominants :

- Existence de six zones écogéographiques propices à la pêche maritime et à l'aquaculture offrant de nombreuses possibilités ;
- Disponibilité de ressources en eau suffisantes avec des caractéristiques idéales pour la production aquacole permettant des rendements

à grande échelle :

- 718 km de côtes le long de l'océan Atlantique et des embouchures de fleuves ;
- Le fleuve Sénégal long de 1 700 km ;
- Le fleuve Gambie long de 750 km ;
- Le fleuve Casamance long de 320 km ;
- Les estuaires du Sine Saloum ;
- Le Lac de Guiers d'une superficie de 280 km² et les bassins de rétention.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SÉNÉGAL

Grâce à sa position géostratégique, aux confins de l'Afrique de l'Ouest, et à ses capacités d'ouverture sur les plans régional et international, desservi par des infrastructures modernes et compétitives (réseau densifié de routes, port et aéroports), le Sénégal souhaite se positionner sur le marché de la valorisation et de la commercialisation de produits aquatiques.

Toutefois, l'objectif visé n'est pas seulement de demeurer au stade de l'exportation de matières premières mais d'accéder au niveau de la transformation, créatrice de valeur ajoutée. Le développement de la production aquacole repose actuellement sur plusieurs paramètres :

- Une chute drastique des captures halieutiques favorisant l'introduction d'espèces telles que le tilapia du Nil, l'ormeau ou le silure ;
- Des températures favorables des eaux au Sénégal permettant, notamment, au tilapia d'atteindre une taille plus rapidement commercialisable que dans les autres pays producteurs ;
- Des conditions d'élevage et de reproduction au Sénégal susceptibles de rendre la production de tilapia du Nil très compétitive ;
- Des potentialités de production aquacole du tilapia à Saint-Louis (dans les vallées inondables notamment) et sur la Petite-Côte, dans un système d'élevage intensif en circuit fermé ;
- Des potentialités de production aquacole de crevettes tigrées dans les régions du Sine Saloum et de la Casamance, soit en modes semi-intensif ou intensif.

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Ayant résolument embrassé la révolution numérique au cours de la dernière décennie, le Sénégal a effectué un véritable saut qualitatif dans ce secteur et s'est doté d'infrastructures modernes rendant possible une liaison ininterrompue avec le reste du monde (réseau 100 % numérisé à haut débit sur l'ensemble du territoire offrant une gamme de produits variés : ADSL, Frame Relay, RNIS, VSAT, etc.).

Cet ensemble de facteurs permet au Sénégal de moderniser son administration et de faciliter l'enregistrement de nouvelles entreprises. Ainsi, le pays se positionne clairement et de manière concurrentielle sur les marchés des téléservices et de l'outsourcing à savoir l'externalisation du traitement des services informatiques, à l'instar du Maroc, de l'Inde, de l'Ile Maurice ou encore de la Tunisie. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Sénégal est le premier pays d'Afrique de l'Ouest pour le taux de pénétration et la qualité de ses services. Les avantages comparatifs de la destination Sénégal ont, enfin, permis au pays de se positionner sur des secteurs de pointe comme la cybersécurité.

AVANTAGES COMPARATIFS

La situation géographique, la maîtrise de la langue française, la qualité et la compétitivité de la main d'œuvre sont autant de leviers propices au développement de services à forte valeur ajoutée dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Nombreux sont les avantages comparatifs du Sénégal :

- Une concurrence saine et loyale au bénéfice des usagers des réseaux et services de télécommunications garantit par l'agence de régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) ;
- Un cadre législatif et réglementaire sécurisé ;

LA CYBERSÉCURITÉ : UNE DES PRIORITÉS DU FUTUR

En novembre 2018, les ministres sénégalais et français des Affaires étrangères ont inauguré, à Dakar, une école de cybersécurité à vocation régionale. Accueillie provisoirement dans l'enceinte de l'ENA (École nationale d'administration), elle est destinée à rejoindre la nouvelle ville de Diamniadio, conformément au programme Parc des technologies numériques (PTN), un des volets du Plan Sénégal émergent (PSE). La cybersécurité concerne tout à la fois la lutte contre la cybercriminalité et le cyberterrorisme. Outre le traitement de ces questions défensives, l'école a pour objectif de développer des compétences en matière de régulation économique de l'espace numérique.

Si elle s'adresse en priorité aux policiers et aux militaires, il est prévu qu'elle forme également des civils à destination du marché des entreprises. Ses cursus couvriront aussi bien la lutte contre le piratage informatique ou la surveillance d'Internet et des réseaux sociaux que la mise en place de cyber-patrouilleurs et de réseaux étatiques sécurisés.

- Une tradition linguistique pour les donneurs d'ordres francophones ;
- Des infrastructures de télécommunications de haut niveau ;
- Une proximité géographique et culturelle avec les donneurs d'ordre occidentaux, en particulier ceux du marché européen ;
- La qualité et la compétitivité de la main-d'œuvre ;
- Un potentiel de développement des services informatiques à valeur ajoutée (ingénierie logicielle, intégration de systèmes informatiques, tierce maintenance applicative, développement d'applications mobiles, etc.).

Diverses applications mobiles sont en effet disponibles afin d'améliorer les prestations de services dans des secteurs clés comme l'agriculture, la santé, l'éducation ou encore les finances.



TRANSFORMATION DIGITALE ET INTERCONNEXION DE SYSTÈMES



NUMHERIT.COM

Plateforme Industrielle Intégrée de Diamniadio (P2ID) Arrondissement C
Rue 31x32 Bâtiment administratif 4^{ème} étage Dakar / Sénégal

commercial@numherit.com

www.numherit.com

Dans le secteur agricole, l'application mobile « mAgri » favorise les interactions, et notamment l'échange d'informations entre les membres de la communauté agricole, contribuant au renforcement de la chaîne de valeur.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Des solutions interactives disponibles sur téléphone portable permettent un accès aux services monétiques, au mobile banking, comme « mobibanque », ou aux transferts d'argent ; un ensemble de prestations qui connaissent, depuis plusieurs années, un développement exponentiel au Sénégal. Des plateformes applicatives fournissent des services via des applications mobiles à destination des particuliers et/ou des entreprises dans plusieurs domaines, notamment :

- Des solutions financières à travers le transfert d'argent et le paiement électronique ;
- Des solutions de microbusiness destinées aux micro-assurances de santé et assurant la gestion intégrée des réseaux de distribution.

Par ailleurs, différentes opportunités sectorielles existent avec :

- Le Business Process Outsourcing (BPO) ou l'externalisation des processus métiers d'une entreprise (relations clients, télésaisie, traitement de données, etc.) ;
- L'ingénierie informatique (tierce maintenance applicative, intégration de systèmes, développement d'applications spécifiques : mobile banking, etc.) ;
- Les centres de contact (télémarketing, hotline, support technique à distance, etc.) ;
- Le Parc des technologies numériques (PTN). Aménagée sur un site fermé de 25 hectares situé sur le pôle urbain de Diamniadio, c'est la première et très grande plateforme régionale de promotion de l'innovation et du développement de services numériques, créatrice d'emplois ;
- Les Pôles d'activités numériques dipôles sur l'ensemble du territoire national, avec

une phase pilote initiée au sein des universités de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Bambey et Ziguinchor.

SANTÉ

L'État sénégalais souhaite faire du secteur de la santé un levier de croissance durable et ériger le pays au rang d'hub de santé en Afrique de l'Ouest. L'objectif est de capitaliser sur l'expertise et le professionnalisme de son corps médical ainsi que sur la qualité de son plateau technique national de sorte à inscrire progressivement le Sénégal dans le parcours de santé d'une patientèle originaire aussi bien de la sous-région que du Maghreb.

AVANTAGES COMPARATIFS

Sur le plan des infrastructures, un réseau développé de cliniques privées, de centres spécialisés (IRM, cliniques d'ophtalmologie), de centres de diagnostics et de laboratoires d'analyses modernes font partie des atouts dont le Sénégal peut se prévaloir. Par ailleurs, l'existence d'une gamme de près d'une centaine de plantes médicinales et d'un savoir-faire en matière de phytothérapie, matière dispensée au CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), promettent de belles perspectives dans ce secteur prisé tant par la pharmacologie que par les patients. L'écosystème particulier des îles du Saloum a favorisé l'installation de structures hôtelières et de campements touristiques proposant des cures comme les bains de boue ou la thermothérapie.

Enfin, sur le plan des ressources humaines, la qualité de l'enseignement dispensé à la Faculté de médecine, abritée au sein de l'université Cheikh Anta Diop (UCAD), a fait ses preuves au point d'attirer, depuis plusieurs décennies, des étudiants de la sous-région et du Maghreb. Ce rayonnement par-delà les frontières du territoire national a contribué à asseoir la réputation du Sénégal et assure son attractivité auprès d'une clientèle internationale.

LE SÉNÉGAL ACCUEILLE LE PRIX GALIEN

Depuis 1970, le prix Galien récompense, chaque année, des innovations dans le secteur de la santé à destination des usagers de santé, ainsi que des travaux de recherche emblématiques. Il est considéré comme l'équivalent du Prix Nobel de la recherche biopharmaceutique. Les 27 et 28 novembre 2018, le Sénégal a accueilli le Prix Galien International, ainsi que le forum Galien, organisé pour la première fois en Afrique avec pour thème « l'éthique de l'innovation ». Une manifestation qui témoigne du dynamisme dans ce secteur au Sénégal.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SÉNÉGAL

Pour établir certains diagnostics, les patients sénégalais et de la sous-région étaient, il y a peu de temps encore, contraints de se rendre soit au Maghreb, soit en Europe ou même aux États-Unis. L'ouverture de plusieurs cliniques spécialisées, notamment à Dakar, s'inscrit dans une démarche d'offre de soins de qualité, de réduction des coûts liés à la prise en charge des malades, de limitation des transferts vers l'étranger et de contribuer à faire de Dakar, un hub médical sous-régional pour attirer les patients de la sous-région ouest-africaine. Des volets de pointe dans les domaines de l'imagerie médicale (IRM), de la neurologie, de la néphrologie, de la mammographie ou dans les analyses biomédicales ont commencé à connaître un véritable essor au cours de la dernière décennie. Témoin de ces progrès significatifs, en décembre 2018, des chirurgiens de l'hôpital pour enfants Albert Royer de Dakar ont réussi à séparer des jumelles siamoises, de 48 jours, reliées à leur naissance par les foies.

Le pays est aujourd'hui une destination d'investissements très compétitive. Toutefois, afin d'élargir son offre sur ce segment de services, le Sénégal doit assurer une montée en gamme et attirer des investisseurs dans des secteurs de pointe comme la biotechnologie médicale,

les instituts de cancérologie ou les laboratoires d'analyses pharmaceutiques.

TOURISME ET CULTURE

Traditionnellement axé sur les activités balnéaires (54 % de l'offre) et les affaires (33 % de l'offre) suivant les chiffres d'APIX, le secteur touristique investit progressivement des segments dits de niche afin de diversifier son offre et de répondre aux attentes d'un nouveau marché plus propice à la découverte (culture, écotourisme) ou aux activités cynégétiques. Eu égard à sa position géographique privilégiée et à son dynamisme diplomatique, Dakar s'est imposée comme porte de l'Afrique de l'Ouest pour le tourisme de congrès et d'affaires. La capitale jouit dorénavant d'infrastructures haut de gamme : aéroport international, autoroute, CICAD (centre international de conférences Abdou Diouf) que jouxte un hôtel Radisson Blu, tous deux situés dans la nouvelle ville de Diamniadio. Inauguré à la faveur du 15^e sommet des chefs d'État et de gouvernements de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), marquant la succession du président Diouf à la tête de l'organisation. Ce centre de conférences accueille désormais des événements de renommée internationale comme le forum Paix et Sécurité.

Du Nord au Sud, les zones touristiques à forte capacité d'accueil et de services sont nombreuses :

- Saint-Louis, l'ancienne capitale du Sénégal, étape des navires européens de la Traite, puis de l'aéropostale de Mermoz ou Saint-Exupéry. La ville connue pour la richesse de son patrimoine architectural et son pont Faidherbe datant de 1865, a été inscrite en 2000 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. À moins d'une heure du centre-ville, se trouvent deux parcs naturels également classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : le parc des oiseaux de Djoudj (3^e réserve ornithologique au monde) et le parc de la Langue de Barbarie au bord de

- l'océan Atlantique (tourisme culturel et balnéaire) ;
- Dakar offre des prestations dans le tourisme d'affaires, balnéaire et culturel ;
- Thiès et plus particulièrement les stations de la Petite-Côte (Saly, la Somone, etc.) sont très prisées pour leurs plages et leurs complexes hôteliers, que côtoient des hôtels d'envergure plus familiale (tourisme balnéaire) ;
- La région de Fatick, dans le Sine Saloum, propose une gamme d'écododges variés à proximité de la mangrove et des palétuviers ;
- Tambacounda, plus à l'intérieur des terres, au nord-est de la Gambie, s'est ouvert à un tourisme cynégétique et de découverte, et ce plus particulièrement au niveau du parc national du Niokolo-Koba ;
- La Casamance, enfin, au sud, offre un condensé d'offres en matière d'écotourisme ou de tourisme balnéaire. Bordée de longues plages comme Cap-Skirting, elle permet également, dans l'intérieur des terres, de découvrir l'écosystème si particulier de la mangrove.

Chacune de ses zones permet de découvrir différentes facettes du Sénégal, différentes manières de vivre avec un point commun : l'accueil chaleureux réservé aux étrangers que ne dément pas l'appellation « Sénégal, pays de la Teranga ».

AVANTAGES COMPARATIFS

- 300 jours d'ensoleillement par an.
- 5 heures de vol du grand marché émetteur européen.
- 500 km de plages.
- 700 km de côtes.
- Aménagement de nouveaux sites en cours sur la Petite-Côte.
- Amélioration de la mobilité urbaine au niveau des grands axes routiers.
- Importants atouts naturels avec les écosystèmes côtiers, fluviaux et terrestres.
- Richesse de la biodiversité.
- Six parcs nationaux.
- Quatre réserves naturelles.

- Fort potentiel de développement dans des secteurs de niche tels que l'écotourisme, le tourisme culturel ou de découverte comme la pêche sportive.

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SÉNÉGAL

Au regard des potentialités en termes d'écosystèmes, du patrimoine architectural, de son histoire singulière, le secteur touristique offre une large gamme d'opportunités.

Le nouveau positionnement du développement touristique du Sénégal repose sur une stratégie nationale d'accroissement de l'offre et de la qualité. Il poursuit une exigence de durabilité avec la prise en compte, dès la phase initiale de conception des projets, des enjeux environnementaux, biophysiques et de leurs impacts sociétaux.

Les opportunités clés sont, entre autres :

- Mise en place de 3 à 6 zones de développement touristiques intégrés et cibles autour de segments clairs (balnéaire, culturel/religieux, affaires, écotourisme), avec une offre diversifiée et spécifique aux segments cibles ;
- Développement de l'offre d'affaires et de « city trip » à Dakar et sa zone périphérique ;
- Réaménagement de Saly avec le développement d'un tourisme d'affaire domestique ;
- Aménagement du parc du Niokolo-Koba situé dans la région de Tambacounda et développement d'une offre d'écotourisme/tourisme cynégétique (safari) ;
- Aménagement de stations touristiques de nouvelle génération :
 - Joal-Finio : île de 800 mètres de long à aménager avec une parcelle hôtelière d'une capacité de 250 chambres, un espace commercial et un jardin écologique.
 - Pointe Sarène : 110 hectares à aménager avec cinq hôtels d'une capacité totale de 1 600 chambres, 120 villas haut de gamme et une base nautique ;

- Mbodiène : 504 hectares à aménager avec quatre hôtels, des centres commerciaux, des parcours de golf et un parc d'attraction.
- Structures d'accueils touristiques (hôtels, resorts, restaurants) ;
- Instituts de formation ;
- Infrastructures culturelles et ludiques.

ZOOM SUR DAKAR : CAPITALE CULTURELLE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Longtemps laissé en déshérence, et ce en dépit d'un premier président versé dans la culture, ce secteur commence, depuis quelques années, à captiver les économistes comme étant un levier de développement et intéresser le gouvernement sénégalais qui lui accorde son plein soutien. Et à Dakar, le moins que l'on puisse dire : c'est que ça bouge ! Dakar est un lieu chargé d'histoire mêlant architecture coloniale et avant-gardiste, laissant au touriste oisif et curieux la possibilité de se laisser happer par des découvertes au hasard de ses errements. Quelques lieux restent néanmoins emblématiques, comme l'île de Gorée, plaque tournante du commerce triangulaire négrier. La visite de la maison des esclaves demeure un incontournable et un moment de recueillement face à l'étendue de cette tragédie qui évida l'Afrique de ses filles et de ses fils. La construction d'un mémorial de l'esclavage est en cours sous la supervision du poète lauréat des grands prix de l'Académie française, Amadou Lamine Sall, directeur du projet.

Partout dans la capitale, des résidences artistiques, des musées, des fondations, des galeries éclosent pour rendre hommage à Léopold Sédar Senghor ou à Ousmane Sow (sculpteur et premier artiste noir à entrer à l'Académie des beaux-arts en 2013) ou encore aux civilisations noires comme en atteste la récente ouverture du musée éponyme. La biennale de Dakar, un temps laissée en demi-teinte, retrouve des couleurs et ce notamment depuis les commissariats successifs de Simon Njami en 2016 et 2018. Artistes connus et moins connus s'y pressent au service d'une programmation

exigeante et ambitieuse. Au printemps 2019, des stars internationales comme la mannequin Naomi Campbell, la chanteuse Alicia Keys et son mari Swiss Beatz et des personnalités sénégalaises comme Youssou N'Dour, Sarah Diouf, Adama Paris ou Victor Diop ont convergé à Dakar pour participer à l'inauguration du Black Rock Sénégal, résidence d'artistes imaginée par le célèbre peintre new-yorkais Kehinde Wiley. Une initiative qui promet de belles performances à venir. Dans tous les domaines artistiques, les Sénégalais s'imposent. Le 7^e art a toujours connu un franc succès grâce à des noms comme ceux d'Ousmane Sembène, Moussa Sène Absa ou Djibril Diop Mambéty. Il connaît une période d'apogée avec Alain Gomis, récompensé successivement, pour son film *Félicité*, de l'Ours d'argent lors du festival de Berlin en 2017 et de l'Étalon d'or la même année qui lui a été remis lors de la 25^e édition du festival panafricain de Ouagadougou (Fespaco). Au printemps 2019, Maty Diop, a quant à elle, remporté pour son long-métrage *Atlantique* la distinction du grand prix du festival de Cannes.

S'il fut une époque bénie où l'on dansait sur Orchestra Baobab aux sons chaloupés nourris de ses fréquentations avec le Buena Vista Social Club, les musiciens ne manquent pas, de Youssou N'Dour, roi incontesté du mbalax, en passant par la nouvelle génération montante d'Ibaaku à Guiss Guiss Bou Bess qui a, quant à lui, investi le créneau de l'électro sabar. Sur le plan intellectuel, Dakar accueille, depuis trois ans, les ateliers de la pensée initiés par les politologues Felwine Sarr et Achille Mbembe. Enfin, patrie incontestée de la littérature avec des écrivains comme Léopold Sédar Senghor, Mariama Bâ, Cheikh Hamidou Kane, Aminata Sow Fall, Boubacar Boris Diop, Ken Bugul... la relève est assurée avec Fatou Diome, Felwine Sarr, Mohamed Mbougar Sarr ou Elgas.

Dakar s'affirme chaque jour davantage comme une capitale culturelle dynamique où il n'est pas rare de pouvoir assister à un concert, une manifestation artistique ou tout simplement découvrir des musées ou galeries aux répertoires riches et variés.

#7

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AU SERVICE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

DES DÉCOUVERTES POUR UN VENT D'ESPOIR	90
GRAND TORTUE AHMEYIM, LE PROJET GNL LE PLUS RAPIDE DU MONDE	92
EXPLOITATION ET DISTRIBUTION PÉTROLIÈRE, UN SECTEUR À RÉFORMER	92
UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR BÂTIR UNE INDUSTRIE SOLIDE	102



L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AU SERVICE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La mise en place en 2016 de Cos-Petrogaz, un organe de gestion systémique et de pilotage stratégique du secteur pétrolier et gazier, la création de l'Institut national du pétrole et du gaz (INPG) en 2017, les promulgations d'un nouveau code pétrolier et d'une loi relative au contenu local en 2019 sont autant d'initiatives qui démontrent la volonté politique de l'État sénégalais de créer les conditions d'une croissance inclusive grâce au secteur des hydrocarbures.

Le Sénégal est placé sur la carte des hydrocarbures depuis 2014, date des premières découvertes de gisements de pétrole et de gaz en mer (offshore). Le Sénégal était déjà producteur, à moindre échelle, de gaz depuis plusieurs décennies. En effet, le gaz sénégalais avait atteint son pic de production en 1995 avec 55 millions de m³, quantité néanmoins insuffisante pour faire du pays un acteur majeur du secteur gazier. Avec l'élection du président Macky Sall, le Sénégal propulse à sa tête un vrai « oil man ». L'ingénieur géologue et ancien directeur général de la société des pétroles du Sénégal (Petrosen) connaît parfaitement les enjeux de l'exploration pétrolière, ainsi que les conditions permettant de favoriser celle-ci.

DES DÉCOUVERTES, POUR UN VENT D'ESPOIR

Avec une modeste production de gaz et un manque de données géologiques suffisantes, le Sénégal était peu attractif pour les compagnies d'exploration pétrolières internationales. À l'instar de la découverte du champ pétrolier de Chinguetti par l'entreprise Woodside Petroleum en 2001 en Mauritanie voisine, le potentiel en hydrocarbures du Sénégal fut révélé en 2014 grâce à une découverte pétrolière majeure dans le champ Sangomar (anciennement champ SNE). Par la suite, l'arrivée de nouveaux acteurs a permis un nombre significatif de découvertes de pétrole et de gaz par des majors du secteur.

LE CHAMP SANGOMAR

En 2014, une joint-venture composée des entreprises australienne FAR Ltd, américaine ConocoPhillips, britannique Cairn Energy, ainsi que la compagnie pétrolière nationale Petrosen, ont annoncé la découverte d'un champ majeur riche en pétrole au large des côtes sénégalaises : le champ Sangomar. Celui-ci, dont les différents puits couvrent une zone de plus de 400 km² est le gisement le plus important découvert au niveau mondial pour l'année 2014. Depuis, de nouvelles découvertes ont été annoncées pour ce même projet. Ce dernier est actuellement opéré par Woodside Energy qui détient une participation de 35 %, ses partenaires étant Cairn Energy (40 %), FAR Ltd (15 %) et Petrosen (10 %).

Le projet d'exploitation du champ Sangomar sera développé en plusieurs phases à partir de la fin 2019. À l'heure actuelle, la co-entreprise n'a pas encore pris la décision finale d'investissement, cette dernière étant prévue pour le second semestre 2019, officialisant ainsi le lancement des premiers travaux. Une décision finale d'investissement interviendra lorsque tous les membres de la joint-venture se mettront d'accord pour gérer le projet selon des modalités, notamment techniques, légales et financières, définies entre eux. Les estimations actuelles font état de réserves de 2,5 milliards de barils et d'une production pétrolière de 100 000 barils par jour en moyenne. Le premier baril est attendu en 2023.

LE CHAMP GRAND TORTUE AHMEYIM

Une deuxième découverte, datant de 2015, attire l'attention du secteur des hydrocarbures au niveau mondial, et plus particulièrement celle des supermajors, ces entreprises qui figurent parmi les six plus grandes compagnies pétrolières privées mondiales maîtrisant la totalité de la chaîne de valeur pétrolière de l'exploration-production au transport et à la distribution. L'entreprise américaine Kosmos Energy a annoncé en 2015 la découverte

d'une importante réserve gazière dans le champ Grand Tortue Ahmeyim, à cheval sur la frontière sénégal-mauritanienne. Durant les années qui ont suivi, de nombreux puits ont été forés et de nouvelles découvertes ont été annoncées dans la même zone : Marsouin, Teranga, Tortue-1, Guembeul, entre autres. La supermajor britannique BP a signé son entrée dans le projet en 2017 avec l'acquisition de 33 % des droits côté Sénégal et 62 % côté Mauritanie. Suite à un nouveau rachat d'intérêts côté Sénégal en 2017, les structures capitalistiques sont similaires de chaque côté de la frontière : BP détient environ 60 % des parts ainsi que le statut d'opérateur, Kosmos Energy environ 30 %, et les sociétés pétrolières nationales (Petrosen côté sénégalais et la Société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier ou SMHPM, côté mauritanien) détiennent 10 % des parts.

Les experts opérateurs estiment les réserves de gaz à environ 425 milliards de m³, donnant à ce champ une place dans le top 30 des plus grands champs de gaz naturel dans le monde. Les scénarii les plus ambitieux envisagent une production de 10 millions de m³, extraits d'une douzaine de puits par an. L'ensemble de ces potentialités classe le Sénégal parmi les pays africains les mieux dotés en hydrocarbures. Il est important de noter que des opérations de forage sont toujours en cours sur les blocs sénégalais offshore. La probabilité que de nouvelles découvertes soient faites dans les champs existants ou dans de nouveaux prospects est relativement élevée au vu des nombreux succès enregistrés depuis 2014. Le hasard du calendrier veut que les deux champs rentrent en production presque simultanément. Le projet Grand Tortue, notamment, nécessite la combinaison de nombreux facteurs pour atteindre son objectif de première production en 2023 : une forte volonté politique, une grande synergie public-privé, des schémas de financements innovants et le respect strict des procédures à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

GRAND TORTUE AHMEYIM, LE PROJET GNL LE PLUS RAPIDE DU MONDE

De la découverte à l'exploitation, un projet de gaz naturel liquéfié (GNL) se déploie en moyenne en 14 ans avant d'être productif et pour que les produits puissent être ventilés sur le marché. À ce jour, le projet le plus long à mettre en œuvre a été Ichtyos en Australie avec 38 années qui se ont écoulées entre la découverte et les premières productions. Le plus rapide fut également en Australie où le projet Pluto a été développé et rendu rentable en moins de 8 ans.

Au Sénégal, BP - qui bénéficie du statut d'opérateur de projet, lui conférant un certain nombre de prérogatives telle que la sélection des sous-traitants via un processus d'appel d'offres -, a pour objectif de battre le record de Pluto et de réaliser le projet GNL Grand Tortue Ahmeyim en 5 ans. Il est aussi important de noter que Grand Tortue Ahmeyim est le projet d'hydrocarbures le plus profond du continent. Celui-ci va consister en 4 puits d'une profondeur d'environ 2 850 mètres, reliés par un pipeline long de 80 km à une unité flottante de production et de stockage qui sera stationnaire en eaux peu profondes. Le gaz produit sera destiné principalement à l'export même si le Sénégal et la Mauritanie prévoient d'en garder un pourcentage en vue d'une utilisation domestique, notamment pour la production d'électricité dans le secteur industriel.

Les 12 derniers mois ont constitué une période charnière dans l'avancement du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim. En effet, les gouvernements sénégalais et mauritanien ont signé un accord historique de coopération inter-États en février 2018 dans le but de mener conjointement le développement du projet et d'assurer des bénéfices proportionnellement aux volumes d'hydrocarbure répartis dans chaque pays. Le 21 décembre de la même année, l'accord de coopération inter-États a été complété par l'accord fiscal sur les sous-traitants et l'accord

de financement des États. Cette étape franchie a été couronnée par l'annonce de la décision finale d'investissement par BP le même jour.

BP Gas Marketing, une filiale du groupe BP, a été désignée comme acheteur du gaz produit. BP a ensuite signé un accord avec l'entreprise Golar LNG pour l'utilisation du tanker Gimi LNG, pendant une période de 20 ans. Le tanker Gimi sera transformé en unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG pour Floating Liquefied Natural Gas) par l'entreprise Keppel. Cette entreprise avait déjà transformé le vaisseau Hilli Episeyo qui fut la première unité FLNG en opération sur le continent africain, au Cameroun. Le coût de cette transformation est estimé à environ 1,3 milliard de dollars. Le système de production sous-marin sera l'œuvre de Baker Hughes General Electric (BHGE) tandis que TechnipFMC sera responsable des travaux d'ingénierie.

Tous les indicateurs sont au vert et les différentes parties prenantes sont confiantes pour que les premières productions soient livrables à partir de 2023.

EXPLOITATION ET DISTRIBUTION PÉTROLIÈRE, UN SECTEUR À RÉFORMER

La Société africaine de raffinage (SAR) héberge la plus ancienne raffinerie pétrolière d'Afrique de l'Ouest, construite en 1962 à Mbao. Avec une capacité de traitement de 600 000 tonnes annuelles à ses débuts, la SAR est aujourd'hui en mesure d'en produire le double et couvre ainsi la moitié des besoins du pays.

LA SAR, UN PIVOT EN QUÊTE DE MODERNISATION

Dans l'optique d'un Sénégal producteur, la SAR nécessite des investissements importants pour moderniser et étendre ses capacités. Le plan d'investissement actuel, qui court jusqu'en 2020, repose sur trois piliers :



DEPUIS 1961



HISTOIRE

Créée en 1961, la SAR a démarré ses activités le 31 octobre 1963 et a été inaugurée le 27 janvier 1964 par Leopold Sedar Senghor, Président de la République. Depuis, la Société Africaine de Raffinage assure l'approvisionnement du marché domestique sénégalais en gaz butane, essence super, essence ordinaire, kérosène, pétrole lampant, gasoil, diesel oil et fuel oil. Les installations de la SAR s'étendent sur une superficie de 32 hectares. Elles ont connu depuis 1961 des améliorations successives. De 600 000 tonnes à son démarrage, la capacité de traitement est passée à 1 200 000 tonnes par an.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN DÉFI QUOTIDIEN À LA SAR

La SAR est une entreprise citoyenne qui participe au développement économique et social du Sénégal. Elle est consciente de sa mission et particulièrement des enjeux liés à son activité (protection de l'environnement, développement durable, dialogue social permanent avec l'ensemble des parties prenantes, mais aussi de la dimension RSE).



APPROVISIONNEMENT

La SAR importe du pétrole brut principalement du Nigeria (Bonny Light, Erha...). Ce pétrole est transporté par des tankers d'une capacité de 100 000 tonnes. Il est déchargé grâce à une conduite sous-marine (sea-line) de 5,6 km reliant le poste de déchargement et le parc de stockage de la SAR. Le pétrole est stocké dans un parc de sept bacs d'une capacité totale de 220 000 m³.



PRODUCTION

Le pétrole brut subit plusieurs opérations dans les installations de la SAR avant sa commercialisation sous différentes formes (gaz butane, essence, kérosène, gasoil, diesel oil, fuel oil). Les installations comprennent :

- Une unité de distillation atmosphérique et sous vide
- Une unité de reforming
- Une unité (mérox) de traitement de kérosène



Sécurité

Depuis son implantation, la SAR a toujours placé la sécurité de son personnel et de ses installations au centre de ses préoccupations. Le renforcement continu de la sécurité a été obtenu grâce à une politique dynamique et concrète déployée autour, entre autres, de la mise en place d'équipements de sécurité et la formation permanente du personnel. Fidèle à sa tradition d'améliorer considérablement la Sécurité, la SAR a initié cette année un important projet d'automatisation des accès à l'usine, ainsi qu'aux lieux sensibles et de gestion du temps de présence de ses employés.



QUALITÉ

Après une première certification Iso 9001 versions 2000, la Sar vient encore d'être certifiée Iso9001 version 2015.



N° Vert 0 800 00 34 34

BP 203, Dakar (Sénégal)
phone: + 221 33 839 84 39 • fax: + 221 33 834 07 62
email: sar@sar.sn • website: www.sar.sn

LA SAR, UNE PRÉSENCE QUI RASSURE



Mr Mamadou Faye,
directeur général PETROSEN Holding

Quelles ont été les raisons qui ont présidé à la création d'une holding regroupant en son sein deux filiales : Petrosen E&P SA et Petrosen T&S SA ?

La restructuration de la société entre dans le cadre d'une réforme globale du sous-secteur des hydrocarbures au Sénégal. On peut citer parmi ces réformes le nouveau code pétrolier, le code gazier ou encore la loi sur le contenu local.

PETROSEN qui est l'instrument d'application de la politique pétrolière de l'État ne pouvait pas rester en marge de cette réforme, avec des perspectives très intéressantes en termes de réserves de pétrole et de gaz et le démarrage de la production en 2023.

Depuis sa création en 1981, la société avait concentré l'essentiel de ses activités autour de la promotion du bassin sédimentaire, afin d'attirer les compagnies pétrolières. La production de pétrole et de gaz va permettre à la société nationale à travers ses entités de développer des capacités techniques et commerciales, à l'instar des grandes compagnies pétrolières. C'est tout le sens de la restructuration mise en œuvre.

Dans les faits, quels seront le rôle de la société mère Petrosen Holding SA et son articulation avec ses deux filiales ?

L'industrie du pétrole et du gaz comprend une chaîne de valeurs qui va de l'exploration – production à la distribution des produits finis. Dans cette chaîne vous avez plusieurs segments dont le trading, le transport des produits pétroliers, le stockage, le raffinage ou encore la pétrochimie.

La filialisation a commencé avec PETROSEN E&P, PETROSEN T&S et le RÉSEAU GAZIER DU SÉNÉGAL (RGS), mais rien n'empêche la société de créer d'autres filiales, suivant son développement économique.

Au niveau du groupe, la Holding a en charge la stratégie, la structuration, les relations entre l'État et la société et l'élaboration des programmes d'investissements.

Dans la gestion coûtante du groupe, la Holding assure pour le bénéfice direct des filiales, l'administration, les affaires juridiques, la comptabilité, la gestion des ressources humaines ou encore l'informatique.

La restructuration de Petrosen en Holding s'inscrit dans un contexte en forte évolution qui a vu les promulgations récentes d'un nouveau code pétrolier entérinant le principe de la préférence nationale et d'une loi relative au contenu local. Faut-il y voir un lien de cause à effet ?

Comme je l'ai dit plus haut, nous sommes dans un processus de réforme globale du sous-secteur du pétrole et du gaz. Tous les textes législatifs et réglementaires présentent une cohérence et une compatibilité dont l'objectif recherché est une gestion transparente et une bonne gouvernance du sous-secteur. Sur le plan opérationnel, le gouvernement travaille sur un plan directeur où l'ensemble des filières économiques du pays doivent tirer profit de l'exploitation du pétrole et du gaz. La Holding va s'appuyer sur le plan directeur pour élaborer son plan stratégique qui est à son tour traduit en plan opérationnel (exécution) au niveau des filiales.

Cette restructuration engagée depuis octobre 2019 permettra-t-elle à Petrosen Holding SA de se hisser au niveau des standards des géants pétroliers comme Saudi Aramco (Arabie Saoudite) ou Sonangol (Angola) et de faire du Sénégal un acteur majeur du secteur ?

Nous avons fait une étude de benchmarking sur plusieurs compagnies pétrolières dans le monde et nous travaillons présentement sur le modèle PETROSEN qui prend en compte la stratégie du groupe, la structuration et les procédures internes.

En résumé, l'objectif de PETROSEN, dans les dix prochaines années est de devenir un géant pétrolier intégré, diversifié et performant ; le premier contributeur au développement économique et social du Sénégal, reconnu comme une référence en Afrique pour l'excellence dans la gestion et la bonne gouvernance des ressources pétrolières au bénéfice des générations actuelles et futures.

Comment résumeriez-vous les objectifs de PETROSEN Holding ?

Avec la mise en exploitation prochaine des récentes découvertes de pétrole et de gaz, la création de cette Holding assure au Sénégal d'avoir la maîtrise de l'ensemble de la filière hydrocarbures.



Mr Manar Sall,
directeur général PETROSEN Trading & Services

Quels critères stratégiques ont conduit à la création de deux filiales distinctes : Petrosen Trading & Services et Petrosen Amont ? Quel sera le niveau de synergie entre les deux entités ?

PETROSEN à l'image de toutes les compagnies pétrolières nationales va être présente sur toute la chaîne de valeur de l'énergie, allant de l'exploration et la production à la distribution. La synergie entre les deux entités étant naturelle, puisque l'entité PETROSEN E&P mettra à la disposition de l'entité T&S, le pétrole brut ainsi que le gaz naturel. Donc, nous avons là une intégration parfaite sur la chaîne de valeur de l'énergie.

Quel est le rôle de Petrosen Trading & Services dans le secteur de la distribution de produits pétroliers au Sénégal et à l'étranger ?

PETROSEN Trading & Services a pour mission de mettre à la disposition des consommateurs sénégalais et de la sous-région des produits pétroliers de qualité en quantité suffisante et au moindre coût. Nous avons par ailleurs un rôle de régulateur entre les sociétés locales et les sociétés étrangères.

Pouvez-vous nous donner quelques détails sur la stratégie du pays dans la valorisation et la monétisation des produits pétroliers extraits ? Comment générer des revenus depuis la raffinerie jusqu'à la pompe ?

La valorisation et la monétisation des produits pétroliers se feront en droite ligne avec la vision du chef de l'État qui consiste à fournir une énergie de qualité, accessible à tous, au moindre coût et respectueuse de l'environnement. Ainsi, une stratégie Gas to Power est en cours de mise en œuvre pour une électricité à un coût intéressant. La mise à disposition de gaz domestique permettra également d'avoir du gaz à un coût moindre. De même que le pétrole de Sangomar sera utilisé pour la raffinerie SAR (Société africaine de raffinage). Tout ceci impactera positivement le prix des produits pétroliers au profit des consommateurs sénégalais.

Dans quelle mesure le secteur aval pétrolier au Sénégal nécessite-t-il une restructuration et une modernisation dans la perspective des premières productions en 2022-2023 ?

Le secteur aval pétrolier sénégalais a été régulé depuis de nombreuses années avec une réforme majeure et la libéralisation du secteur. Ainsi de nombreuses sociétés sénégalaises ont pu pénétrer dans ce marché qui jusqu'en 2000 était géré par les Majors. Ce secteur est donc dynamique avec des standards élevés. Une restructuration sera nécessaire pour éviter une fragmentation avec des sociétés qui n'ont pas la taille critique.

Quels grands projets d'infrastructures sont prévus à ce sujet dans le secteur de la distribution pétrogazière ? Quel sera le rôle de Petrosen dans ces projets ?

Une amélioration de la logistique devient nécessaire. Des dépôts plus importants deviennent nécessaires. PETROSEN va travailler dans ce sens en participant à des projets avec d'autres compagnies pétrolières.

Le Sénégal dispose-t-il de capacités de raffinage suffisantes pour gérer l'afflux de pétrole depuis le champ Sangomar ? Si besoin, qui doit prendre en main les investissements en extension de capacité ?

La raffinerie a un plan de montée en puissance avec un premier projet pour aller à 1,5 million de tonnes par an. Puis un investissement sera fait pour monter à 2,5 voire 3 millions de tonnes. Ces investissements seront réalisés par la SAR avec l'accord des actionnaires parmi lesquels PETROSEN, qui est l'actionnaire majoritaire de la raffinerie.

Selon vous, en quoi le Sénégal est-il une destination d'investissement intéressante pour des entreprises africaines et internationales ? Quelles sont les points d'attractivité du pays ?

Une chose est de notoriété internationale, le pays est stable politiquement parlant avec une démocratie qui devient une réalité. Les libertés individuelles sont respectées et le dialogue national est devenu une pratique de toutes les parties en lice. Par ailleurs, les ressources humaines sont de qualité.



Mr Joseph Oufom Medou,
directeur général PETROSEN Exploration & Production

Depuis la création de PETROSEN Holding SA, quelles sont les responsabilités attribuées à sa filiale PETROSEN E&P SA ?

Au lendemain des premières découvertes importantes de pétrole en 2014 et de gaz en 2016, le président de la République a entrepris une série de réformes majeures afin d'adapter l'environnement du secteur aux nouvelles exigences. C'est dans ce cadre qu'il a décidé de la restructuration de PETROSEN SA en PETROSEN HOLDING avec deux filiales PETROSEN E&P et PETROSEN T&S. Le président de la République a bien voulu me confier la direction de PETROSEN E&P qui a hérité des attributs habituels de toute compagnie d'exploration et production pétrolières, en plus des missions de promotion du bassin. Les missions attribuées à la filiale E&P portent principalement sur l'évaluation périodique du potentiel pétrolier ; la promotion de ce potentiel auprès de compagnies internationales ; la prospection, l'exploration, l'évaluation, le développement de champs, l'exploitation, le stockage, le transport et la commercialisation des hydrocarbures, seule ou conjointement avec d'autres sociétés, filiale ou non, dans le cadre d'association, ou toute forme de groupement dûment autorisée, et le suivi technique et contrôle des opérations pétrolières.

Comment allez-vous articuler les objectifs communs entre le marché amont dont vous avez la responsabilité et le marché aval piloté par PETROSEN T&S SA ?

PETROSEN E&P et PETROSEN T&S sont un One PETROSEN sous l'égide de la Holding. L'objectif étant de valoriser au maximum, localement, les ressources pétrolières et gazières au bénéfice de la population et des entreprises sénégalaises. Dans le cadre du schéma et des objectifs définis par le président de la République, sous la coordination et la tutelle du ministre du Pétrole et des Énergies, chaque entité joue sa partition de manière cohérente et coordonnée, dans son segment de compétence.

Quelles seront la stratégie et les orientations privilégiées de PETROSEN E&P SA pour parvenir au renforcement des activités d'exploration et de production pétrolière et gazière ?

Nous travaillons avec les opérateurs pour intensifier les activités d'exploration afin d'effectuer de nouvelles découvertes. Des efforts sont aussi entrepris pour accélérer le développement des autres découvertes afin d'augmenter la production de pétrole et de gaz naturel.

En outre, nous avons ouvert de nouveaux blocs en offshore ultra profond. Pour ce faire, un licensing round a été lancé depuis le mois de novembre 2019. L'objectif de ce licensing étant d'attribuer de nouveaux permis de recherche et d'accroître les possibilités d'effectuer de nouvelles découvertes.

Dans la perspective des productions envisagées pour 2023, comment PETROSEN E&P va-t-elle asseoir sa position vis-à-vis des opérateurs internationaux et locaux ?

PETROSEN E&P a initié un renforcement des capacités de ses ressources humaines et techniques. Elle participe activement à la phase de développement des projets de découvertes de gaz naturel et de pétrole. Ainsi, nos équipes techniques, commerciales, financières et juridiques travaillent étroitement avec les opérateurs et les autres compagnies partenaires pour mener à bien ces projets en vue de démarrer la production en 2023. Nous avons mis en place des équipes pluridisciplinaires pour chaque projet avec des backups en soutien.

Les mises en exploitation des champs Sangomar et Grand Tortue Ahmeyim sont-elles de nature à faire entrer le Sénégal dans le top 10 des pays africains producteurs d'hydrocarbures ?

Il est certain que le démarrage de la production va nous ouvrir les portes du club des pays africains producteurs. Le leadership du président Macky Sall sera aussi d'un apport considérable sur la place et le rôle du Sénégal au sein de ce club. Les récentes découvertes de gaz et de pétrole ont donné un vrai coup de pouce à l'intérêt porté par les compagnies à l'exploration et à la production d'hydrocarbures au Sénégal. Par ailleurs, nous avons aussi noté l'enregistrement au Sénégal de plusieurs nouvelles sociétés de services de renom. Au niveau local, il y a la création ou la reconversion d'entreprises sénégalaises pour assurer les services pétroliers et gaziers. Tout cela est favorisé par la loi sur le contenu local.

Le Sénégal est-il sur le point de se muer en destination attractive pour les investisseurs ?

Les atouts du Sénégal sont de deux ordres. Tout d'abord, le potentiel pétrolier et gazier de son sous-sol et les réserves importantes mises en évidence par les découvertes prouvent que le bassin sédimentaire sénégalais est mature. Le second atout est relatif à la stabilité politique, sociale, à la résilience économique du pays ainsi qu'au cadre législatif et réglementaire que l'État a mis en place.

PETROSEN, L'ÉNERGIE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Objectifs

- Améliorer l'approvisionnement énergétique pour la nation
- Lancer des initiatives industrielles
- Limiter la déforestation et réduire les émissions de gaz à effet de serre en utilisant le gaz naturel
- Créer des emplois directs et indirects et soutenir la croissance de l'économie nationale





Awa Marie Coll Seck,
présidente du Comité national, Initiative pour la transparence
dans les industries extractives (ITIE), Sénégal



Dans quelle mesure la transparence tout au long de la chaîne de valeur pétrogazière est-elle une composante essentielle de la réalisation des objectifs gouvernementaux dans ce secteur ?

Avec la découverte des gisements pétroliers et gaziers, des recettes supplémentaires sont attendues. La transparence a ainsi été ancrée dans les réformes visant à maximiser les retombées à travers toute la chaîne de valeur du secteur pétrogazier.

La publication de tous les contrats pétroliers ; le nouveau code pétrolier qui renforce les dispositions de transparence, en instituant l'appel d'offres pour l'octroi des blocs et en rendant obligatoires les déclarations à l'ITIE ; et la loi sur la répartition et la gestion des futurs revenus pétroliers, sont autant d'initiatives qui permettront au gouvernement de renforcer la bonne gouvernance, et de tirer davantage profit des exploitations pétrolières et gazières, afin de garantir une amélioration significative des conditions de vie des populations.

Quelles initiatives majeures ont-été menées depuis 2013, faisant du Sénégal le premier pays africain à obtenir de la part de l'ITIE la mention « progrès satisfaisants » ?

Pour y parvenir, le Sénégal a mis en place un groupe multipartite fonctionnel et dynamique appelé Comité national ITIE, composé de représentants du gouvernement, de la société civile, et des entreprises. Les membres du Comité national ont veillé à la ponctualité et à la fiabilité des rapports de l'ITIE,

tout en formulant des recommandations pertinentes. Le gouvernement a tenu compte des recommandations de l'ITIE dans la réforme du cadre légal du secteur extractif, notamment à travers l'adoption du code minier de 2016 ; la divulgation des contrats miniers, pétroliers et gaziers ; le renforcement des dispositions de transparence dans le code pétrolier de 2019 ; la loi sur le contenu local ; l'identification des bénéficiaires effectifs ; ainsi que les textes attendus sur la gestion des futurs revenus pétroliers. Il est important également de mentionner que l'ITIE accompagne les réformes visant à améliorer les systèmes informatiques des organismes publics, à travers le projet de création d'une plateforme de divulgation systématique des données avant la fin de l'année 2019, visant à garantir au citoyen l'accès à l'information. Le débat public sur la gouvernance du secteur est également un des facteurs de la réussite du Sénégal.

Quelle est la place de la consultation publique dans le déroulement d'une stratégie pétrogazière performante et transparente sur le long terme ?

Depuis la réforme constitutionnelle de 2016, le peuple sénégalais est devenu le propriétaire des ressources naturelles.

En plus de ce droit constitutionnel sur les ressources, il lui a également été donné le droit à l'information à travers la charte fondamentale. De ce fait, la consultation publique renforcera la cohésion et le consensus autour des politiques publiques.

De cette façon, le gouvernement a engagé les citoyens dans un débat public informé à travers l'instauration de journées nationales de concertation sur le secteur pétrogazier. Ces consultations sont déterminantes pour renforcer la gouvernance dans le secteur, et intégrer les préoccupations de la société civile et des communautés locales dans la définition des politiques de gestion des ressources extractives pour un développement durable. Cette ouverture est aussi illustrée par la proposition du chef de l'État de faire participer la société civile et l'opposition aux travaux du Comité d'orientation stratégique du pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ).

En plus d'un fort leadership présidentiel, quels sont les facteurs responsables de l'amélioration du climat des affaires et de la perception de transparence dans le monde des affaires sénégalais ?

À côté de l'engagement de l'État, nous avons noté un fort engagement de la part des entreprises privées pour davantage de transparence et de redevabilité. À titre d'exemple, les entreprises minières ont soutenu la publication des contrats en dépit des clauses de confidentialité incluses dans leurs conventions.

Le dialogue a également été renforcé entre les populations et les entreprises extractives. Des campagnes de sensibilisation sont menées périodiquement par le Comité national ITIE dans les zones d'extraction minière et les régions riveraines des futures exploitations pétrolières et gazières. Nous mettons à profit les diffusions du rapport ITIE pour mieux informer les populations des revenus engrangés par le gouvernement et des investissements sociaux effectués par les entreprises dans leurs localités, mais également des réformes pour améliorer la gestion du secteur extractif.

Cet écosystème constitue avec la volonté du chef de l'État de combattre la corruption et de renforcer la transparence, un cadre rassurant pour tout investisseur.

Quel peut être l'impact sur l'économie continentale d'une adhésion généralisée à l'ITIE par l'ensemble des pays africains ?

La transparence est avant tout un facteur de développement économique et d'équilibre du climat sociopolitique d'un pays, d'où l'intérêt pour de nombreux États africains et d'autres continents à adhérer aux exigences et principes de la norme ITIE. L'Afrique est un continent très riche en ressources naturelles. Lorsque ces ressources sont gérées de façon appropriée, elles peuvent promouvoir la dynamisation des économies en générant des possibilités en matière d'emplois, de développement des affaires et de hausse des revenus fiscaux. Au niveau continental, la transparence et la redevabilité seront des éléments importants dans la lutte contre la corruption, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites.

Quelles ont été les améliorations notables du nouveau code minier entré en vigueur en 2016 en matière de transparence et de gouvernance ?

Le code minier a été adopté dans une optique de rééquilibrage des avantages accordés aux entreprises minières et de renforcement de la gouvernance du secteur. Par exemple, le taux de la redevance minière pour l'or est passé de 3 à 5 %. Le code minier apporte également des innovations majeures portant sur le réaménagement des dispositions relatives à la confidentialité des données. En effet, afin de se conformer aux obligations de transparence de la norme ITIE, l'article 95 du code minier indique que tout titulaire de titre a l'obligation de respecter les principes et les exigences de l'ITIE. En outre, tout titulaire de titre minier a l'obligation de déclarer tous les revenus miniers dus à l'État et perçus par l'État, y compris les réalisations économiques et sociales. Enfin, l'article 85 du code minier de 2016 dispose que les titulaires de titres miniers doivent élaborer et publier annuellement un plan de passation de marchés. Cela participera au renforcement du contenu local explicité à l'article 109 du même code.

Interview...



Khadija Ba,
CEO, Der Mond Oil & Gas

Qu'est-ce qui vous a encouragé à fonder Der Mond Oil & Gas dans le secteur du pétrole et du gaz ?

Influencée par mon frère Khadim Ba, j'ai décidé de me lancer dans ce secteur pour son dynamisme, sa dimension internationale et multiculturelle, son interdépendance avec la géopolitique et les défis à relever pour une majorité de sociétés en termes de développement énergétique et d'accès à l'énergie. Pendant mes études, j'ai cherché à approfondir mes connaissances lors de stages et de formations dans ce secteur avant d'être recrutée par une grande entreprise du secteur. J'ai ensuite fondé la société Der Mond Oil & Gas.

Der Mond Oil & Gas participera-t-il à l'essor de l'industrie des hydrocarbures au Sénégal ?

Notre société a pour mission d'investir et de contribuer au développement durable du capital humain et des entreprises au Sénégal, et d'encourager la présence de ressortissant(e)s du pays dans un secteur émergent. Le groupe a déjà mis en place ses activités dans l'aval pétrolier, en soutien à la seule raffinerie du Sénégal pour permettre un approvisionnement fiable et rentable en matières premières.

Par ailleurs, notre société a créé et lancé la Der Mond Oil & Gas Academy, première académie du Sénégal à proposer des programmes de formation très pointus dans les domaines de la santé, sécurité et environnement. Ces formations sont reconnues par les institutions internationales comme NEBOSH et IOSH. Dans une seconde phase de développement, Der Mond offrira une gamme de services plus large dans le secteur du pétrole et du gaz, et se positionnera dans l'amont pétrolier.



En quoi l'expérience internationale du groupe a-t-elle contribué au succès de vos activités au Sénégal ?

Avec l'aide de professionnels expérimentés qui travaillent à l'international, le groupe a acquis, au cours de sa courte histoire, des profondes valeurs fondatrices dans la santé, la sécurité, l'environnement et la déontologie, en adoptant une approche qui place le client au cœur de ses activités. De plus, grâce à des modèles économiques collaboratifs, le groupe est en mesure d'offrir à ses clients et partenaires une diversité d'expertises pour favoriser l'essor du secteur du pétrole et du gaz au Sénégal, et de proposer toute la gamme de services permettant directement ou indirectement de créer un marché durable et fiable, et capable d'offrir des produits et services de qualité. Le groupe explore de nouvelles pistes avec des entreprises étrangères désireuses de faire profiter le Sénégal de leur expertise et valorise toujours une approche à long terme bénéfique pour tous les actionnaires. Il compte jouer un rôle clé dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise - une garantie essentielle pour que développement économique rime avec amélioration de la qualité de vie des citoyens sénégalais.

De quel pays pourrait s'inspirer le Sénégal pour construire un secteur durable et rentable à long terme ? Que pensez-vous de la position actuelle du gouvernement concernant la gestion des ressources pétrolières ?

Nous sommes convaincus que profiter de l'émergence du secteur du pétrole et du gaz pour construire une industrie durable et rentable est la solution vers une croissance et une stabilité durable au Sénégal et pour éviter le fléau de la « malédiction du pétrole »

qui touche un certain nombre de pays africains. Logiquement, depuis le début de l'exploitation des hydrocarbures dans le monde, chaque pays a déployé des stratégies propres en fonction de ses ressources, de sa situation économique et sociale et des éléments imposés par les principaux sponsors du développement. La richesse du Sénégal en hydrocarbures est un réel atout, et nous nous réjouissons que le gouvernement cherche à favoriser les citoyens et entreprises sénégalaises, à encourager vivement l'entrepreneuriat sénégalais, dans un environnement suffisamment attractif pour attirer le savoir-faire de sociétés étrangères et la mise en valeur du capital humain sénégalais.

Vos atouts par rapport à d'autres groupes de services sur le marché, notamment au Sénégal ?

Nous sommes une société sénégalaise privée, indépendante, flexible, réactive, dont le modèle économique et le plan de développement s'inscrivent dans une vision à long terme. À l'écoute des besoins de nos clients, nous suivons de près les tendances et changements de la politique publique, ainsi que les avancées technologiques. En privilégiant des relations de long terme avec nos clients et partenaires, nous les aidons à approfondir leurs connaissances des coutumes et mentalités locales. Ces relations sont construites sur la confiance mutuelle et des stratégies gagnant-gagnant qui passent par le dialogue, la transparence et des objectifs communs, notamment en termes de santé, sécurité et environnement (HSE), qualité, budget et calendrier. L'écosystème en constante évolution dont nous bénéficions contribue au développement vertueux de tous nos projets.

Votre stratégie à moyen terme pour développer de nouveaux produits et services au Sénégal ?

Comme je le disais, les activités dans l'aval pétrolier de la Der Mond Oil & Gas Academy nous permettent de collaborer avec des sociétés de renom, de décliner nos valeurs dans nos activités courantes et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Grâce au soutien de nos partenaires actuels et futurs et à notre développement fondé sur des valeurs, des connaissances, des relations et la compréhension du

marché sénégalais en plein essor, notre groupe sera en mesure de contribuer plus largement à l'économie du pays, par exemple dans les services pétroliers et à la logistique, tout en maintenant l'objectif ultime de devenir un acteur dans les activités amont (exploration et production).

Quelles initiatives doivent être mises en place en Afrique en vue d'accroître le rayonnement mondial du secteur de l'énergie africain ?

Nous croyons en l'éducation et la mise en valeur du capital humain, c'est pourquoi nous avons créé l'Oil and Gas Academy. L'Afrique a connu diverses étapes en matière d'exploitation d'hydrocarbures ces dix dernières années. Elle en a tiré de nombreux enseignements qui permettront au Sénégal et à d'autres pays de reproduire ces succès sur le plan industriel et du développement social, tout en tenant compte des spécificités locales et en apprenant des écueils et difficultés rencontrés. C'est le cas dans les activités aval comme le raffinage et la pétrochimie, la plupart des pays africains font face à ces mêmes défis et ambitions. Nombreux sont les projets, isolés conçus à l'intérieur d'un pays, qui ont échoué. Les raisons en sont, entre autres, les spécificités du marché, les cadres légaux, les barrières financières et fiscales, les défis techniques, malgré une forte demande et la nécessité de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Afrique.

Votre groupe a-t-il l'intention de créer des filiales dans d'autres pays africains, dans le bassin MSGBC* ou ailleurs ?

Il est déjà implanté dans plusieurs régions, notamment en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient. Le Sénégal est le premier pays où il s'est implanté, mais nous espérons développer nos activités dans le bassin MSGBC et au-delà, car nous souhaitons vivement acquérir de l'expérience et une visibilité sur des marchés du pétrole et du gaz plus matures et identifier les partenaires qui peuvent venir s'implanter au Sénégal avec notre soutien et collaboration.

**Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau et Guinée*

- Renforcer la capacité de raffinage de pétrole brut pour passer à 1,5 million de tonnes par an, permettant de couvrir 70 à 75 % des besoins domestiques ;
- Moderniser les équipements dans un souci d'économies d'échelle ;
- Procéder à un « arrêt métal » durant lequel sera mené un ensemble de tests et de procédures de sécurité. L'exercice qu'observe la SAR tous les cinq ans depuis 2008 répond aux exigences édictées par la loi encadrant le fonctionnement des établissements classés. Durant des semaines, ses techniciens, des professionnels des raffineries partenaires et l'Association des raffineurs africains passent en revue l'ensemble des installations.

En 2020, la SAR lancera un nouveau plan de recherche d'investissement, plus ambitieux, qui vise à porter la production à 2,5 voire 3 millions de tonnes par an de pétrole raffiné, couvrant ainsi les besoins domestiques du Sénégal et permettant d'en exporter une partie. Cet objectif de production s'accompagne d'une nécessaire extension des capacités de stockage. Le coût total de ce plan d'investissement est estimé aux alentours de 70 millions d'euros. Le gouvernement sénégalais a pris conscience de l'enjeu qui consiste à augmenter les capacités de raffinage du pays. En effet, la transformation locale accroît la souveraineté du pays, augmente la valeur ajoutée du produit, créant ainsi un impact positif profond sur l'ensemble de l'économie sénégalaise. De plus, avec le potentiel du bassin offshore, le Sénégal est idéalement placé pour devenir un hub énergétique dans les années à venir. La réussite du projet nécessitera d'importants investissements, à l'image de ceux injectés dans la SAR pour accompagner son processus de modernisation. Les autorités sénégalaises étudient également la faisabilité de la construction d'une deuxième raffinerie, de très grande taille, capable de raffiner entre 5 et 10 millions de tonnes de pétrole par an, à l'image de la méga raffinerie de l'homme d'affaires Aliko Dangote au Nigeria.

LA DISTRIBUTION PÉTROLIÈRE, UNE PROFUSION D'ACTEURS À ORGANISER

Le Sénégal traite avec une multitude de distributeurs pétroliers. Dakar a d'ailleurs suspendu l'octroi de licences de construction de nouvelles stations-services dans la mesure où l'agglomération se trouve à un niveau de saturation record en Afrique de l'Ouest. Le marché de la distribution à Dakar est dominé par l'entreprise française Total, suivie par de grandes entreprises comme Vivo Energy, détentrice de la licence de distribution de produits Shell, ainsi que de deux entreprises sénégalaises, Eydon Petroleum et Elton Oil. Les distributeurs pétroliers sont représentés par deux associations : l'Association sénégalaise des pétroliers (ASP) et l'Association sénégalaise des professionnels du pétrole (ASPP). Si la perspective des premières productions en 2023 souffle un vent d'espoir sur les professionnels du downstream pétrolier, il sera nécessaire de réformer le secteur. En effet, le Comité national des hydrocarbures (CNH), organisme régulateur, a vocation à mettre en place un secteur de la distribution pétrolière performant et transparent. Enfin, la clarification de l'état du marché permettra d'ouvrir des opportunités pour de nouveaux acteurs locaux ou internationaux. De nombreuses sociétés, à l'instar du suisse Mocoh SA, sont déjà sur place, et travaillent avec les pouvoirs publics afin de se positionner au mieux sur la chaîne de valeur du downstream pétrolier.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR BÂTIR UNE INDUSTRIE SOLIDE

Jusqu'à récemment, le code pétrolier en vigueur au Sénégal datait de 1998. S'il était considéré particulièrement moderne à l'époque, les découvertes nombreuses et cumulées depuis 2014, tout autant que le potentiel de développement du secteur à venir nécessitaient une mise à niveau. Le très attendu code pétrolier a été officiellement promulgué en février 2019.

Pour la Phase I du Développement du champ Sangomar, nous nous engageons à soutenir les entreprises locales

Le champ Sangomar est situé au large des côtes sénégalaises. Le premier baril est prévu en 2023 ; avec la collaboration de l'industrie locale, nous y parviendrons.



[woodside.com.au/what-we-do/Senegal](https://www.woodside.com.au/what-we-do/Senegal)



LE NOUVEAU CODE PÉTROLIER PRÉVOIT DE NOMBREUSES INNOVATIONS
TANT SUR LE CONTENU LOCAL QUE SUR LA PROPRIÉTÉ DES RESSOURCES.

CONTENU LOCAL

Le sujet du contenu local a été abordé de nombreuses fois lors des séances d'écriture et a même fait l'objet de consultations publiques. Le nouveau code pétrolier entérine le principe de la préférence nationale. En d'autres termes, si une entreprise internationale et une entreprise sénégalaise sont en compétition pour un contrat, à niveau de service et de prix égaux, l'entreprise sénégalaise doit être choisie. Il est aussi question de transfert de technologies. Les principes de promotion du contenu local sont définis dans une loi à cet effet, dont les dispositions d'applications seront définies par décret.

PROPRIÉTÉ DES RESSOURCES

Désormais, le peuple sénégalais est le seul propriétaire des ressources sur ou sous son territoire, onshore et offshore, suite à la révision constitutionnelle de 2016. Cela prouve non seulement la prise en compte par l'État de la volonté des Sénégalais d'être impliqués de manière active dans la gestion des ressources extractives mais également la volonté affirmée de donner un plus grand pouvoir au peuple afin d'améliorer le dialogue entre les pouvoirs publics et la population.

UN NOUVEAU CODE PÉTROLIER POUR DAVANTAGE DE COMPÉTITIVITÉ

Ce nouveau code a été rédigé avec un double objectif : continuer d'attirer les investisseurs et les entreprises d'exploration internationales, tout en maximisant les retombées de l'exploitation des ressources naturelles pour les populations du pays. Dans le même temps, l'esprit de la loi permet la montée en compétences des entreprises et favorise le contenu local. Ce dernier représente la part des revenus générés par le secteur des hydrocarbures qui est captée par le secteur privé local pour accélérer une croissance inclusive de son économie. La formation des travailleurs, la création d'instituts de formation, les mécanismes de transferts de compétences, ou encore les obligations de participation des citoyens sénégalais dans la chaîne de valeur pétrolière, sont des initiatives indispensables permettant de promouvoir le contenu local.

UNE BASE JURIDIQUE SOLIDE

D'autres dispositions sont à noter dans le nouveau code pétrolier en vigueur :

- Les permis d'exploration ne peuvent être octroyés qu'à des entités légales à travers un processus d'appel d'offres ;

- La protection de l'environnement fait l'objet d'une loi spécifique en vertu de laquelle les opérateurs s'engagent à assumer les coûts additionnels liés à la protection de l'environnement ;
- Tous les opérateurs doivent déclarer leurs paiements à l'État dans le cadre de l'adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) ;
- L'autorisation exclusive d'exploitation a été ramenée à 20 ans, au lieu de 25 ans, renouvelable une fois pour une durée de 10 ans ;
- Les opérations de transport, stockage et liquéfaction dites opérations de midstream sont désormais soumises à des autorisations spécifiques délivrées par le ministre en charge des Hydrocarbures et le cas échéant par arrêté conjoint avec le ministre chargé des Affaires maritimes.

En attendant les décrets d'application, le nouveau code pétrolier dote le Sénégal d'une base juridique solide pour bâtir une industrie pétrolière et gazière puissante, résiliente et transparente. Grâce à ce code, l'État du Sénégal démontre sa propension à gérer de manière transparente et durable les ressources appartenant aux populations tout en accueillant des parties prenantes extérieures à forte valeur ajoutée.

Interview...



Moussa Diao,
CEO, Oryx Energies

Quelle est la stratégie d'Oryx Energies au Sénégal dans le but d'accroître sa présence dans le pays (distribution de produits pétroliers, stations-essences, etc.) ?

Oryx Energies, division énergie du groupe d'investissement privé AOG, est présente au Sénégal depuis 1989. Aujourd'hui, Oryx Sénégal SA gère un réseau intégré d'approvisionnement, stockage et distribution de produits pétroliers. Cela comprend l'achat des produits par son service de négoce (Addax Energy SA, en Suisse), le stockage et la distribution stratégique vers le marché intérieur et les marchés régionaux, le soutage en mer pour répondre aux besoins croissants en énergie du pays.

Oryx Sénégal a l'ambition de développer ses activités dans le court/moyen terme en profitant pleinement des nouveaux projets structurants en cours de réalisation tels que les nouveaux pôles urbains, le nouvel aéroport, le nouveau port minéralier, les infrastructures routières. Nous fournissons depuis plusieurs années des lubrifiants au marché sénégalais, nous appuyant sur notre usine ultramoderne de mélange au Togo. Addax Energy est aussi un fournisseur important de pétrole brut de l'unique raffinerie du pays (SAR).

Quelles opportunités existent en ce moment dans le secteur aval sénégalais ? Quels types de synergies avec des organisations locales ou internationales peut accompagner la croissance d'Oryx Sénégal ?

Le PSE (Plan Sénégal émergent) est une belle opportunité de croissance inclusive à l'horizon 2035 pour la vitalité de la politique économique et sociale du pays. Il s'agit d'encourager une croissance forte et soutenue. De nombreux projets phares verront le jour tels que la relance du projet intégré sur le fer de la Falémé, l'accélération de l'exploitation du secteur aurifère, les plateformes industrielles intégrées (hub logistique et industriel régional).



Oryx Energies compte jouer pleinement sa partition dans ces projets d'émergence du Sénégal. En partenariat avec Sénégal Minergy Port, la compagnie promotrice du nouveau port de Bargny, Oryx Sénégal est en train de construire un grand dépôt moderne de stockage de produits pétroliers sur le site de Bargny, pour contribuer au stockage de sécurité du pays et soutenir les réexportations de produits pétroliers dans la sous-région. Cela participe à renforcer la position du hub pétrolier du pays.

Quelles actions l'entreprise met-elle en place pour attirer des Sénégalais dans le secteur pétrolier ?

Depuis plus de 30 ans maintenant, Oryx Sénégal est engagé à développer des relations de qualité avec la communauté et à contribuer à la fois au développement économique et social. Le marché du travail local a beaucoup à offrir pour nos opérations. Nous avons un effectif de 113 employés directs tous de nationalité sénégalaise et estimons avoir créé près de 70 emplois indirects. Nous permettons également à des Sénégalais recrutés au Sénégal de s'expatrier dans nos autres filiales africaines.

Oryx Sénégal leur offre, ainsi qu'aux jeunes sénégalais, des perspectives de carrières dans le secteur des hydrocarbures (opérations d'importation, de stockage, de distribution et de réexportation de produits pétroliers). Durant les 5 dernières années, nous avons recruté près de 25 employés dont 11 cadres et 14 employés/agents. Avec les nouveaux projets en cours, il est prévu un renforcement des effectifs car nous avons aussi l'intention de renforcer notre présence grâce à l'élargissement de notre réseau de stations-service.

www.oryxenergies.com

LE CONTENU LOCAL, PIERRE ANGULAIRE DE LA STRATÉGIE

Le contenu local est devenu, au cours des dernières années, une composante essentielle du développement économique des industries extractives, surtout dans les pays africains où la majeure partie des moyens utilisés dans les projets sont importés. Au Sénégal, les autorités gouvernementales ont compris que la maximisation de la valeur ajoutée locale dans les projets pétroliers et gaziers passe impérativement par la construction d'une base de travailleurs qualifiés, d'un tissu d'entreprises compétitives et d'une gouvernance inclusive dans le secteur. Le secteur pétrolier présente toutefois une difficulté de taille. En effet, il nécessite des compétences et des certifications très spécifiques telles que le BOSIET (Basic Offshore Safety Induction and Emergency Training), le FOET (Further Offshore Emergency Training) ou encore le HUET (Helicopter Underwater Escape Training), pour ne citer que celles-ci. Les moyens alloués pour une montée en gamme sur ce type de compétence n'étaient pas à l'ordre du jour au moment des découvertes des champs gaziers et pétroliers, raison pour laquelle il sera nécessaire de mobiliser des enveloppes budgétaires et du temps pour une mise en adéquation des compétences avec les besoins du marché. De même, pour les entreprises, il sera difficile de faire face aux concurrents internationaux qui ont une expérience et une expertise supérieures sur ces sujets.

Pour pallier ces carences et augmenter la compétitivité des entreprises sénégalaises, le président Macky Sall a lancé plusieurs initiatives.

En 2016, il a créé et préside le Comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz (Cos-Petrogaz). Cet organe a pour mission d'assister le président dans la définition, l'évaluation et le contrôle de la stratégie de l'État vis-à-vis du développement du secteur pétrolier et gazier. Le Cos-Petrogaz travaille en étroite relation avec le ministère en charge des Hydrocarbures et Petrosen. Il est, en outre, chargé

d'assister le gouvernement dans la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets pour la promotion et le développement de projets pétroliers et gaziers. Dans le cadre de la montée en compétences et la promotion de talents sénégalais au service du secteur pétrolier et gazier, l'Institut national du pétrole et du gaz (INPG) a été créé en 2017. Cette école, la première du genre en Afrique de l'Ouest, a vocation à former les ingénieurs pétroliers de demain. Le cursus est interdisciplinaire et permettra aux récipiendaires d'acquérir des compétences dans les services juridiques, les services en mer ou encore la sécurité sur plateforme. Il intervient également dans le cadre de la formation des techniciens, du personnel de l'administration, mais aussi du secteur privé national. L'INPG a pu compter sur le soutien des poids lourds du secteur puisque des entreprises comme Total, Schlumberger, ou encore BP ont apporté des soutiens financiers et humains. Afin d'avoir une vision internationale et un enseignement de haut niveau, l'INPG a créé des partenariats avec des entités prestigieuses du secteur, notamment en France et au Canada, mais aussi au Sénégal avec l'École polytechnique de Thiès.

Le gouvernement et le secteur public sénégalais ont montré une grande proactivité dans la prise de décisions et prouvent ainsi leur volonté de créer une véritable industrie pétrolière nationale afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des capitaux étrangers. Le secteur privé sénégalais et international est également engagé dans la même voie. De nombreuses entreprises mettent en place des programmes de formation et de mise à niveau. Petrodive, par exemple, a lancé sa première cohorte de formation de scaphandriers sénégalais. L'entreprise sénégalaise Der Mond Oil and Gas, dirigée par Khadija Ba, a lancé sa propre académie dédiée aux métiers du secteur pétrolier. L'entreprise ghanéenne Rigworld Training Center (RTC) a signé un accord avec l'École supérieure de Dakar (ESP) afin de créer des programmes spécifiques. La synergie public-privé est un critère essentiel de la montée en compétence des entreprises et des professionnels sénégalais. L'enjeu lié à la mise en place d'une

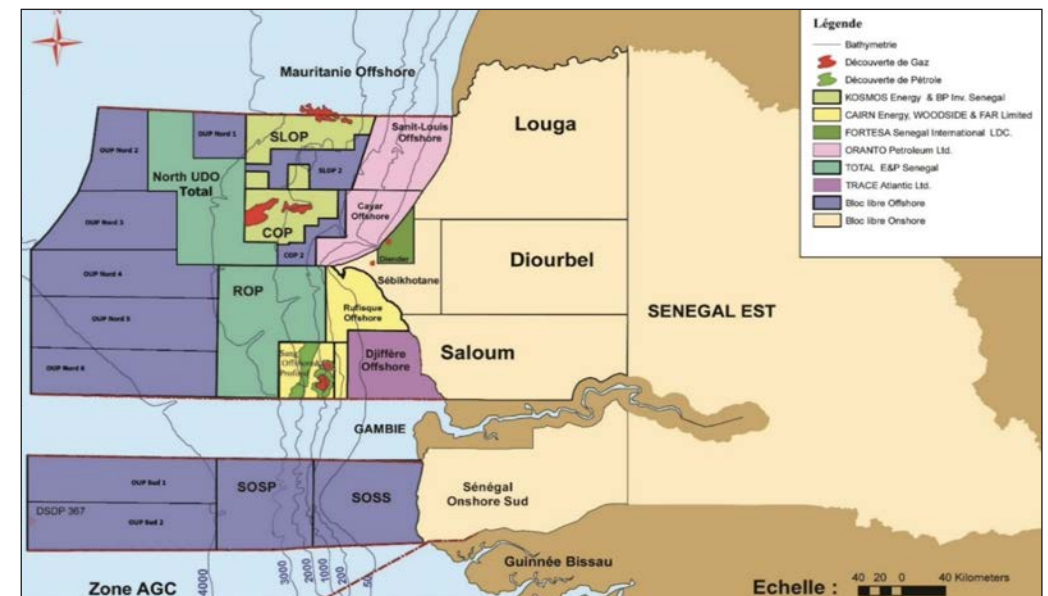
industrie locale est au cœur des préoccupations avec la participation des sociétés étrangères dans la construction de l'INPG ou encore la création de dispositifs d'éducation par des entreprises locales. Même si les premières années nécessiteront l'arrivée d'un grand nombre d'acteurs étrangers, les dispositions actuelles permettent d'avoir confiance en l'avenir et en la participation pleine et entière du Sénégal aux opérations pétrolières.

LA TRANSPARENCE, CHEVAL DE BATAILLE DU PRÉSIDENT MACKY SALL

Depuis son adhésion à l'ITIE (Initiative pour la transparence des industries extractives) en 2013, le Sénégal a favorisé la mise en place de nombreux mécanismes pour améliorer la transparence de ses institutions et diminuer la corruption. L'ITIE a reconnu en 2018 que le Sénégal avait fait des « progrès satisfaisants » dans ce domaine. C'est la première fois

qu'un pays africain se voit attribuer cette mention de la part de l'ITIE. Au rang des initiatives majeures pour l'amélioration de la transparence, il est nécessaire de souligner le vote d'une loi en 2012 sur la transparence dans la gestion des finances publiques, un an avant l'adhésion du Sénégal à l'ITIE. Dans le même esprit, le président Macky Sall a créé l'Office national de la lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC) doté d'importants pouvoirs d'investigations, d'auto-saisines et de saisines directes de la justice en vue de renforcer le cadre institutionnel de cette lutte. La Constitution a été révisée par référendum en mars 2016 pour introduire le droit de propriété des ressources naturelles au peuple et la gestion transparente de ces ressources. Enfin, le Sénégal a adhéré en juillet 2018 au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), en vue de promouvoir davantage de transparence dans l'action publique et de l'association plus étroite des citoyens au processus décisionnel.

Carte des permis de recherche d'hydrocarbures au 31 décembre 2018



Source : ITIE Sénégal

POTENTIEL MINIER DU SÉNÉGAL

Doté d'un véritable potentiel géologique dans les métaux précieux (or et platinoïdes), les métaux de base (fer, cuivre, chrome, nickel), les minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine, etc.), les minéraux lourds (zircon et titane), les pierres ornementales et matériaux de construction, le secteur minier au Sénégal offre de véritables perspectives extractives.

Depuis l'indépendance du pays en 1960, seule l'exploitation du phosphate avait retenu l'attention. Cependant, grâce aux importants efforts de promotion des investissements consentis par le gouvernement du Sénégal, la diversification de l'activité minière s'est étayée combinant extraction et/ou transformation.

De nombreux projets sont en cours, parmi lesquels :

- Le développement de la filière phosphates-fertilisants ;
- La relance du projet intégré sur le fer de la Falémé ;
- L'accélération de l'exploitation du secteur aurifère dans la région de Kédougou ;
- L'encadrement et la promotion des mines artisanales ;
- L'accélération de l'exploitation des gisements de zircon ;
- Le développement d'un hub minier régional permettant d'envisager sur les moyen et long termes un passage à échelle.





#8

LE SÉNÉGAL,
INFORMATIONS PRATIQUES

LE SÉNÉGAL, INFORMATIONS PRATIQUES

Porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest, le Sénégal est doté d'atouts considérables. Pays à l'accueil légendaire, il bénéficie d'un climat des plus agréables et d'infrastructures d'hébergement, de santé et de transports aérien et routier dignes des standards internationaux.

CLIMAT ET DÉCALAGE HORAIRE

- -1h en hiver et -2h en été par rapport à l'Europe.
- +4h en été et +5h en hiver par rapport à la côte Est de l'Amérique du Nord.

Avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, le Sénégal est l'un des pays les plus ensoleillés au monde.

Le Sénégal jouit d'un climat tropical. Sur le littoral atlantique, les alizés qui soufflent le long de la côte font baisser les températures. La moyenne des températures diurnes est de 24°C entre janvier et mars de 25 à 27°C en avril, mai et décembre.

De juin à novembre, pendant l'hivernage (saison des pluies), les températures atteignent 30°C et les précipitations sont plus abondantes au sud, notamment en Basse-Casamance.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- **Vaccination** contre la fièvre jaune et traitement antipaludéen sont recommandés.
- **Taux de prévalence du VIH** (le plus faible en Afrique) : 0,7%.
- Des **infrastructures sanitaires** existent à proximité de chaque zone touristique.
- Dakar dispose d'un **plateau médical performant**.
- La **Faculté de médecine de Dakar** est l'une des meilleures en Afrique et accueille des étudiants de toutes nationalités (Afrique de l'Ouest, Maghreb, etc.).
- Des **prestations médicales** de haut niveau avec des hôpitaux reconnus et un réseau de cliniques modernes généralistes ou spécialisées (cardiologie, endocrinologie, soins esthétiques).
- Des **services d'urgence** et/ou d'évacuation sanitaire (par voie terrestre, maritime ou aérienne), si nécessaire, sont disponibles 24h/24 au niveau de la plupart des zones touristiques.

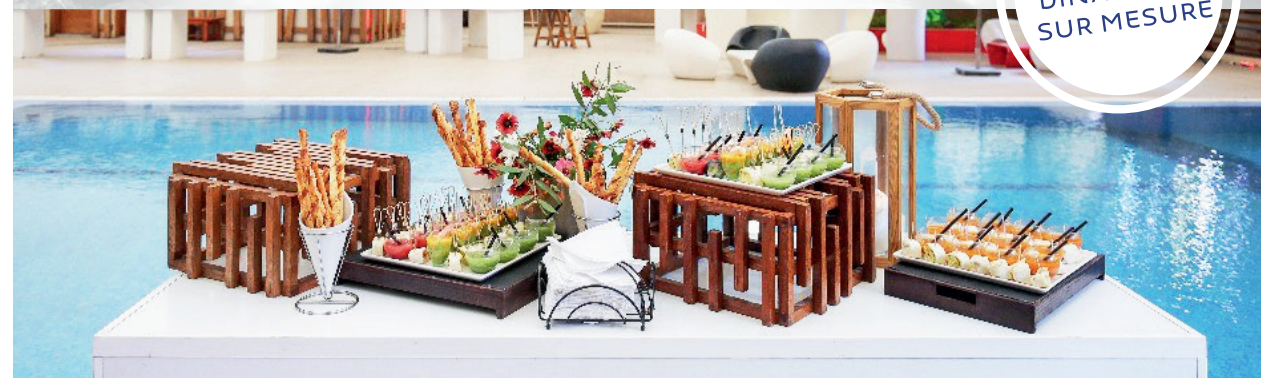
NOVOTEL
HOTELS & RESORTS
DAKAR



RÉSERVEZ AU
NOVOTEL DAKAR

VOTRE
voyage
D'AFFAIRES AU COEUR DE
Dakar

COCKTAILS
DINATOIRES
SUR MESURE



GASTRONOMIE

Haute en couleurs et en saveurs, la gastronomie sénégalaise métisse diverses influences culinaires (françaises, libanaises, africaines, asiatiques).

LES INCONTOURNABLES

Le plat national, le thiébou diène (riz au poisson) trône en maître dans une carte riche en mets à base de riz ou de céréales locales tels que le yassa (poisson ou poulet mijoté avec du jus de citron et des oignons), le mafé (bœuf ou mouton à la sauce d'arachide), le thiéré (couscous de mil).

Les grillades de viande (dibi), de poissons (thiof, capitaine, thon, sole, lotte, espadon, etc.) et de crustacés (gambas, huîtres, crevettes, moules, etc.), accompagnent les couchers de soleil sénégalais. Les boissons locales non alcoolisées sont préparées à base de plantes aromatisées : Le bissap (boisson à partir de fleurs d'hibiscus), la boisson au gingembre, le bouye (à partir du fruit du baobab), le ditakh.

L'HISTOIRE DE L'ATAYA

Plus qu'une simple boisson, l'ataya est l'un des resorts phares de la légendaire hospitalité sénégalaise. C'est l'un des rares loisirs à la portée de beaucoup de bourses et qui permet d'honorer les visiteurs de tout rang social et de toute origine. Le rituel consiste à se rassembler autour d'une petite théière en émail ou en fer qui chauffe sur un fourneau ou un petit réchaud au gaz et où infuse du thé vert (warga), du sucre et de la menthe. La préparation de l'ataya demande technique et dextérité. On reconnaît l'expert à la façon qu'il a de verser le thé très haut pour qu'il y ait un maximum de mousse dans le verre. La tradition c'est de boire 3 tournées. Le 1^{er} verre

est amer généralement avec très peu de sucre, le 2^e est un peu plus doux et le 3^e est très sucré.

LES RESTAURANTS

Le pays compte un nombre élevé d'établissements, qui offrent des cartes variées : de la gastronomie traditionnelle à la cuisine de chefs formés dans les meilleurs restaurants européens.

FORMALITÉS D'ENTRÉE

Posséder un passeport en cours de validité est obligatoire. Le visa payant a été supprimé depuis le 1^{er} mai 2015 pour certaines nationalités, notamment les ressortissants de l'Union européenne. Rapprochez-vous des ambassades et consulats du Sénégal de votre zone de résidence pour plus d'informations.

MONNAIE ET CHANGE

LE CHANGE

Le Sénégal partage le franc CFA avec les 7 pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. La parité fixe entre l'euro et le franc CFA garantit une stabilité du taux de change. On trouve des bureaux de change à l'aéroport, dans certains hôtels et dans la majorité des banques. **Taux de change au 14 mars 2021 :** 1 euro = 655,96 francs CFA.

CARTES BANCAIRES

Le maillage des banques est dense sur l'ensemble du territoire national. Et elles disposent toutes de distributeurs automatiques de billets. Aussi, les hôtels, restaurants et certains commerces de la capitale et de la Petite-Côte acceptent les règlements par carte.

NOVOTEL
HOTELS & RESORTS
DAKAR



AFTERWORKS



COCKTAILS D'AFFAIRE



TAPAS



MUSIQUE LIVE



@NOVOTELDAKAR

HÉBERGEMENT

Les voyageurs en quête de vacances apaisantes trouveront au Sénégal un hébergement à la hauteur de leurs attentes et de leur budget.

AU CLAIR DE LUNE

Pour une ambiance orientale, des tentes nomades appelées « *khaïma* » sont aménagées et équipées pour des séjours hors du commun au cœur du désert de Loumpoul au nord, ou sur les abords du mytique Lac Rose.

ÉCOLOGES

L'hébergement est simple et authentique, permettant d'apprécier la nature à sa juste valeur. Selon les sites, il est proposé aux visiteurs des cases en paille tout confort, nichées au cœur de paysages typiquement africains ; des bungalows à l'architecture étonnante installés dans des villages chaleureux et accueillants.

HÔTELS DE CHARME

Sur l'ensemble du territoire, on trouve des hôtels qui allient avec élégance des matériaux traditionnels, naturels à des matières nobles. Ces établissements, chantres de l'hospitalité sénégalaise, offrent un cadre idéal pour les voyageurs en quête de calme et de confort.

HÔTELS DE LUXE

Luxe, calme et volupté sont offerts par des hôtels de Dakar et de la Petite Côte, pour la plupart de grandes enseignes internationales. Des univers qui plongent dans des ambiances uniques : des chambres contemporaines où la sérénité est acquise grâce aux vues imprenables sur l'océan ; des services 5 étoiles (piscine à débordement ; spa ; voyages gustatifs).

ACCUEIL

Pour le tourisme d'affaires et les loisirs, des prestations de conciergerie sur-mesure et haut de gamme sont proposées 7jours/7 au Sénégal. L'objectif affiché est de simplifier le séjour des clients en répondant à leurs besoins.

TRANSPORTS

PROXIMITÉ

Dakar est l'accès le plus simple et le plus rapide au continent africain. À 7h des États-Unis, 5h de Paris et de Bruxelles, à 2h des Îles Canaries. Une opportunité pour des touristes qui visitent les Îles Canaries de compléter leur séjour par une escapade en terre africaine.

INFRASTRUCTURES

L'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar est le 1^{er} aéroport de l'UEMOA en termes de fret et de trafic aérien. quatre aéroports secondaires permettent d'atterrir au plus près des sites touristiques : **Saint-Louis, Ziguinchor, Cap-Skiring** et **Tambacounda**. Des compagnies aériennes proposent des dessertes régulières depuis Dakar vers le sud et le nord du pays. Pour faire face à l'accroissement du trafic aérien, le pays s'est doté d'un nouvel aéroport International d'une capacité annuelle de 3 millions de passagers.

L'aéroport International Blaise Diagne de Diass participe à faire du Sénégal un hub sous-régional de transport aérien, tout en répondant aux meilleurs standards internationaux, tant sur le plan de la sûreté et de la sécurité que de la qualité du service.

Principales compagnies aériennes :

- Air France
- Arke
- Binter Canarias



LA SENEGALAISE
DE L'AUTOMOBILE

AutoRent
Louez en toute liberté

Partenaires de vos investissements*
LOCATION - VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION



**+ DE 40 000 M2
D'INFRASTRUCTURES**

**+ DE 10
GRANDES
MARQUES** | **UN RÉSEAU DE
+ DE 1500
COLLABORATEURS**



7 ATELIERS SPÉCIALISÉS | 50 000 RÉFÉRENCES DE PIÈCES DÉTACHÉES

LA GESTION DE FLOTTE, NOTRE MÉTIER.



*CONTACTEZ NOS ÉQUIPES SPÉCIALISÉES POUR L'ÉTUDE ET LE FINANCEMENT DE VOS PROJETS

APPELEZ AU **33 849 38 32 / 33 889 01 21**

www.senegalaise-automobile.com

www.autorent.sn

- Brussels Airlines
- Corsair
- Delta
- Emirates
- Ethiopian Airlines
- Iberia
- Royal Air Maroc
- South African Airways
- TAP
- Turkish Airlines

Le **port de Dakar** peut accueillir 24h/24 des bateaux de croisière (Le Queen Mary 2 en 2005) pour des escales qui se transforment en courts circuits de 24 à 48h.

MOYENS DE TRANSPORTS

Pour voyager dans le pays, il est possible de louer une voiture auprès des nombreuses agences de location de véhicules. Les tarifs dépendent du véhicule emprunté.

Pour des courses en ville, les taxis sont généralement reconnaissables à leur couleur jaune et noire ou par leur enseigne. La règle de base est de marchander le tarif du trajet. Renseignez-vous auprès de votre hôtel sur les tarifs selon votre

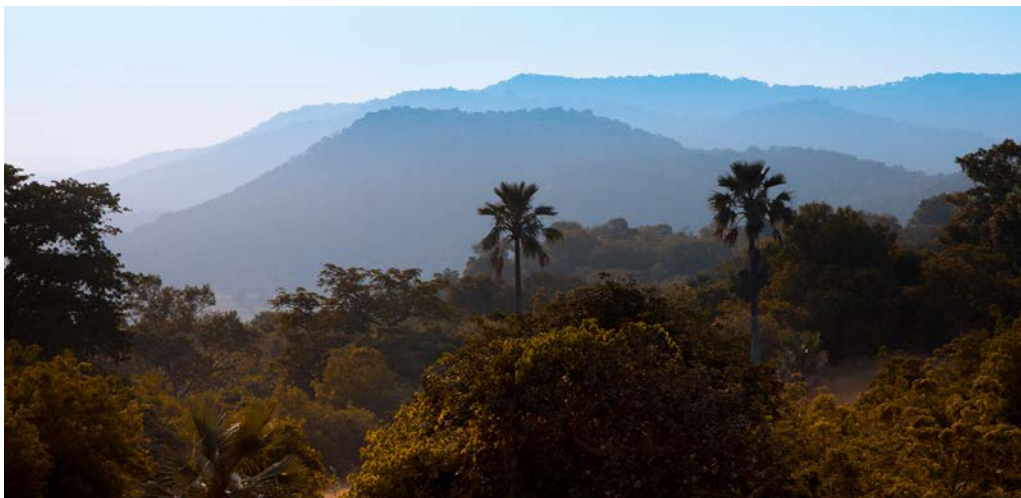
destination. À l'image des bus rouges de Londres ou des taxis jaunes de New York, les cars rapides sénégalais sont des fourgonnettes de couleurs jaune et bleu faisant partie du patrimoine national. Décorés à la main, ils sillonnent les rues des grandes villes et sont empruntés chaque jour par des milliers de Sénégalais.

LANGUES

La langue officielle au Sénégal est le français. La langue nationale la plus parlée est le **Wolof**. Le pays compte de nombreux bilingues comprenant et parlant parfaitement l'anglais et une forte frange de la population, notamment le personnel touristique, a des notions d'anglais qui facilite leurs échanges avec les clientèles anglophones.

COMMUNICATION ET INTERNET

Le Sénégal est n°1 en Afrique de l'Ouest pour le taux de pénétration et la qualité des services de télécommunications. Les utilisateurs de téléphonie mobile utilisent les technologies de **4^e génération** sur l'ensemble du territoire. Le **Wifi** est disponible dans la plupart des établissements hôteliers, des commerces et restaurants.



ACRONYMES ET SIGLES

ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
ADMS	Advanced Distribution Management System
AFD	Agence française de développement
AIBD	Aéroport international Blaise Diagne
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
APC	Approche par les compétences
APIX	Agence de promotion des investissements et grands travaux
ARPT	Agence de régulation des télécommunications et des postes
ASP	Association sénégalaise des pétroliers
ASPP	Association sénégalaise des professionnels du pétrole
BAD	Banque africaine de développement
BCE	Bureau d'appui à la création d'entreprise
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEPS	Base Erosion and Profit Shifting
BIC	Bureau d'information sur le crédit
BOSIET	Basic Offshore Safety Induction and Emergency Training
BPO	Business Process Outsourcing
BRT	Bus Rapid Transit
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CFCE	Contribution forfaitaire à la charge des employeurs
CICAD	Centre international de conférences Abdou Diouf
CNH	Comité national des hydrocarbures
COS-PETROGAZ	Comité d'orientation stratégique du pétrole et du gaz
DDD	Bus Dakar Dem Dikk
DGPU	Délégation générale à la promotion des pôles urbains de Diamniadio
ECOMIG	Ecogas Mission in the Gambia
EERH	Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail au Sénégal
EFE	Entreprise franche d'exportation
ESP	École supérieure de Dakar
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLNG	Floating Liquefied Natural Gas
FMI	Fonds monétaire international
FOET	Further Offshore Emergency Training
GIE	Groupe d'intérêt économique
GNL	Gaz naturel liquéfié
HUET	Helicopter Underwater Escape Training
IDE	Investissement direct à l'étranger
INPG	Institut national du pétrole et du gaz
IRESSEF	Institut de recherche en santé, de surveillance épidémiologique et de formation
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
IRVM	Impôt sur le revenu des valeurs mobilières

LAS	Limak-AIBD-Summa
MCN	Musée des civilisations noires
NPF	Nation la plus favorisée
OAPI	Organisation africaine de la propriété intellectuelle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFNAC	Office national de la lutte contre la fraude et la corruption
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OMS	Outage Management System
OMVG	Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal
ONU	Organisation des Nations unies
PAD	Port autonome de Dakar
PAP	Plan d'actions prioritaires
PDSL	Programme de développement touristique de Saint-Louis et de sa région
PDTE	Programme de développement du tourisme et des entreprises
PGO	Partenariat pour un gouvernement ouvert
PIS	Pikine Irrégulier Sud
PPP	Partenariat public-privé
PRACAS	Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise
PREAC	Programme de réforme de l'environnement des affaires et de la compétitivité
PSE	Plan Sénégal émergent
PTF	Partenaire technique et financier
PTN	Parc des technologies numériques
RTC	Rigworld Training Center
SAR	Société africaine de raffinage
SARL	Société à responsabilité limitée
SFR	Statistics for Results Facility
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
STIM	Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques
TER	Train express régional
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ZES	Zone économique spéciale
ZESID	Zone économique spéciale intégrée de Dakar
ZESS	Zone économique spéciale de Sandiara
ZLEC	Zone de libre-échange continentale africaine

CONTACTS ANNONCEURS

AFFECTIO MUTANDI

Directeur général
Pierre-Samuel GUEDJ
www.affectiomutandi.com
Conseil en responsabilité sociétale
N° de page : 55

AKILEE

Directeur général
Amadou LY
www.akilee-by-ines.com
Société de services
N° de pages : 36 à 39

ASCOMA SÉNÉGAL

Directeur général Sénégal
Roger SANTOS
www.ascoma.com
Assurances
N° de page : 613
BANK OF AFRICA
Directeur général Sénégal
Abdel Mumin ZAMPALEGRE
www.boasenegal.com
Banque
N° de pages : 60-61

DANGOTE CEMENT

Directeur général Sénégal
Luk HAELTERMAN
www.dangote.com
Conglomérat nigérien
N° de pages : 17-19

DEMBA CONCIERGERIE SERVICES

Président directeur général
Dieudonné DOUMBA
www.dembaconciergerie.com
Conciergerie

DER MOND OIL & GAS

Présidente directrice générale
Khadija BA
www.dermond-oilandgas.com
Industrie pétrolière et gazière
N° de pages : 100-101

ENGIE

Directeur Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale
Philippe MIQUEL
www.engie-africa.com
Fourniture d'énergie et de services
N° de page : 15

GENI & KÉBÉ

Associé-Gérant
Mouhamed KÉBÉ
www.gsklaw.sn
Cabinet d'avocats
N° de page : 53

GRANDE CÔTE OPÉRATIONS

Président
Daouar DIENG
www.eramet.com
Industrie minière
N° de page : 109

ISAO

Cofondateur
Jean-Martin JAMPY
www.isao-ltd.com
Intelligence d'affaires, gestion des risques et sûreté
N° de page : 13

ITIE SÉNÉGAL

Présidente
Awa Marie Coll SECK
www.itie.sn
Organisation internationale
N° de pages : 98-99

LONASE

Directeur général
Amadou Samba KANE
www.lonase.sn
Jeux d'argent et de hasard
N° de page : 25

MAERSK SÉNÉGAL

Directeur général
Aliou SOW
www.maersk.com/local-information/africa/senegal
Armateur
N° de pages : 3° gatefold 3 pages

NOVOTEL SÉNÉGAL

Directeur général Sénégal
Mark SAINT-JULIEN
www.novotel-dakar-hotels-sn.com
Marque hôtelière
N° de pages : 113-115

NUMHERIT

Directeur général
Mamadou TOURÉ
www.numherit.com
Société de services
N° de page : 83

NUTRILUX

Président
Pascal NOURTIER
www.nutrillux-sante.com
Laboratoire compléments alimentaires
N° de page : 3° de couverture

ORYX ÉNERGIES

Président directeur général
Moussa DIAO
www.oryxenergies.com
Industrie pétrolière
N° de page : 105

PETROSEN

Directeur général
Mamadou FAYE
www.petrosen.sn
Société des pétroles du Sénégal
N° de pages : 94 à 97

PORT AUTONOME DE DAKAR

Directeur général
Aboubacar Dadikh BEYE
www.portdakar.sn
Entreprise publique portuaire
N° de page : 1^{er} gatefold 3 pages

SAPCO SÉNÉGAL

Directeur général
Aliou SOW
www.sapco1.saxalat.com
Société d'aménagement et de promotion touristique
N° de page : 2° gatefold 4 pages

SAR

Directeur général
Serigne MBOUP
www.sar.sn
Raffinerie
N° de page : 93

SAUDEQUIP / JA DELMAS

Directeur général
Jean-Philippe PETIT
www.saudequip.com
Représentation Caterpillar au Sénégal
N° de page : 4° de couverture

SCHLUMBERGER

Directeur régional
Emmanuel DELVAUX
www.slb.com
Services et équipements pétroliers
N° de pages : 2-3

SÉNÉGALaise DE L'AUTOMOBILE (LA)

Président directeur général
Michel DAGHER HAYEK
www.senegalaise-automobile.com
Concessionnaire automobile
N° de page : 117

SENELEC

Directeur général
Pape Demba BITEYE
www.senelec.sn
Fourniture d'énergie et de services
N° de page : 31

SOCOCIM

Directeur régional Afrique
Yves KELLER
www.sococim.com
Cimenterie
N° de page : 27

TECHNIP ENERGIES

Directeur général Sénégal
Franck PLIYA
www.technipenergies.com
Ingénierie pétrolière et gazière
N° de pages : 8-9

WOODSIDE

Directeur général Sénégal
Cheick GUEYE
www.woodside.com.au
Industrie pétrolière
N° de page : 103

NOTES

NOTES

NOTES



NUTRILUX
Santé

**MINCIR ET
SE STABILISER,**
grâce à notre
méthode naturelle !

3 PRODUITS
pour 87€

FAT STOP :
1 matin & soir

PROBIO LG :
1 matin & soir

CLA-CHROMIUM :
2 le midi



VOTRE PARTENAIRE DE REFERENCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

**>>> VOTRE CONCESSIONNAIRE CAT®
POUR VOUS ACCOMPAGNER SUR VOS PROJETS :
MINES | CONSTRUCTION & INFRASTRUCTURES
ENERGY, MANUFACTURING & SERVICES.**

+ 50 000 m²
d'Installations

Un Réseau de
+ 2 000
Collaborateurs



2 Centres de
Reconditionnement
de Composants

+ 1 600
Modèles suivis

Un parc actif de
23 000
Équipements



1 Centre
de Formation
Régional



LET'S DO THE WORK.™

© 2019 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, LET'S DO THE WORK, leurs logos respectifs, la couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edge» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

WWW.JADELMAS.COM

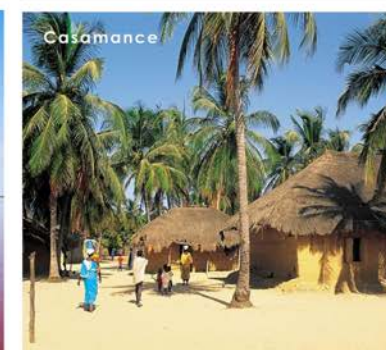
Conception : modaphe-jaray.com

JA Delmas





Réalisation d'un projet de complexe hôtelier
sur 50 ha pour la conception d'un écosystème
touristique entièrement écologique avec
AKON LIGHTING AFRICA



LES MERVEILLES TOURISTIQUES DU SENEGAL

DIRECTION GÉNÉRALE SAPCO-SÉNÉGAL
(Société d'Aménagement et de Promotion des Cotes et Zones Touristiques du Sénégal)
Av Bourguiba, Sicap Liberté 3 - Lot N° 2118
BP 3112 - Dakar - Sénégal
Tél: 00221 33 869 08 88
Email: contact@sapco.sn



Aliou Sow,
directeur général,
SAPCO



La Société d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques (Sapco), c'est 45 années d'existence et autant d'expérience acquise dans le domaine de l'aménagement touristique. Son directeur général, Aliou Sow, revient sur le potentiel du Sénégal et ses ambitions orientées vers la promotion des investissements

Quel est le rôle de la Sapco pour accroître l'attractivité du potentiel touristique du pays ?

Avec sa position géographique, sa culture démocratique acquise très tôt, sa stabilité politique, son potentiel naturel, son hospitalité légendaire, appelée « Teranga », son rayonnement mondial grâce notamment au sport et ses grands artistes, vous obtenez tout ce qui fait d'un petit pays par la superficie une destination majeure touristique. Dès 1975, les dirigeants du pays ont eu l'idée de créer Saly, une station balnéaire sur la Petite Côte. La Sapco Sénégal était déjà l'instrument de mise en œuvre de cet ambitieux projet, soutenu par la Banque mondiale. Aujourd'hui, la station touristique de Saly, c'est 17 hôtels, 35 résidences para-hôtelières, plus de 200 commerces, une place financière avec la présence de plus de 5 banques et des établissements de crédits, plus de 100 000 emplois directs et indirects, sans compter l'emploi informel. Grâce à Saly, le département de Mbour est la deuxième destination touristique après Dakar. La Sapco est à la pointe du développement du tourisme avec six grands pôles touristiques au sein du pays.

Quels sont aujourd'hui les freins majeurs à l'augmentation du volume de touristes étrangers au Sénégal ?

Une étude a été réalisée et une stratégie politique définie. On en retrouve les points saillants dans le Plan Sénégal émergent, référentiel de la politique

économique et social du pays. Le Sénégal ambitionne de recevoir 3 millions de touristes en 2023. Il se doit pour cela d'accroître ses capacités d'accueil, de diversifier son offre, et de développer la qualité de ses prestations. L'exigence des voyageurs n'est plus la même que celle que nous connaissions dans les années 1980-90. Le paradigme a changé avec la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux, politiques et culturels. Nous sommes en phase avec l'ensemble de ces critères qui participeront à une attractivité nouvelle du Sénégal. Si nous parvenons à adapter notre offre aux exigences des clients, nous pourrions alors facilement lever les freins à l'augmentation du volume de touristes étrangers. Le défi infrastructurel est sur le point d'être levé avec le nouvel aéroport international Blaise Diagne, la réhabilitation des aéroports régionaux et la connectivité intérieure avec les autoroutes.

Dans quelle mesure les Sénégalais représentent-ils une cible privilégiée ? La population locale montre-t-elle une appétence particulière pour les voyages intérieurs ?

Dans notre stratégie de communication, une réflexion à deux niveaux est menée : l'acceptation de l'activité touristique comme levier de développement de nos économies surtout au plan local, mais aussi une stratégie de communication pour inciter les Sénégalais à voyager. Pour ce faire, nous entretenons un dialogue permanent avec les populations qui saisissent de plus en plus les enjeux et acceptent les projets touristiques. Nous assistons également à un réel changement des réflexes d'une certaine catégorie de population, plus jeune avec un pouvoir d'achat plus élevé, manifestant le désir de connaître le pays et qui fréquente aujourd'hui nos établissements hôteliers. Elle constitue une cible pour rompre la saisonnalité de l'activité touristique qui caractérise le secteur.

Quels ont été les projets phares menés par la Sapco depuis sa création dans le secteur des infrastructures touristiques ?

La station touristique de Saly Portudal avec son impact sur l'économie locale et sur l'économie du pays est le projet initial mené par la Sapco. Avec l'aéroport international Blaise Diagne, l'autoroute et la

restauration des plages, nous sommes sur le point de requalifier Saly en ville touristique de services. Ainsi, nous disposons d'une destination balnéaire avec un portefeuille de produits attractifs. On peut aussi noter le projet « Saly ville verte » de la Banque mondiale. Cela va rebooster la destination. Actuellement, le projet de Pointe Sarène est en cours et les travaux de viabilisation sont en voie d'achèvement. C'est un projet haut de gamme avec des partenaires hautement qualifiés tel que le groupe RUI qui va s'installer sur 25 hectares avec le développement d'un complexe hôtelier de haut niveau. Des entrepreneurs nationaux seront aussi installés sur le site avec des produits innovants. Enfin, un concept smart qui intègre sécurité, propreté et gestion intelligente des espaces publics sera adopté sur le site.

Quelles sont les opportunités existantes pour des potentiels investisseurs dans le secteur du tourisme ?

Notre pays est résolument orienté vers la promotion des investissements avec des résultats probants en termes d'avancées dans différents leviers de croissance que sous-tend notre stratégie nationale de développement économique et social. Dans le secteur touristique, les opportunités sont énormes aussi bien pour les aménagistes que pour les développeurs. Avec la restructuration de l'offre au Cap Skirring, la mise en tourisme du parc de Niokolo Koba, le boom pétrolier et gazier au nord et la zone du Delta avec ses sites paradisiaques, nous offrons aujourd'hui aux investisseurs une large palette de développement de produits touristiques.

Quelles sont les initiatives mises en place par la Sapco pour contribuer à minimiser l'impact humain sur l'environnement ?

Des études d'impacts environnemental et social sont menées dans le cadre de notre stratégie globale pour tous les projets. Nous travaillons étroitement avec le ministère de l'Environnement et plus particulièrement avec la Direction de l'environnement et des établissements classés. En interne, nous disposons de ressources pour la validation de la dimension environnementale à chaque phase de nos projets. À titre d'exemple, pour le projet de Pointe Sarène et la préservation du domaine public maritime, nous

sommes allés en deçà des limites autorisées pour la partie constructible frontalière à la mer. Dans le même ordre d'idée, nous avons développé le concept de « plages propres » qui consiste à nettoyer les plages. La dimension environnementale dans notre secteur d'activités est devenu un souci constant.

Dans quelle mesure la Sapco contribue-t-elle au développement d'un secteur touristique inclusif à fort contenu local ?

Nous avons la conviction que l'essor du secteur est intimement lié à l'appropriation du secteur par les populations locales et par les investisseurs nationaux. C'est pourquoi, nous tentons de promouvoir auprès des entrepreneurs nationaux l'accès au foncier touristique pour les accompagner dans la faisabilité et la réalisation de leurs projets. Nous avons signé un nombre conséquent de conventions avec des nationaux désireux d'investir dans le tourisme. J'en veux pour preuve le projet de réalisation par Akon Lighting Africa d'un complexe hôtelier écologique sur le site de Mbodiène. Les micro-projets sont également encouragés. Nous sommes disposés à accompagner et à aider les micro-entreprises porteuses de projets dans le secteur touristique pour une mise à niveau en rapport avec nos exigences et nos standards.

Quels sont les avantages concurrentiels de la Sapco dans un contexte où de nombreux acteurs cherchent à se positionner ?

En 2020, la Sapco fêtera ses 45 ans d'existence. C'est autant d'années d'expérience acquises dans le domaine de l'aménagement touristique et de la structuration de produits touristiques. Cependant, il ne faut pas confondre la promotion immobilière touristique et l'aménagement touristique qui, comme à Saly, a débouché sur un pôle de développement touristique attractif et responsable. Nous y parvenons en apportant les correctifs nécessaires afin de favoriser un développement cohérent et harmonieux. Nous privilégions l'activité en mesure de bénéficier à l'ensemble des parties prenantes : État, collectivités locales, populations, établissements financiers, commerçants, artisans mais aussi secteur informel.

TOP 100 DES ENTREPRISES SÉNÉGALAISES

#	Dénomination Sociale	Secteur	CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliards de francs CFA)			Dirigeants	Contacts	Email
			2015	2016	2017			
1	SAR SA (SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RAFFINAGE)	RAFFINAGE DE PÉTROLE	458,79	391,9	522,46	Sérigne MBOUP	221 33 839 84 39	sar.sn
2	SENELEC - SA (SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU SÉNÉGAL)	PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	331,05	335,55	431,1	Pape Demba BITEYE	221 33 839 30 30	senelec.sn
3	SONATEL - SA (SOCIÉTÉ NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS)	TÉLÉCOMMUNICATIONS	343,97	324,83	321,87	Sékou DRAMÉ	221 33 839 12 00	sonatel.sn
4	TOTAL SÉNÉGAL (EX TOTALFINAEL SÉNÉGAL - SA)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	357,21	293,54	309,65	Hamady SY	221 33 864 90 00	total.sn
5	SONATEL MOBILES - SA	TÉLÉCOMMUNICATIONS	287,11	289,69	299,01	Sékou DRAMÉ	221 33 839 17 00	sonatel.sn
6	CRBC SÉNÉGAL (CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION)	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	8,19	41,22	206,36	Jianguo ZHANG	221 33 869 99 88	crbc.com
7	VIVO ÉNERGIE SÉNÉGAL (EX SHELL SÉNÉGAL SA)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	200,97	174,94	203,23	Kader MAIGA	221 33 949 37 37	vivoenergy.com
8	ICS - SA (INDUSTRIES CHIMIQUES DU SÉNÉGAL)	FABRICATION DE PRODUITS AGROCHIMIQUES	132,35	159,91	169,6	Alassane DIALLO	221 33 879 10 00	ics.sn
9	SGO SA (SABODALA GOLD OPERATIONS SA)	EXTRACTION D'AUTRES PRODUITS	132,93	159,02	165,17	Abdoul Aziz SY	221 33 869 31 81	sabodala.gold.com
10	SOCOCIM INDUSTRIES - SA	FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX POUR LA CONSTRUCTION	108,95	112,92	106,33	Youga SOW	221 33 839 88 88	sococim.com
11	C.D.S. - SA (LES CEMENTS DU SAHEL)	FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX POUR LA CONSTRUCTION	85,29	99,99	104,1	Latifallah LAYOUSSE	221 33 836 33 88	cimsahel@lescimentsdusahel.net
12	DPW DAKAR (DP WORLD DAKAR SA)	SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES DE TRANSPORT	70,8	87,05	96,26	Alassane DIOP	221 33 889 09 20	dpworld.com
13	SDE - SA (SÉNÉGALAISE DES EAUX) (EX - SONEES)	CAPTAGE, ÉPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	86,08	89,28	94,56	Abdoul BALL	221 33 839 37 37	sde.sn
14	PATISEN - SA	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	86,99	85,52	92,46	Youssef OMAIS	221 33 822 46 54	patisen.com
15	CSS - SA (CIE SUCRIERE SÉNÉGALAISE)	FABRICATION DE SUCRE	84,7	108,55	87,21	Vincent LEROUX	221 33 938 23 23	css.sn
16	GRANDE CÔTE OPERATIONS SA	EXTRACTION D'AUTRES PRODUITS	51,81	60,3	86,36	Michel PRIVÉ	221 33 869 31 81	eramet.com
17	ITOC - SA (INTERNATIONAL TRADING OIL AND COMMODITIES CORPORATION)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	78,54	197,58	86,34	Abdoulaye DIAO	221 33 821 02 99	aoginvest.com
18	LONASE - SA (LOTIERE NATIONALE SÉNÉGALAISE)	ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	50,98	66,84	83,22	Amadou Samba KANE	221 33 864 80 00	lonase.sn
19	OILIBYA LIBYA OIL SÉNÉGAL - EX MOBIL OIL SÉNÉGAL SA - EN 2007)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT SA	68,15	69,3	82,34	Rachid CHOUKRY	221 33 859 30 00	oilibya.com
20	FREE - EX SENTEL GSM - SA (TIGO)	TÉLÉCOMMUNICATIONS	58,64	69,53	80,84	Mamadou MBENGUE	221 33 823 04 00	free.sn
21	CSE - SA (CIE SAHÉLIENNE D'ENTREPRISES)	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	72,14	73,44	73,98	Aliou SOW	221 33 859 03 00	groupecse.com
22	CHINA INTERNATIONAL WATER & ELECTRIC CORPORATION SÉNÉGAL SUARL - CWE	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	8,03	30,46	72,14	Zhang JUN	221 77 379 16 34	cwe.cn
23	PUMA ENERGY SÉNÉGAL (EX VITOGAZ SÉNÉGAL)	PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ	65,99	54,12	68,91	Soumaila KOUAME	221 33 879 15 15	pumaenergy.com
24	GMD SA (LES GRANDS MOULINS DE DAKAR)	TRAVAIL DES GRAINS ET FABRICATION DE PRODUITS AMYLACÉS	63,04	63,29	68,28	Franck BAVARD	221 33 839 97 97	gmd.sn
25	CCMN (COMPTOIR COMMERCIAL MANDIAYE NDIAYE)	AUTRES COMMERCE	66,34	65,98	66,18	Martin DIAYE	221 33 821 82 80	ccmndiaye@yahoo.fr
26	NMA SANDERS - SA (NOUVELLE MINOTERIE AFRICAINE SA)	TRAVAIL DES GRAINS ET FABRICATION DE PRODUITS AMYLACÉS	49,17	59,39	66,01	Hameth AMAR	221 33 879 00 00	nmasanders.com
27	LOUIS DREYFUS COMMODITIES SÉNÉGAL (EX LA CIGOGNE DAKAR)	AUTRES COMMERCE	68,7	66,77	64,05	Franck CHABERT	221 33 853 05 50	ldc.com
28	ORYX SÉNÉGAL - SA	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	81,93	61,26	63,63	Cisse BITEYE	221 33 889 63 20	oryxenergies.com
29	SENICO - SARL (SÉNÉGALAISE INDUSTRIE COMMERCE)	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	35,3	50,5	59,68	Abdoulaye DIA	221 33 824 99 40	senico-sn.com
30	EXPRESSO SÉNÉGAL - SA	TÉLÉCOMMUNICATIONS	50,53	58,89	58,72	Abdallah SAID	221 33 821 24 22	expressotelecom.sn
31	LABOREX SÉNÉGAL - SA	AUTRES COMMERCE	46,55	48,32	53,69	Frdéric VALONY	221 33 869 02 02	laborex-senegal.com
32	NESTLÉ SÉNÉGAL - SA	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	49,84	51,32	53,31	Thomas CASO	221 33 839 83 00	nestle.com
33	DANGOTE CEMENT - SA	FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX POUR LA CONSTRUCTION	41,74	46,43	52,27	Luk HAELETERMAN	221 33 823 23 02	dangotecement.com
34	CFAO MOTORS SÉNÉGAL (EX - AFRIAUTO SÉNÉGAL)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	39,74	44,3	51,76	Philippe LAFONT	221 33 849 77 77	cfcaomotors-senegal.com
35	PAD - SA (PORT AUTONOME DE DAKAR)	SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES DE TRANSPORT	40	45,83	49,22	Aboubacar Sadikh BEYE	221 33 849 45 45	portdakar.sn
36	TDS SARL (TIGER DENRÉES SÉNÉGAL)	AUTRES COMMERCE	54,03	46,6	49,07	Ibrahima DIOP	221 33 859 26 00	-
37	TOBENE POWER - SA	PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	0	28,9	48,43	Samer NASR	221 33 820 92 12	tobenepower.com
38	ELTON - SA (ELTON OIL COMPANY - SA)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	60,08	47,19	47,31	Babacar TALL	221 33 849 77 00	eltonoil.com
39	CONTOUR GLOBAL CAP DES BICHES SÉNÉGAL - SARL	PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	0	20,66	45,91	John SMELT	44 (0) 20 3626 9047	contourglobal.com
40	LASA - SA (LA SÉNÉGALAISE DE L'AUTOMOBILE)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	35,16	38,08	45,04	Michel DAGHER	221 33 849 38 38	senegalaise-automobile.com
41	UBIPHARM - EX COPHASE SA (COOPÉRATION PHARMACEUTIQUE SÉNÉGALAISE)	AUTRES COMMERCE	39,75	40,34	44,87	Cheick Tedjani SIDIBE	221 33 849 32 80	https://senegal.ubipharm.com
42	EIFFAGE SÉNÉGAL (FOUGEROLLE SÉNÉGAL - SA)	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	58,22	50,48	44,72	Gérard SENAC	221 33 839 73 39	effage.sn
43	SIBA - SA (SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU BOIS ET DE L'ACIER)	MÉTALLURGIE	21,63	32,36	42,9	Ramzi SAHEL	221 33 832 55 92	siba.sn
44	PFIZER AFRIQUE DE L'OUEST (EX PARKE DAVIS AFRIQUE DE L'OUEST - SA)	INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES	8,78	40,86	42,44	Moustapha Baidy SOW	221 33 839 84 84	pfizer.com
45	SEDIMA - SA (SÉNÉGALAISE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL AGRICOLE)	ÉLEVAGE DE VOLAILLE	31,62	32,6	41,85	Babacar NGOM	221 33 839 80 00	sedima.com
46	CDE - SA (CONSORTIUM D'ENTREPRISES - DAKAR)	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	25,89	36,17	40,5	Rassane CHEMALI	221 33 839 59 59	cde.africa/fr
47	REDINGTON SÉNÉGAL LIMITED SARL	AUTRES COMMERCE	32,18	35,34	40,28	Unni KHRISHNAM	221 33 825 91 13	redingtongroup.com
48	PMMSN (PHILIP MORRIS MANUFACTURING SÉNÉGAL)	INDUSTRIES DU TABAC	44,5	47,47	40,11	Moïse SADIO	221 33 879 82 81	pmsi.com/markets/senegal/fr
49	SOFIEK - SARL (SOCIÉTÉ DE FABRICATION ET D'IMPORT EXPORT)	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	36,22	36,43	38,45	Mohammed CHOUBASSI	221 33 849 01 82	sofiek.sn
50	MTOA SA - MANUFACTURE DE TABAC DE L'OUEST AFRICAIN	INDUSTRIES DU TABAC	41,62	35,75	37,1	Yann FOUDRIGNEZ	221 33 849 25 00	imperial-tobacco.com
51	SATREC - SA (SOCIÉTÉ AFRICAINE DE TRANSFORMATION, DE RECONDITIONNEMENT ET DE COMMERCE)	INDUSTRIES LAITIÈRES	39,26	34,33	36,26	Chawky HAIDOUS	221 33 832 55 44	satrec.sn

52	METAL AFRIQUE - SA	TRAVAIL DES MÉTAUX	37,05	36,76	36,02	Ghaleb JABER	221 33 849 39 51	metalafrique.com
53	SOBOA - SA (SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN)	BRASSERIES ET MALTERIES	35,27	36,08	35,53	Damien BARON	221 33 859 28 38	soboa@orange.sn
54	CSL - SA (COMPAGNIE SÉNÉGALAISE DES LUBRIFIANTS)	RAFFINAGE DE PÉTROLE	31,87	33,72	34,88	Agathe CHEVREUX	221 33 859 03 70	total.sn
55	BATIPLUS INDUSTRIE - SA	TRAVAIL DES MÉTAUX	22,76	23,73	32,66	Christian SAMRA	221 33 879 80 20	batipius-dakar.groupebatimat.com
56	SCHLUMBERGER SÉNÉGAL	SERVICES RENDUS PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES	30,07	41,83	32,44	Abu MBENGUE	221 33 825 99 91	slb.com
57	FKS (LE FOUR DU KHALIFE - SARL)	TRAVAIL DES GRAINS ET FABRICATION DE PRODUITS AMYLACÉS	35,61	28,96	30,86	Faruk BASTURK	221 33 836 53 01	fks-senegal.com
58	ÉTABLISSEMENTS NDIAYE ET FRÈRES	AUTRES COMMERCE	6,53	15,83	30,85		221 77 231 31 91	
59	DAMAG SA - CASINO GROUPE	AUTRES COMMERCE	31,19	30,05	30,68	Christophe PETIT	221 33 849 05 05	casinosenegal.com
60	SDC SÉNÉGAL - SA (SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE - SÉNÉGAL)	AUTRES COMMERCE	24,91	24,79	30,54	Mohamed Mactar CHIEUH	221 33 484 09 45	sdcholding.com
61	SIMPA - SA (SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MODERNE DES PLASTIQUES AFRICAINS)	FABRICATION DE MATIÈRES PLASTIQUES	28,45	31,34	30,36	Ibrahim HAWLI	221 33 834 39 39	simpa.sn
62	ABASSE DISTRIBUTION SUARL	AUTRES COMMERCE	23,31	21,02	30,15	Mamadou DIAGNE	221 33 822 96 74	-
63	TOUBA OIL - SA	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	29,88	28,9	30,13	Moustapha MBACKE SEYE		
64	SOCIÉTÉ HENAN CHINE	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	17,37	19,5	29,27	Haidong WANG	221 33 820 03 29	henanchine.com
65	AMADOU LO (UNITÉ DE STOCKAGE DE RIZ IMPORT)	AUTRES COMMERCE	24,05	23,57	28,86	Amadou LO	221 33 821 64 15	-
66	COGECOA SA - COMPAGNIE GÉNÉRALE D'EXPLOITATION DE CARRIÈRE - GROUPE LAYOUSSE	FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX POUR LA CONSTRUCTION	17,68	20,41	28,47	Latifallah LAYOUSSE	221 33 836 22 40	dggrouplayouss@gmail.com
67	LRO - SA (LA ROCHETTE DAKAR)	INDUSTRIES DU PAPIER ET CARTON	24,49	26,18	27,31	Adel SALHAB	221 33 839 82 82	larochettedakar.com
68	AUCHAN - EX SENAS SA (SÉNÉGAL ATAC SUPERMARCHÉS)	AUTRES COMMERCE	5,42	10,72	26,84	Laurent LECLERC	221 33 822 18 27	auchan.sn
69	CCSN (COMPTOIR COMMERCIAL SOPE NABY)	AUTRES COMMERCE	21,13	25,08	26,76	Bamban NDIAYE	221 33 864 68 85	info@ccsn-senegal.com
70	SENECOR - MECHEs LINDA - SA (SÉNÉGALO-CORÉENNE)	INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC	18,34	24,62	26,67	Samba Sassoum GUEYE	221 33 834 04 38	mecheslinda.com
71	H & D INDUSTRIE - SARL	FABRICATION DE SAVONS, DE DÉTÉRGENTS ET DE PDTS D'ENTRETIEN	20,45	26,38	26,66	Moustapha HACHEM	221 33 870 01 90	madar-senegal.com
72	SIAGRO - SA (SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE AGROALIMENTAIRE)	FABRICATION DE BOISSONS NON ALCOOLISÉES ET D'EAUX MINÉRALES	18,88	21,31	26,26	Alexandre ALCANTARA	221 33 849 56 66	kirene.sn
73	LCS - SA (LES CÂBLERIES DU SÉNÉGAL)	FABRICATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES	18,99	22,89	26,08	Adel ATTIEH	221 33 879 19 90	lcs.sn
74	CANAL + HORIZONS SÉNÉGAL - SA	INFORMATION ET COMMUNICATION	16,28	21,82	26,06	Sébastien PLUNTURELLO	221 33 889 50 50	canalpius-afrique.com
75	STAR OIL - SA	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	26,9	25,84	25,49	Birahim DIOP	221 33 869 39 39	staroilgroup.com
76	WARTSILA NSD WEST AFRICA	AUTRES COMMERCE	23,7	33,93	24,95	Mamadou GUMBULE	221 33 832 10 26	wartsila.com/sen
77	DAROU SALAM KEBE ET FRÈRES - SARL	AUTRES COMMERCE	33,99	32,46	24,83	Darou Salam KEBE	221 33 822 55 91	sdsd4bamba@yahoo.fr
78	BOLORE AFRICA LOGISTIC (EX SDV SÉNÉGAL (EX - SOCOPAO SÉNÉGAL)	SERVICES ANNEXES ET AUXILIAIRES DE TRANSPORT	22,98	23,76	24,76	Bruno MARILHET	221 33 839 00 00	bolore-logistics.com
79	EIFFAGE RAIL SÉNÉGAL	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	0	0	24,76	Gérard SENAC	221 33 839 73 39	effage.sn
80	COMTRADE - SARL	AUTRES COMMERCE	22,67	23,54	24,45	Karim CHIRARA	221 33 821 66 78	-
81	SODIPHARM - SA (SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE)	AUTRES COMMERCE	17,63	21,64	24,32	Thierno NDIAYE	221 33 859 00 00	sodipharm@sodipharm.sn
82	FT2 DAKAR - SARL	AUTRES COMMERCE	10,27	15,08	23,97	Fatou THIAM	221 33 821 06 16 221 33 821 06 26	ft2dakar.com
83	FALL DISTRIBUTIONS & SERVICES - SARL	AUTRES COMMERCE	19,69	23,96	23,93	Abdoulaye FALL	221 33 842 35 60	-
84	CAPSEN SA (COMPAGNIE AFRICAINE DE PÊCHE AU SÉNÉGAL - SA)	PÊCHE DE POISSONS	2,16	15,67	23,85	Jong Koo LEE	221 33 889 17 80	sca-sa.com
85	SENAC - SA (SOCIÉTÉ EIFFAGE DE LA NOUVELLE AUTOROUTE CONCÉDÉE)	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	14,28	18,03	23,46	Xavier IDIER	221 33 859 10 61	autoroutedelavenir.sn
86	SONES - SA (SOCIÉTÉ NATIONALE DES EAUX DU SÉNÉGAL)	LOCATIONS SANS OPÉRATIONS	19,6	23,82	23,42	Charles FALL	221 33 839 78 00	sones.sn
87	ECOTRA SA (ÉTUDE COORDINATION TRAVAUX)	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	20,84	31,35	23,41	Abdoulaye SYLLA	221 33 836 80 80	ecotra-sa.com
88	WAF COMMODITIES (WEST AFRICA COMMODITIES)	COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES BRUTS ET D'ANIMAUX VIVANTS	21,62	22,45	23,32	Alassane DIOUF	221 33 842 08 50	wafcom.sn
89	STENA OILFIELD SERVICES LTD	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	0	0	23,15	Erik RO	44 (0) 1224 40 11 80	stena-drilling.com
90	GECAMINES (SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CARRIÈRE D'AGRICULTURE & DES MINES - SA)	EXTRACTION D'AUTRES PRODUITS	13,11	15,54	22,67	Philippe GRISOU	221 33 832 57 80	vicat.fr
91	KHEWEUL - SARL	AUTRES COMMERCE	18,24	15,64	22,66	Mohamed DIOP	221 33 821 29 39	https://kheweul.org
92	GROUPEMENT HOUAR-SINTRAM	RÉPARATION DE SITES ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BAT. OU GÉN. CIVIL	3,31	11,56	22,6	Moussa MANÉ	221 33 832 87 01	hoursintram.ma
93	BIA DAKAR (EX ART, ATELIER DE RÉNOVATION ET DE TRANSFORMATION)	AUTRES COMMERCE	6,77	21,42	22,56	François SAGET	221 33 853 23 38	besdak@bia.sn
94	DGF SUARL (DIEYE GLOBAL FOOD IMPORT & EXPORT)	AUTRES COMMERCE	3,35	6,21	22,34	Magaye DIEYE	221 33 855 55 40	dieyeglobalfood.com
95	LE TEFESS - SARL	BARs ET RESTAURANTS	3,28	4,5	22,05	Demba KA	221 33 820 73 02	-
96	SENEGALESE TRADING COMPANY - SARL - S.T.C.	AUTRES COMMERCE	4,57	21,16	21,98	Mohamed EL B. KANE	221 33 832 14 57	stradecompany.com
97	STATION D'ESSENCE EDK (ÉTABLISSEMENT DEMBA KA)	COMMERCE DE VÉHICULES, D'ACCESSOIRES ET DE CARBURANT	16,16	18,01	21,5	Demba KA	221 33 820 73 02	-
98	SCIS (SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DU SÉNÉGAL) - SUARL	AUTRES COMMERCE	5,28	21,24	21,31	Abdoulaye DIOP	221 33 822 95 93	scis-sn.com
99	OLAM SÉNÉGAL (EX SOSEMA SUARL : SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE DE MARCHANDISES ALIMENTAIRES) SUARL	TRAVAIL DES GRAINS ET FABRICATION DE PRODUITS AMYLACÉS	17,29	19,59	20,66	Theodore PARTHEEBAN	221 33 839 87 17	olamgroup.com
100	LOBOU MAME DIARRA BOUSSO SA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ	12,61	16,58	20,48	Aliou LO	221 33 834 25 74	lmdbsa@orange.sn

DE LA MINE À L'USINE. DU CHAMP AU SUPERMARCHÉ. D'UN BOUT DU MONDE À L'AUTRE...

TRANSPORT MARITIME - TRANSPORT TERRESTRE - PASSAGE EN DOUANE -
ENTREPOSAGE & DISTRIBUTION DE MARCHANDISES - ENTREPOSAGE DE CONTENEURS.



NOUS CONNECTIONS & SIMPLIFIONS VOTRE LOGISTIQUE AU SÉNÉGAL

WWW.MAERSK.COM/LOCAL-INFORMATION/SENEGAL/

NOUS VOUS OFFRONS
PLUS QUE DU TRANSPORT MARITIME...



Nous sommes vos partenaires.

Peu importe la provenance de vos marchandises, nous nous engageons à rendre votre transport maritime, votre camionnage, votre dédouanement simple et efficace.

<https://www.safmarine.com/local-information/sn>



Lamine Kane,
directeur général
de Maersk,
Northern West Africa

Maersk a été fondée en 1904 dans la ville de Svendborg, au Danemark par le capitaine Peter Maersk-Møller et son fils Arnold Peter Møller.

Maersk est présente au Sénégal depuis le 1^{er} mars 1986. Plus de trente ans déjà.

115 ans après notre création, nous demeurons la plus grande compagnie de transport maritime et de logistique au monde, opérant sous plusieurs marques (Maersk, Safmarine, Damco, APM Terminals, entre autres).

Au fil des années, Maersk s'est transformée en un conglomérat de compagnies allant de l'industrie du conteneur (construction de navires et de conteneurs, transport maritime, opérations portuaires), aux activités au sol (passage en douane, entreposage & distribution de marchandises et de conteneurs pleins, transport terrestre), mais couvrant également l'industrie du pétrole et du gaz naturel (exploration, production, transport) et même dans la banque et les supermarchés.

UN MARCHÉ GLOBAL CONNECTÉ

Avec l'accélération des échanges de marchandises entre pays (plus de 16 000 milliards de dollars par an) et l'avènement du commerce électronique, toute compagnie avec un produit de qualité et une stratégie commerciale appropriée, peut accéder à ses fournisseurs et clients n'importe où dans le monde.

La globalisation du commerce a été un formidable accélérateur de croissance économique. Faire du commerce international demeure cependant un processus excessivement complexe impliquant une pléthore d'intervenants et de documentations (factures proforma, factures commerciales, certificats d'inspection, polices d'assurance, certificats phytosanitaires, ordres d'expédition, connaissances, crédits documentaires, certificats d'origine, déclarations d'exportation ou d'importation, licences d'exportation ou d'importation, factures douanières, garanties bancaires, lettres de crédit, etc.).

Cette complexité représente un obstacle difficile à surmonter pour beaucoup d'entreprises. Les petites et moyennes entreprises particulièrement se retrouvent dans l'obligation de consacrer une quantité significative de temps, de ressources et d'énergie à coordonner avec de nombreux intermédiaires. Ce temps, ces ressources et cette énergie devraient être consacrés à développer leur activité propre.

FACILITER LE COMMERCE MONDIAL

Maersk est totalement investie dans l'allègement de ces difficultés subies par nos clients. Nous sommes au milieu d'une transformation profonde avec pour unique objectif de connecter et simplifier la logistique de nos clients. C'est la raison pour laquelle nos activités

bancaires, nos supermarchés, ainsi que la majorité de nos activités liées à l'industrie pétrolière et gazière ont été revendues, nous permettant de consacrer nos ressources et notre attention sur cet objectif.

Depuis janvier 2019, Maersk Line (transporteur maritime) et Damco (fournisseur de services logistiques) ont été intégrées en une unique compagnie sous la marque Maersk. Cette intégration nous permet d'offrir à nos clients la possibilité d'avoir un unique interlocuteur et partenaire possédant en interne, les produits, outils, moyens et capacités de développer des solutions spécifiques à leurs besoins. Notre ambition est de permettre à nos clients de se consacrer à leur activité et de nous permettre d'être leur branche logistique.

Dans une autre initiative en soutien du commerce mondial, Maersk a développé, en partenariat avec IBM, une plateforme logistique digitale, dénommée Tradelens, basée sur la technologie BlockChain. Tradelens est un écosystème transparent et sécurisé permettant aux importateurs, exportateurs, transitaires, transporteurs terrestres, autorités gouvernementales et douanières, services financiers, ports et terminaux et compagnies maritimes d'envoyer, recevoir et valider les mouvements de marchandises, documents et paiements, en temps réel et avec une garantie de sécurité. Tradelens élimine beaucoup de risques et inefficacités inhérents au commerce mondial.

Le prototype et le premier test en grandeur nature de Tradelens s'est effectué autour des exportations de fleurs fraîches du Kenya vers les Pays-Bas, en impliquant les autorités douanières et gouvernementales, les ports et clients dans les deux pays et a été couronné de succès. Tradelens est maintenant une plateforme opérée indépendamment de Maersk qui a déjà enrôlé une centaine de ports, États, compagnies maritimes et de logistique, importateurs et exportateurs qui génèrent en moyenne 10 millions d'événements chaque semaine sur la plateforme.

CONNECTER ET SIMPLIFIER VOTRE LOGISTIQUE AU SÉNÉGAL

Au Sénégal, en plus de vous fournir le plus grand réseau maritime au monde, nous proposons à nos clients en interne, le passage en douane (en utilisant la plateforme GAINDE des douanes sénégalaises), le suivi de la chaîne d'approvisionnement, l'entreposage de marchandises en palette ou en vrac, la distribution sur l'ensemble du Sénégal et au-delà des frontières, des dépôts de conteneurs pleins au Sénégal et au Mali et biens d'autres produits et solutions en cours de développement. Notre conviction est que le commerce international devrait être aussi simple, efficace, transparent et sécurisé que de commander son dîner sur une application de téléphone mobile. C'est ce à quoi nous travaillons : permettre à nos clients de se consacrer à ce qui leur importe réellement tout en sachant que leur logistique est en de bonnes mains.



Aboubacar Sedikh Beye,
directeur général, port autonome de Dakar



Situé en plein cœur de la capitale, le port autonome de Dakar est engagé dans un ambitieux et nécessaire plan de développement, de modernisation et de décentralisation dans un secteur continental très concurrentiel. Nommé à la direction de l'autorité portuaire à la fin de de l'année 2017, Aboubacar Sedikh Beye n'a mis que quelques mois pour parfaire sa stratégie.

Quels sont aujourd'hui les grands enjeux auxquels doit faire face le port autonome de Dakar (PAD) pour faire du Sénégal le hub logistique principal de l'Afrique de l'Ouest ?

Dans une économie globalisée, plusieurs tendances guident l'évolution des relations internationales : le gigantisme, corollaire de la recherche constante d'économies d'échelle par les armateurs, a favorisé la consolidation du secteur à travers les fusions et acquisitions ; la régionalisation des échanges et l'émergence de hubs poussent les ports à augmenter leurs capacités d'accueil et à améliorer le transport multimodal vers l'hinterland ; la digitalisation concourt à la célérité de l'accueil du navire et du traitement de la marchandise ; l'implication de plus en plus marquée du secteur privé a accéléré le développement de terminaux portuaires. Conscient de ses potentialités internes et voulant davantage se positionner sur la côte ouest africaine, le port autonome de Dakar a développé une nouvelle vision : « un port, moteur de l'émergence ». La finalité étant de créer un nouveau complexe portuaire pouvant accueillir les navires porte-conteneurs de dernière génération. Le PAD dispose déjà de sérieuses garanties pour viser cet objectif de positionnement du Sénégal comme hub logistique principal en Afrique de l'Ouest. Le nouveau port de Ndayane, dont l'atout majeur réside dans le fait qu'il soit l'un des plus profonds de la côte ouest-africaine, sera adossé à une zone économique intégrée au pôle urbain de Diamniadio ainsi qu'à l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD). Ces plateformes permettront à Dakar de jouer un rôle de hub logistique pour le Sénégal, mais aussi et surtout pour la sous-région.

Comment s'expliquent l'embellie inédite et les chiffres records enregistrés par le PAD pour les exercices 2018 et 2019 ?

Suite au lancement du plan stratégique le 28 juin 2018, le port est entré de plain-pied dans son projet de transformation structurelle. La bataille menée durant le dernier semestre 2018 a permis de stopper l'hémorragie financière et d'engager les chantiers urgents de rationalisation. Parmi ces projets, le cost-killing ou rationalisation des charges de fonctionnement et l'optimisation du domaine à travers la revalorisation des tarifs. Ces efforts ont favorisé le rétablissement de la santé financière du port autonome de Dakar autorisant aujourd'hui la mise en œuvre des grands projets. Il s'agit notamment de la mise à niveau du port dans sa configuration actuelle avec la réhabilitation de la voirie, la gestion des flux de camions et la création de nouveaux espaces. Le PAD a ainsi renoué avec une notation financière A décernée par le cabinet WARA. Autre bonne nouvelle, Cette santé financière recouvrée a permis au PAD de souscrire, pour la troisième fois, à un emprunt financier sur le marché obligataire cautionnée par sa propre signature. Cette levée de fonds permettra de construire les routes et infrastructures communes (VRD) et de préparer la Zone industrielle portuaire afin de recevoir les premiers investisseurs. L'opération s'est soldée par un franc succès suite à la clôture anticipée de l'appel public à l'épargne avec plus de 94 milliards de francs CFA récoltés, dépassant la cible de 60 milliards, soit un taux de souscription de 157,71 %.

Quelles sont les grandes lignes et les objectifs principaux du Plan stratégique 2019-2023 ?

Depuis 2018, la direction générale a initié un travail en profondeur de restructuration et de dynamisation, qui a abouti à l'élaboration du Plan stratégique 2019-2023. Ainsi, en lançant sa nouvelle vision « un port, moteur de l'émergence », le port autonome de Dakar est en phase avec les objectifs visés par le PSE : améliorer la satisfaction clientèle de 39 points

selon le Net promotor score (NPS) ; doubler le chiffre d'affaires de 49 milliards de francs CFA en 2017 à 100 milliards ; quintupler la rentabilité de 3 à 15 % ; améliorer la fluidité au port de Dakar. Pour ce faire, cinq axes stratégiques ont été identifiés : sécuriser et développer l'offre ; fluidifier le transit ; transformer l'expérience client ; optimiser la gestion et renforcer les ressources humaines ; renforcer la gouvernance. L'atteinte de ces objectifs permettra de hisser le PAD parmi les plateformes de référence au niveau continental et sous-régional et de restaurer sa compétitivité, en anticipant sur les mutations majeures de l'environnement portuaire national et régional.

Quel est le schéma de financement de ce grand plan structurant ? Êtes-vous à la recherche d'investisseurs privés complémentaires ?

Développée dans le cadre d'un avenant à la convention de concession du terminal à conteneurs conclu avec Dubaï Ports World (DPW), 3^e opérateur mondial, la création du port de Ndayane est le projet phare de ce plan. S'agissant des autres projets, leur financement est pris en charge par le PAD suivant leur finalité. Ainsi, le projet de parking d'attente est issu d'un partenariat avec AGS (Aménagement, gestions, services), ce qui a permis de répartir les charges. Dans le cadre de la réhabilitation de la voirie, le financement de plus de 7 milliards de francs CFA a été entièrement assuré par l'autorité portuaire, l'objectif étant d'assurer une mission régalienne. Nous procéderons au cas par cas. Toutefois, les mises de fonds étant colossales dans le secteur maritime et portuaire, le choix portera en priorité sur les partenariats publics-privés.

Dans quelle mesure la modernisation du port autonome de Dakar prévoit-elle une complémentarité avec les autres modes de transport tels que la route et l'aérien ?

Le plan de transformation vise à préparer une parfaite transition entre le port autonome de Dakar actuel, le port de Ndayane et les ports secondaires. De nouvelles activités transformeront l'espace portuaire de Dakar en un port de service haut de gamme (croisière, plaisance, base logistique pétrolière). Cependant, le PAD doit s'adosser à une zone logistique et franche d'envergure internationale afin de contribuer à la résorption du déficit de notre balance commerciale et à la création d'emplois. Le PAD doit pouvoir s'appuyer sur le même modèle que la stratégie hub aérien mise en place autour de l'aéroport International Blaise Diagne (AIBD) ou la stratégie ferroviaire mise en

œuvre afin de gagner des parts de marché sur les transits maliens et des autres pays de l'hinterland. L'État du Sénégal est d'ailleurs en négociations très avancées avec Dubaï Logistics World pour son adhésion au World Logistics Platform. Cette interface permettra à Dakar d'être connectée à un vaste réseau comportant des infrastructures maritimes et aéroportuaires avec des avantages consentis aux différents partenaires en termes de gestion de la chaîne d'approvisionnement (chargement, stockage, inspections douanières, etc.).

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les ambitions du projet du port du futur ? Quel a été l'apport de Dubaï Ports World dans ce projet ?

Souhaité par président Macky Sall, le projet du port de Ndayane fera de l'industrie maritime un levier de croissance soutenue, durable, et inclusive en investissant dans les infrastructures maritimes par la construction de différents ports, y compris le port de Ndayane. Ce projet d'extension et de modernisation du PAD est une clause contractuelle d'un avenant à la convention de concession signée avec DPW en 2007.

Ce projet innovant, dont la mise en service commerciale est prévue en 2025, concilie les aspects fondamentaux de la gestion portuaire moderne avec différents enjeux : une approche multiphasée avec la création successive d'un terminal à conteneurs, d'un terminal roulier et de terminaux polyfonctionnels ; l'accueil des navires, notamment les porte-conteneurs de dernière génération avec des tirants d'eau de 18 mètres ; la célérité dans le traitement des navires et des marchandises grâce à l'innovation opérationnelle ; la connexion au réseau routier et ferroviaire afin d'assurer l'acheminement en masse des marchandises ; la création d'une zone logistique intégrée afin d'ajouter de la valeur aux produits d'exportation, à l'image de Singapour et Rotterdam. L'ambition de Ndayane sera d'être un port industriel en vue de positionner le Sénégal comme une porte d'entrée de la CEDEAO mais aussi d'être une zone de transformation pour tous les produits en provenance comme à destination de cet espace sous-régional. Après plus de deux ans de pourparlers entre l'État du Sénégal et son partenaire stratégique Dubaï Port World pour le développement du port en eau profonde de Ndayane, une entente a été conclue entre les deux parties. L'investissement de 837 millions de dollars de DPW pour la première phase du projet est la garantie pour le Sénégal de se doter d'un port de classe mondiale.



**PORT
AUTONOME
DE DAKAR**

Amélioration de la Fluidité

Réduction du temps de séjour des navires/marchandises



21, Bld de la Libération
B.P. : 3195 Dakar/Sénégal
Tél. : +221 33 849 45 45
Fax : +221 33 823 36 06
www.portdakar.sn

Certifié pour mériter votre confiance



Interview...



Mr Mamadou Faye,
Director General PETROSEN Holding

Why was a holding company created that brought two subsidiaries together, namely Petrosen E&P SA and Petrosen T&S SA?

The company was restructured as part of the overall reform of Senegal's oil and gas industry. Among these reform measures are a new oil code, a new gas code and a new law on local content. PETROSEN, the State's oil policy implementation body, could not remain foreign to this reform with its important plans to tap into the country's oil and gas reserves and start production in 2023. Since its creation in 1981, the company has focused mainly on attracting oil companies by promoting the sedimentary basins. Thanks to the production of oil and gas, PETROSEN, working through its entities will be able to develop its technical and commercial skills, just like the big oil companies. That is why the company was restructured.

What will be the role of the parent company, Petrosen Holding SA, and how will it interact with its two subsidiaries?

The oil and gas industry has a value chain that proceeds from exploration to production and to distribution of the end products. The value chain is composed of several components: trading, transportation of oil products, storage, refining and even petrochemistry. The development of subsidiaries started with PETROSEN E&P, PETROSEN T&S and the RÉSEAU GAZIER DU SÉNÉGAL (RGS), but there is no reason for the company not to create more subsidiaries, in line with its economic development. At the group level, the Holding SA is in charge of strategy, structuring, relations between the State and the Holding SA, and the development of investment programs. For the Group's financial management, the Holding SA takes care of administration, legal affairs, accounting, human resources management and IT directly for the subsidiaries.

Turning PETROSEN into a holding company is part of major changes taking place, with the recent adoption of an oil code that endorses the principle of national preference and a law on local content. Is there a causal link here?

As I mentioned, we are carrying out an overall reform of the oil and gas industry. All the laws and regulations reflect coherency and accountancy aimed at ensuring transparent management and good governance of the sub-sector. At the operational level, the government is working on a master plan that will allow all of the country's economic sector to benefit from oil and gas production. The Holding Company will draw on the master plan to design its strategic plan which then will be turned into an operational plan for the subsidiaries.

Will the restructuring that started in October 2019 enable Petrosen Holding SA to raise its standards to match those of oil giants like Saudi Aramco (Saudi Arabia) or Sonagol (Angola) and make Senegal one of the major players in this field?

We carried out a benchmarking study on several oil companies throughout the world, and now we are building the PETROSEN model that will factor in the group's strategy and the internal structuring and procedures. In sum, PETROSEN's goal for the next ten years is to become an integrated, diversified, efficient giant, in other words, Senegal's top contributor to the national economic and social development, a role model in Africa thanks to its excellent management and governance of oil resources that will benefit the generations of today and tomorrow.

Please tell us briefly about the objectives of PETROSEN Holding SA.

With the upcoming exploration/production of the recently discovered oil and gas reserves, the creation of this Holding Company will ensure that Senegal has a handle over the entire petroleum sector.

Interview...



Mr Manar Sall,
Director General PETROSEN Trading & Services

What strategic criteria led to the creation of two separate subsidiaries: Petrosen Trading & Services and Petrosen Amont. How much interaction will there be between these two entities?

Like all national oil companies, Petrosen will be overseeing all stages of the energy value chain, from exploration to production and distribution. There will be interaction between the two entities since PETROSEN E&P will be providing crude oil and natural gas to PETROSEN T&S. This is an example of perfect integration on the energy value chain.

What is the role of Petrosen Trading & Services in the distribution of petroleum products in Senegal and elsewhere?

The role of PETROSEN Trading & Services is to provide quality oil products in sufficient quantity to consumers in Senegal and throughout the sub-region at the lowest cost. Furthermore, it is our duty to serve as a regulator between local companies and foreign companies.

Can you describe the country's strategy with regard to the development and monetizing of extracted petroleum products. How can you generate revenue from the refinery to the gas pump?

The development and monetization of petroleum products fits in with the vision of the Head of State who wants high-quality, low-cost, environmentally-friendly energy to be made available to everyone. For this purpose a Gas to Power strategy is being implemented so that electricity can be produced at a reasonable price. Making domestic gas available will also lead to cost reductions for gas. Furthermore Sangomar oil can be used in the SAR (Société africaine de raffinage) refinery. All this will reduce the cost of petroleum products for the consumer.

To what extent will the downstream phases of the petroleum sector in Senegal require restructuring and modernizing prior to the first production phase which is scheduled for 2022-2023?

The downstream oil sector in Senegal has been regulated for many years; there has been a major reform and the sector has been liberalized. This has allowed many Senegalese companies to penetrate the market, which was primarily run by the Majors until 2000. The sector is dynamic and has high standards. It will need to be restructured to avoid fragmentation resulting from the existence of companies that lack the critical size.

What large-scale infrastructure projects have been planned in the gasoline distribution sector? What will be the role of Petrosen in these projects?

Logistics will need to be improved. Larger depots will be needed. PETROSEN is going to work on this by participating in projects with other oil companies.

Does Senegal have enough capacity to refine the oil from the Sangomar field? If a greater refining capacity is needed, who will provide the related funding?

The refinery has a capacity development plan that will start with a project to increase the capacity to 1.5 million tons a year. Then an investment will be made to increase the capacity to 2.5 or even 3 million tons. These investments will be funded by SAR with approval from stockholders such as PETROSEN, which owns a majority of the shares.

In your opinion, why should African and international companies want to invest in Senegal? What makes the country attractive to them?

One thing that is recognized internationally is that the country enjoys political stability and democracy. Individual freedom is respected and the national dialogue has become common practice for all parties. Furthermore, we have excellent human resources.



Mr Joseph Oufom Medou,
Director General PETROSEN Exploration & Production

Since the creation of PETROSEN Holding SA what role has been assigned to its subsidiary PETROSEN E&P SA? Immediately following the first important discoveries of oil in 2014 and gas in 2016, the president of the Republic undertook a series of major reforms in order to adapt the environment of this sector to new requirements. The decision to restructure PETROSEN SA into PETROSEN HOLDING with two subsidiaries, namely, PETROSEN E&P and PETROSEN T&S was taken with this context in mind. The president of the Republic put me in charge of PETROSEN E&P to oversee the normal operations of any oil exploration and production company, besides the promotion of the Basin. The assignments for this subsidiary mainly consisted of a periodic evaluation of potential oil findings, making international companies aware of this potential, prospecting, exploration, evaluation, field development, drilling, storage, transportation and sale of oil and gas, either alone or with other companies or subsidiaries, or not at all, or else as part of an association or any other type of duly authorized group. This assignment also included technical monitoring and control of the oil sector operations.

How will you connect the objectives that are common to the upstream market, for which you are responsible, with the downstream market managed by PETROSEN T&S SA?

PETROSEN E&P and PETROSEN T&S are 'One PETROSEN' under the umbrella of the Holding company. The aim is to promote oil and gas resources locally for the benefit of the Senegalese people and businesses. This is part of the plans and objectives defined by the president of the Republic, and will be coordinated and supervised by the Minister of Petroleum and Energy. Each entity will play its part, in its specific field in a coherent and coordinated manner.

What are PETROSEN E&P SA's main strategies and guidelines for strengthening oil and gas exploration and production activities?

We are working with operators to increase exploration work in order to make new discoveries. Efforts are also being made to speed up the development of

new discoveries in order to increase our oil and natural gas production. Furthermore, we have opened new ultra- deep offshore blocks. To do this, a new Licensing Round was launched in November 2019. The aim was to allocate new research permits and increase the chances of making new discoveries.

With the prospects of starting production in 2023, how will PETROSEN E&P consolidate its position in relation to international and local operators?

PETROSEN E&P wants to build up the capacity of its human and technical resources. It is actively participating in the development phase of natural gas and oil discovery projects. Our technical, commercial, financial and legal teams are working closely with the operators and the other partner companies to make these projects successful since production is supposed to start in 2023. We have set up multidisciplinary teams for each project, with support from back-ups teams.

Would progress in the drilling of the Sangomar fields and Grand Tortue Ahmeyim allow Senegal to join the top 10 African oil-producing countries?

Starting production will definitely open the door to the club of oil-producing African countries. President Macky Sall's leadership will certainly add to the position and role of Senegal in this club. The recent discovery of oil and gas has really boosted the interest of business companies in Senegal's petroleum industry. Furthermore, we have seen several well-known service companies coming to register in Senegal. At the local level, we see Senegalese businesses being created or converted to offer oil and gas services as a result of the law on local content.

Is Senegal about to turn into a destination that attracts investors?

Senegal has two major advantages. First of all, the oil and gas potential and the sizeable reserves that have been discovered prove the maturity of the Senegalese sedimentary basin. The second strong point is the political and social stability, the country's economic resilience, and legislation and regulations that the State has introduced.

PETROSEN, ENERGY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT



Objectives

- Improve the energy supply for the whole country
- Launch industrial initiatives
- Curtail deforestation and reduce greenhouse gas emissions by using natural gas
- Create direct and indirect jobs and help develop the national economy

